

LIVRE LIBRE DE L'ATELIER GLOCAL

SERGIO RODRÍGUEZ GELFENSTEIN

La controverse

entre Bolívar et Irvine



***La naissance du Venezuela
comme acteur international***



Sergio Rodríguez Gelfenstein

La controverse entre Bolívar et Irvine

*La naissance du Venezuela
comme acteur international*

Traduit de l'espagnol (Abya Yala) par Rosa Llorens
Édité par Fausto Giudice

*À Rafael Castarlenas
Père, ami et camarade*

Éditions The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal
Collection "Tezcatlipoca" n° 6
Janvier 2025

Note de l'éditeur

En janvier 1817, Simon Bolivar décrète un blocus contre quatre ports tenus par les forces royales espagnoles, combattues par l'armée de libération du Venezuela : Guayana, Cumaná, La Guaira et Puerto Cabello. En application du décret, plusieurs navires approvisionnant les forces coloniales sont saisis par les Vénézuéliens. Deux goélettes battant pavillon U.S., le *Tiger* et le *Liberty*, sont parmi les embarcations saisies. John Quincy Adams, nommé secrétaire d'État par le président James Monroe, désigne John Baptis Irvine comme agent chargé de négocier la restitution des goélettes et de leurs chargements avec le Venezuela. Les deux pays n'ont alors pas de relations diplomatiques, les USA s'étant proclamés « neutres » dans le conflit entre les républiques sud-américaines et la couronne espagnole.

Irvine est un aventurier né en Irlande du Nord, sans doute d'origine écossaise, qui s'est fait un nom comme journaliste, écrivant beaucoup sur les luttes de libération des colonies espagnoles des Amériques. Il arrive au Venezuela en juillet 1818 et y restera quatre mois, rencontrant Bolivar et échangeant avec lui une correspondance dans laquelle il manifeste une grande hostilité vis-à-vis des indépendantistes. Bolivar lui écrit 9 lettres entre le 29 juillet et le 12 octobre. Dans celles-ci, il jette les bases de la souveraineté du Venezuela et de son droit à légiférer sur son propre territoire.

Irvine repartira sans avoir pu obtenir la restitution des goélettes, mais seulement une indemnisation de la part

du vice-président, le Grenadin/Colombien Zea (qui n'en avait pas informé Bolívar). Son patron Adams rédigea en 1823 le discours de Monroe entré dans l'histoire comme la « Doctrine Monroe », qui affirme que l'Amérique du sud ne peut être que l'arrière-cour des USA. Irvine lui-même s'embarqua en 1822 dans une aventure menée par Henri Louis La Fayette Villaume Ducoudray Holstein, un baroudeur d'origine allemande, vétéran des armées napoléoniennes puis bolivariennes, qui visait à occuper l'île espagnole de Porto-Rico et y proclamer la República Boricua, un projet financé par des businessmen français, yankees et autres. L'aventure échoua, les deux hommes, condamnés à 30 ans de travaux forcés par un tribunal hollandais à Curaçao, furent graciés par le roi des Pays-Bas en 1824.

Sergio Rodríguez Gelfenstein reconstitue dans ce livre cette page de l'histoire du Venezuela, qui a vu, selon lui, la naissance de ce pays comme acteur international, un rôle qui, de Monroe à Trump, lui a été constamment nié par la puissance yankee. Une page qui garde donc toute son actualité plus de deux siècles plus tard.

FG, Tunis, 27 janvier 2025

« Je suis ici en train d'attendre la chute de Lima pour pouvoir me rendre à Trujillo et y établir mon gouvernement itinérant, et pour me souvenir de la Guayana, mais sans l'Orénoque ; car si nous avions un Orénoque ou un Apure inondé, je m'endormirais jusqu'à ce que l'on m'annonce de Colombie que mes exigences sont en train d'être satisfaites...».

Simón Bolívar

Lettre au général F. de P. Santander
Pativilca, 25 février 1824.

Table des matières

I. En guise de prologue.....	6
II. 1817 : premières mesures d'organisation de la nouvelle République.....	27
III. La situation politique internationale et son influence sur la lutte pour l'indépendance.....	40
IV. Les premières actions diplomatiques de la Troisième République	65
V. Les relations de la Troisième République avec les USA	85
VI. La situation internationale en 1818	106
VII La controverse entre Bolívar et Irvine.....	119
VIII. Épilogue	154
Annexes : Lettres de Bolívar à Irvine.....	165
Bibliographie	223
Les artisans-es de ce livre.....	228

En guise de prologue

Angostura, aujourd'hui Ciudad Bolívar, fait partie du Massif guyanais ou bouclier de Guyane, qui compte parmi ses zones géologiques la Série Imataca qui fait partie du territoire géographique appelé Guyane vénézuélienne. Cette région, située au sud du fleuve Orénoque, conserve dans ses entrailles d'importants dépôts d'oxyde de fer qui devaient marquer son identité économique fondamentale. C'est une zone qui présente des taux élevés de précipitations, température et humidité, avec une saison pluvieuse qui peut durer jusqu'à huit mois entre avril et novembre, favorisant le développement de la végétation et de cultures qui requièrent une grande quantité d'eau toute l'année. Ce territoire est constitué de vastes plaines ou savanes coupées par des fleuves, ruisseaux, gorges, précipices et torrents. La configuration topographique, végétale et hydrologique de cette région fait qu'elle possède une faune et une flore très variées, utilisées pour la subsistance de ses populations originelles du fait de leur grande richesse alimentaire. Outre son importance scientifique, elle a eu à travers l'histoire une extraordinaire valeur commerciale qui a amené, dans certains cas, son exploitation sauvage. C'est dans cette zone qu'on trouve le plus grand réseau hydrographique du pays, dans lequel on distingue le fleuve Orénoque, le quatrième plus grand d'Amérique du Sud et le troisième plus important du monde pour le débit (Cabello Requena, 2014).

Pour la Guyane et les Guyanais, l'Orénoque est beaucoup plus qu'un fleuve, c'est une partie de leur identité, de leur manière d'être, de leur habitat, de leur mode de subsistance, de leur espace de développement socio-culturel (Ministère d'État pour la Culture. Institut du Patrimoine Culturel, 2005). C'est en outre une barrière qui sépare ce petit territoire du reste du pays en même temps qu'elle les unit ; mais ce magnifique fleuve constitue aussi une partie de la vénézuélanité, il est « grand comme la mer, résonne comme la mer, a des vagues comme la mer » (Simne, 2001).

Dans l'Orénoque vivent les lamantins, les cétacés d'eau douce les plus grands du monde, qui ont fait l'objet de mythes et de légendes les décrivant comme des êtres magiques qui abritent en leur sein des esprits maternels, portent chance et exaucent des vœux en faveur des personnes d'un bon esprit, comme le pensaient les habitants primitifs de la région.

L'Orénoque a représenté—une partie importante de l'esprit voyageur, d'investigation et de recherche du savant allemand Alexander von Humboldt, et ce, dès la jeunesse de ce dernier. Puis, le souvenir ultérieur de ses déambulations à travers ce long ruban d'eau et de pierres a donné lieu à une évocation de soixante ans, jusqu'à la fin de ses jours. Bien qu'au tout début des préparatifs pour son voyage au Venezuela, il n'eût pas envisagé la possibilité de parcourir le fleuve, celle-ci s'imposa, au moment même de son arrivée, jusqu'à constituer une étape indispensable de son itinéraire.

Le jour où il commença son parcours, le 5 avril 1800, il fut captivé par la solennité qui s'en dégageait. Ce jour-là, il écrivit

dans son journal : « Ce paysage aux lignes fluctuantes, cette atmosphère de solitude et de grandeur sont propres à l'Orénoque, un des fleuves majestueux du Nouveau Monde ». (Lancini, 2008, p.203)

Sur ses 2 140 km, l'Orénoque forme un arc gigantesque qui présente un débit moyen de 33.000 m³/s, suivant d'abord la direction sud-est/nord-ouest, puis la direction sud-nord, pour finalement prendre la direction ouest-est, passant par Angostura/Ciudad Bolívar dans sa route vers l'embouchure dans l'Océan Atlantique, à travers les quatre sections qui ont été divisées pour son étude : le Haut Orénoque (240 km), de sa source jusqu'aux rapides de Guaharibos, le Moyen Orénoque (750 km) de Guaharibos aux rapides d'Atures, le Bas Orénoque (950 km) entre Atures et Piacoa, et le Delta (200 km) entre Piacoa et l'Atlantique (Cabello Requena, 2014).

L'Orénoque est pratiquement navigable sur tout son cours, ce qui permet le passage de navires à grand tirant d'eau jusqu'à Ciudad Bolívar. Cela lui a donné une grande importance pour les communications et les échanges commerciaux : l'Orénoque a ainsi eu à travers le temps une importance vitale pour la région et le pays.

En août 1498, pendant son troisième voyage dans cette partie du monde, Christophe Colomb aperçut, sans savoir encore où il se trouvait, l'embouchure de l'Orénoque : l'amiral génois appela Ile Sainte un endroit qui, depuis la terre, pénétrait dans la mer. Il s'agit du premier témoignage qu'on ait de la présence d'Européens dans cette région.

Ce territoire était habité par le peuple warao, qui vit depuis des

temps anciens dans tout le delta de l'Orénoque ; en remontant le fleuve, on trouve les Kariña, aussi connus sous le nom de Caribes. Ce sont eux qui donnèrent leur nom à cette portion de l'Atlantique qui pénètre l'Amérique en son centre, et qui donnèrent une identité à une grande communauté multiethnique et multilinguistique qui devait la peupler sur ses côtes et ses îles. Les Warao, aux côtés des Kariña, ont vécu dispersés dans toute cette région, subvenant à leurs besoins en tirant parti des ressources naturelles et en conservant les traditions et les coutumes de leur culture. Ces communautés se nourrissaient de la pêche et du manioc qu'elles utilisaient pour faire du pain et qu'elles faisaient fermenter pour produire de la chicha et une boisson appelée « masato ». Les hommes fabriquaient des filets et des hamacs, tandis que les femmes se consacraient aux activités agricoles.

Pressentant l'importance de ce torrentueux courant d'eau douce, les Européens commencèrent leurs expéditions maritimes devant le Delta, jusqu'à ce que, en 1516, le navigateur et marchand d'esclaves d'origine basque Juan Bono de Quejo pénètre dans le fleuve, arrivant au village kariña de Uyapari, où se trouve aujourd'hui la ville de Barrancas dans l'État de Monagas. À partir de ce moment, les Espagnols donnèrent le nom du village au fleuve que les Kariña appelaient Ibirinoko (Rodríguez, La ciudad de la Guayana del Rey, 1990). Ainsi commença le processus de conquête, d'exploration et d'aventure des Européens en Guyane et plus particulièrement sur l'Orénoque.

Ce processus se déroula non seulement depuis l'embouchure sur l'Atlantique, mais aussi à travers les plaines orientales de la

Nouvelle Grenade, l'actuelle Colombie. Les Européens partirent à la recherche du cœur du continent par voie fluviale, en utilisant pour cela les *capitulations*, c'est-à-dire des contrats établis entre la monarchie et des chefs d'expédition, qui autorisaient ceux-ci à conquérir des territoires, fonder des villes ou des villages, organiser des gouvernements locaux, distribuer des terres et placer des Indiens sous *encomienda* (Cabello Requena, 2014), forme juridique que devait prendre l'esclavage dans les régions conquises.

En 1531, le cruel conquistador castillan Diego de Ordaz remonta l'Orénoque, arriva à Uyapari, extermina ses habitants aborda pour la première fois la rive sud du fleuve, et explora la Sierra de Imataca, à la recherche d'or et de minerais dont les indigènes avaient rapporté l'existence en proportions élevées - mais sans succès ; aussi il remonta le fleuve, reprenant sa traversée en amont. Cette expédition et celles qui eurent lieu par la suite, au cours desquelles les Européens ont multiplié les contacts avec les Kariñas, ont contribué à construire une image montrant l'existence à l'intérieur d'une zone riche appelée Uayana, ce qui, en langue guarauna signifie « lieu où on ne rame pas », ou « où il n'y a pas de *curiaras* [pirogues] ». C'est la première référence qu'on ait du nom de cette région. Les récits que premiers habitants de ces territoires faisaient aux Espagnols commencèrent à faire naître l'idée d'un lieu immensément riche, dont on suppose qu'il fut à l'origine du mythe de « l'Eldorado ».

La quête désespérée par les conquistadors espagnols du mythique Eldorado conduisit le capitaine Antonio de Berrío, un

Castillan né à Ségovie, ancien soldat aux ordres du Roi en Italie, Afrique, Allemagne, Flandres et dans la guerre contre les musulmans en Andalousie, à organiser plusieurs expéditions sur l'Orénoque, aussi bien depuis la Nouvelle Grenade que depuis Trinidad. En 1584, il organisa son premier voyage en tant que titulaire d'une encomienda, partant de Chita vers le Meta, à la recherche de l'Eldorado. Il parvint ensuite à traverser l'Orénoque, mais décida de repartir face à l'hécatombe de ses troupes. En 1587, il fit une nouvelle tentative. Il traversa une deuxième fois l'Orénoque, établissant un campement où il tenta de créer une nouvelle agglomération. Cependant, il échoua du fait des attaques constantes des indigènes qui habitaient ce secteur. En 1590, malgré ses 60 ans et des coffres bien diminués, l'obstiné conquérant réunit les ressources humaines et financières nécessaires pour entreprendre une troisième fois le voyage, et alla plus loin que lors des deux précédentes occasions. Bien que frappé par une épidémie de rage qui tua aussi bien hommes qu'animaux, il décida cette fois de poursuivre sa traversée. Il ordonna ainsi de construire des embarcations avec lesquelles il descendit l'Orénoque. Il parvint au Caroní où il campa dans l'attente d'un secours depuis Margarita. De là, il envoya un courrier exposant sa situation et sollicitant une aide qui n'arriva jamais. Cette situation le poussa à décider de se rendre d'abord à Trinidad, puis à Margarita, pour réfléchir à la façon de poursuivre sa tentative d'exploration d'Eldorado, comprenant à présent qu'il était davantage bénéfique de la faire depuis l'île de Margarita que depuis Bogota. En 1593, son « bras droit », le maître de camp Domingo de Vera Ibargoyen, lança la

quatrième expédition, « prit possession » de l'Orénoque au nom du Roi et de Berrío, qui portait le titre de « Gouverneur et Capitaine Général ». Il s'enfonça vers le Sud, répétant le spectacle de la « fondation de cités » dans des communautés indigènes proches du Caroní, où les habitants le recevaient amicalement. Fait prisonnier par le corsaire anglais Walter Raleigh, et libéré après deux mois de captivité, et voyant son isolement et sa solitude, il s'embarqua de nouveau sur l'Orénoque où, après avoir reçu de petits renforts envoyés par son fils Fernando, il fonda sur les rives du fleuve, le 21 décembre 1595, jour de saint Thomas Apôtre, Santo Tomé de Guyane. Cette ville est située à environ 330 km de la mer, et à 8 km de l'embouchure du Caroní (Rodríguez, *La ciudad de la Guayana del Rey*, 1990). Berrío pensait faire de cette nouvelle colonie la capitale du Gouvernement d'El Dorado, afin de s'assurer de l'irréversibilité des titres que le Roi lui avait concédés sur la région. Depuis sa création comme ville, Santo Tomé fut considérée comme la capitale d'El Dorado, qui prit ensuite le nom de province de Guyane et El Dorado. La future Angostura est donc fille de la constance et de la persévérance d'un homme qui fit de la conquête de l'Orénoque et de la Guyane l'obsession d'une vie remplie d'infortunes et de revers. Celles-ci auraient fait renoncer à l'entreprise n'importe quel mortel, mais pas Antonio de Berrío.

La ville garda son emplacement originel pendant un siècle et demi, mais les attaques, harcèlements et mises à sac continuels de nations ennemies de l'Espagne commencèrent à plaider en

faveur de son transfert dans un lieu plus sûr. En outre, on alléguait qu'à cause de son emplacement, sa population ne croissait pas. Cela s'expliquait par le fait que l'insécurité produisait un contexte économique très défavorable ; à tout cela s'ajoutait le peu d'attention que la Couronne prêtait à cette province. Tous ces éléments firent que le roi Charles III, après avoir écouté les arguments du capitaine de frégate José Solano y Bote, qui après sept ans de séjour dans cette région, et après en avoir parcouru une partie importante, en avait fait la proposition au monarque, décida par une Charte Royale de 1762 son transfert à un endroit situé à 140 km de son emplacement originel, où l'Orénoque se réduit à 800 mètres de largeur. Cette année-là, l'agglomération comptait 90 familles, 535 habitants, y compris 113 esclaves, en plus des 66 maisons, d'une église et de 1800 têtes de bétail servant à l'alimentation des habitants. Ces derniers récoltaient en outre des fruits et des légumes, du cacao et de la canne à sucre dans environ 30 petites fermes. La canne à sucre permettait de produire du rhum et du *papelón* [pain de sucre non raffiné] qui, en plus de servir à la consommation des habitants, permettait le commerce avec les missions du Caroni (Rodríguez, *La ciudad de la Guayana del Rey*, 1990).

Outre le transfert de la ville, le document qui faisait connaître la décision du monarque décrétait son retour sous l'autorité administrative du Vice-Royaume de Santa Fe, créant sur le territoire de l'ancienne province de Guyane et El Dorado deux nouvelles juridictions militaires. Dans l'une d'elles, qui avait son siège dans la nouvelle Santo Tomé de Guyane, fut désigné

comme Commandant militaire le lieutenant-colonel Joaquín Sabás Moreno de Mendoza. Entre 1751 et 1757, celui-ci avait été commandant général de la province de Margarita. De là, il entra à Caracas, où il resta sans aucun commandement jusqu'à son transfert en Guyane, où il reçut la mission d'entreprendre une réorganisation militaire ayant pour but d'améliorer les défenses. Pour ce faire, il arma deux chaloupes, et prit des mesures pour empêcher la navigation de l'ennemi sur le fleuve. De même, il dut déplacer la mission franciscaine de Suay. Dans la nouvelle ville, qu'on commença à appeler Angostura, Moreno de Mendoza allait construire une caserne et un fortin où on installerait l'artillerie venant du Château d'Araya de Cumaná qui avait été désaffecté. En 1764, la population de la nouvelle ville était de 57 familles et 180 personnes ; un an après, elle passait à 237. Le transfert de la ville à Angostura lui permit d'avancer sur la voie d'une transformation en un centre de gouvernement sûr et stable, en un axe commercial, et de devenir le port fluvial le plus important du pays : c'est ainsi qu'elle commença à se forger une histoire spécifique sur le plan national (Cabello Requena, 2014).

On commença à édifier la nouvelle ville sur la rive même de l'Orénoque. On érigea d'abord le fortin et, à partir de lui, d'autres constructions sur les hauteurs qui s'éloignaient de la voie fluviale. La ville et le fleuve se trouvèrent indissolublement liés à la « Pierre du Milieu », roche de 350m de long et 100 m de large, et d'une hauteur de 52 m depuis le niveau d'étiage le plus bas ; elle était située au centre même du rétrécissement de l'Orénoque et elle devint au fil des années le symbole de la ville

émergente (Ministère d'État pour la Culture. Institut du Patrimoine Culturel, 2005). À son arrivée dans la ville, bien des années plus tard, Alexandre de Humboldt l'appela « l'Orénocomètre », car elle sert à mesurer le niveau des eaux du fleuve (Simne, 2001). De même, pour renforcer la défense, le gouverneur Moreno construisit sur la rive nord du fleuve une autre installation militaire, ce qui provoqua des rancœurs du fait que ce territoire appartenait à la province de Cumaná. Les congrégations religieuses (jésuites, franciscains observants et capucins catalans), qui s'étaient opposées au transfert de la ville et à l'éloignement de leurs missions, se virent aussi obligées de les construire à proximité de la nouvelle installation. En 1766, Moreno de Mendoza présenta sa démission au Roi, qui décida de le transférer dans un bien meilleur poste en tant que Commandant d'Armes de Puerto Cabello ; il resta cependant dans la ville jusqu'à l'arrivée, en décembre de cette année, de son successeur, Manuel Centurión Guerrero.

Ce capitaine d'artillerie est considéré comme le grand bâtisseur de la ville ; à Caracas, il s'était lié d'une grande amitié avec José Solano, à présent Capitaine Général, qui lui transmet son expérience guyanaise. En 1755, Solano était arrivé en Guyane comme membre d'une commission royale. Celle-ci devait négocier avec une ambassade semblable du royaume portugais au sujet la frontière entre les deux domaines coloniaux. En 1762, ce dernier avait été, la première autorité espagnole à exposer au Roi la nécessité de changer d'emplacement Santo Tomé de Guyane pour l'endroit où se rétrécit l'Orénoque. C'était là où les conditions pour la défense de la ville et la province étaient meilleures ; aussi pourrait-on le considérer comme l'instigateur

de l'idée qui devait changer l'histoire de la ville (Cabello Requena, 2014). Sa connaissance de la province fut d'un grand secours pour Centurión. En outre, en raison de la grande expérience de Solano, comme autorité suprême de la Guyane, le Roi décida que, tant qu'il serait Gouverneur du Venezuela, la province de Guyane serait subordonnée au gouvernement de Caracas. Cette situation dura jusqu'en 1771, où, après la fin de la mission de Solana, la Guyane releva de nouveau de Santa Fe. En 1777, lorsque Carlos III créa par Ordonnance Royale la Capitainerie Générale du Venezuela, la Guyane fut réintégrée sous sa juridiction.

Manuel Centurión venait d'une famille andalouse distinguée qui détenait le marquisat de la Estepa et d'autres titres nobiliaires. Il avait fait des études militaires qui, une fois achevées, l'amenèrent à servir à Oran, en Algérie, où il se distingua dans des combats contre les Maures. Du fait de ses remarquables actions au service de la monarchie, il fut nommé par le Roi Carlos III, en mai 1760, à 28 ans, capitaine de la compagnie d'artillerie de Caracas. En outre, il se distingua dans l'accomplissement de missions confiées par le Gouverneur Solana, dans l'inspection générale de l'artillerie à la Guaira et Puerto Cabello, et, ultérieurement, dans l'élaboration d'un rapport sur l'état des fortifications. Il fut ensuite désigné pour une courte durée, commandant de la place de Puerto Cabello, avant d'être nommé Commandant Général de la Guyane (Avendaño Vera, 1997).

Peu après son arrivée à Angostura, José de Iturriaga, gouverneur de la province voisine du Haut Orénoque et Río Negro, tomba gravement malade et dut se rendre dans cet état à Caracas ; aussi Centurión fut choisi pour assumer cette responsabilité. Ainsi se

trouva unifiée dans les faits toute l'autorité de la Guyane, ce qui fut ratifié par le Roi en mai 1768. Centurión se vit contraint par les circonstances d'assumer, comme priorité de sa charge, la réponse à donner aux menaces qui venaient aussi bien des Portugais qui s'étaient établis au Sud, que des Hollandais et des Français établis dans la région orientale de la Guyane. Pour ce faire, il développa un plan d'encouragement au peuplement par la création, dans la zone frontalière, de villages qui seraient habités par des Espagnols et des Indiens. De même, il se consacra à l'organisation administrative du gouvernement, créant un cabildo et d'autres institutions qui donnèrent un vrai statut de ville à Angostura. Afin de favoriser les finances publiques, il fit une importante donation en liquide sur ses biens propres et créa divers impôts. La création de ces impôts avait pour but d'obtenir des ressources économiques lui permettant d'établir un hôpital, des boucheries, et autres édifices nécessaires. En matière de défense, il se proposa d'améliorer la dotation militaire et les fortifications.

Cependant, le travail de Centurión dans la ville doit surtout se mesurer au grand développement des constructions qui sont présentes aujourd'hui encore, 250 ans après. Au cours des dix années de sa présence dans la ville, Centurión édifia une grande partie de celle-ci : en traçant le maillage institué par la Loi des Indes, et en délimitant le centre urbain auquel il donna la forme d'une amande afin de tirer parti de la configuration accidentée de la ville, il donna sa structure au cœur de la ville naissante. Grâce à l'unification de la Guyane à partir de l'exercice unique des Commandements du Haut Orénoque et Río Negro, par décret du Roi du 5 mai 1768, Centurión eut des facilités pour

consacrer son temps au dessin de la future carte urbaine de la ville (Rodríguez, *La ciudad de la Guayana del Rey*, 1990).

Se charger de cette tâche ne fut pas une entreprise aisée, étant donné que cette œuvre dut s'édifier sur des roches du complexe géologique d'Imataca qui datent approximativement de trois mille six cents millions d'années, et qui sont considérées parmi les plus anciennes de la planète (Simne, 2001). Utilisant poudre, feu et outils de fer, il déplaça de grandes pierres pour construire des rues pouvant aller jusqu'à trois pâtés de maisons de long et presque neuf mètres de large. Il ne se laissa pas non plus décourager par le manque de chaux pour la construction des maisons, et s'arrangea, aidé d'artisans maçons, pour résoudre les problèmes de dénivellation causés par la pente abrupte qui montait depuis le fleuve. Il réalisa une vaste œuvre de travaux publics, parmi lesquels on peut signaler la rue qui longe le fleuve d'un bout à l'autre de la ville, la jetée qui protège la ville contre les crues du fleuve, une église paroissiale, un hôpital et une caserne provisoire, tandis qu'avançaient les travaux pour la construction de la cathédrale (Rodríguez, *La ciudad de la Guayana del Rey*, 1990).

Centurión fut sans aucun doute un personnage assez singulier. Il avait grande foi dans le métissage, et promouvait donc les unions entre Indiens et Espagnols : contrairement aux hauts dignitaires de l'Eglise, il pensait que la coexistence des deux races les favorisait toutes deux. Il promut le développement de hameaux indigènes aux alentours de la ville et établit pour elle un modèle économique qui tirait parti de l'expérience et des connaissances des peuples originaires dans le travail de la terre. Bien sûr, ses idées lui valurent d'importantes controverses avec

les ordres catholiques installés dans la ville et ses environs. Centurión favorisa le travail artisanal et le développement de la manufacture chez les Espagnols comme chez les Indiens, ce qui serait déterminant pour entreprendre le tracé des rues de la ville. Convaincu de la nécessité d'augmenter la population de la ville, il attira des indigènes waraos du Delta de l'Orénoque, de même que des Espagnols et des métis de Caracas, Cumaná et Nouvelle Grenade. Parmi ces nouveaux habitants, se trouvaient notamment des paysans et artisans de Caracas, des chapeliers, savetiers, barbiers, couturières et fabricants de couvertures de Bogota.

L'œuvre la plus remarquable de Centurión fut la construction de la Maison des études, située à l'ouest de la Grande Place, et dans laquelle il fonda une école d'instruction primaire et de latin. La maison est constituée de deux étages de forme rectangulaire, avec un accès latéral. L'entrée avec escalier conduit aux corridors qui surmontent la cour centrale située un étage plus bas » ; les colonnes des corridors étaient en bois et celles du niveau inférieur en maçonnerie (Institut du Patrimoine Culturel, 2005).

Quelques décennies plus tard, cet édifice devait devenir un monument impérisable pour l'histoire du Venezuela. En effet, en 1817, il devint le bureau du Commandement Suprême de la République du Venezuela et la résidence de son titulaire, le Libertador Simón Bolívar. En 1819, il était le siège du Congrès qui porte le nom de la ville, et c'est entre ses murs qu'on devait entendre la voix du Père de la Patrie prononcer le discours d'inauguration de cet événement solennel. De même, elle devait abriter les débats sur les articles qui formeraient la deuxième Constitution de la République, et c'est là qu'on donnerait lecture

de sa version définitive. C'est dans cette résidence qu'au cours de l'année 1818 Bolívar allait rédiger ou dicter, selon les cas, les lettres qu'il échangea avec l'envoyé spécial du gouvernement des USA, Jean-Baptiste Irvine, faisant ainsi de cet édifice le siège de la première chancellerie vénézuélienne, que lui-même dirigerait dans tous les aspects pratiques. C'est là qu'en 1820-1821 allait travailler la députation permanente du Congrès, et qu'en 1821-1822 allait fonctionner le bureau-atelier du Courrier de l'Orénoque, premier journal du Venezuela libre. Dès lors, la Maison des études édiflée par Manuel Centurión commença à s'appeler Maison du Congrès d'Angostura ou Palais d'Angostura.

Le 13 juin 1800, arriva dans la cité le savant allemand Alexandre de Humboldt, accompagné du naturaliste français Aimé Bonpland. Les voyageurs avaient remonté en pirogue environ 2250 km de l'Orénoque et de ses affluents, de sorte que le rétrécissement du majestueux fleuve les invita à faire une halte dans la petite ville. A son arrivée dans l'agglomération, Humboldt rédigea des notes sur l'expérience du voyage sur l'Orénoque et ses impressions sur la ville :

Il me serait difficile d'exprimer la satisfaction que nous éprouvâmes en débarquant à Angostura, capitale de la Guyane espagnole. Les incommodités auxquelles on est exposé lorsqu'on voyage par mer sur de petites embarcations ne peuvent se comparer avec celles qu'on éprouve quand, sous un ciel ardent, entouré d'un essaim de moustiques, on couche pendant des mois entiers dans une pirogue qui ne permet pas, du fait de sa mobilité, le moindre exercice du corps (...). Comme nous venions d'un pays

presque désert, nous fûmes impressionnés par le mouvement d'une ville qui n'avait pas plus de 6000 habitants. Nous admirions ce que l'industrie et le commerce offrent de commodités à l'homme civilisé. Des habitations modestes nous semblaient magnifiques. Toutes les personnes qui nous parlaient nous semblaient pleines d'esprit... » (Lancini, 2008, p.201)

Au début du XIX^e siècle, Angostura était une ville paisible dont la face nord donnait sur l'Orénoque. La prospérité de la petite ville était immédiatement visible. Elle développait une vigoureuse activité grâce à une série de dispositions émanant de la Couronne. Le 24 novembre 1792, fut autorisé le commerce des produits agricoles de la région et celui des esclaves. Le 17 août 1792, la sortie des produits agricoles d'autres provinces par le port d'Angostura fut par ailleurs autorisée. Cette ouverture amena une accélération des échanges avec les colonies étrangères, auxquelles on envoyait des cuirs du cuir, de la viande séchée ou « tasajo », des mules et du bétail (Cabello Requena, 2014). D'Apure partait du bois, de Barinas et de la Guyane même du bétail. Elle importait de son côté esclaves et épices. Du port d'Angostura, il y avait un flux important d'exportation d'argent et de produits agricoles vers l'Europe (Depons, 1960).

Cependant, selon des données du chercheur français François Depons (1960), en 1803, la situation économique commença à empirer, et les affaires se réduisirent à la moitié par rapport à la décennie précédente. L'activité commerciale était entre les mains de Catalans très courageux, et 34 bateaux sillonnaient l'Orénoque, faisant du commerce de cabotage et d'échange avec les colonies étrangères voisines. À cette époque, selon des

données du même Depons, la province de Guyane comptait 34 000 habitants, parmi lesquels 19 425 étaient des Indiens des missions religieuses, et 1000 autres étaient dispersés dans de petits villages. Angostura comptait 6 775 habitants.

Les événements survenus à Caracas le 19 avril 1810 ne reçurent pas le soutien de la Province de Guyane. Les 11 et 12 mai, la Municipalité, constituée en Junte Supérieure Provinciale, acceptait la décision de la Junte de Caracas comme expression de la représentation du roi renversé Fernando VII. Mais, sous l'influence de l'évêque José Ventura Cabello, cette décision fut annulée le 13 juin : ignorant la sentence émise à Caracas, la Guyane proclame sa loyauté au Conseil de Régence qui, le 31 janvier de cette année-là, avait unifié les juntas provinciales de la péninsule pour affronter les envahisseurs français (Rodríguez, *Ciudad Bolívar*, 1997). Cela pourrait s'expliquer par le manque de liens entre les élites de Caracas et d'Angostura. Les autorités de la province prirent en revanche des mesures pour protéger et défendre le territoire, de façon à ne pas provoquer de changements susceptibles d'altérer l'ensemble de privilèges dont elle jouissait. Au fond, elles méconnaissaient l'ampleur du mouvement, et agirent à partir d'intérêts locaux, jurant fidélité au Roi (Cabello Requena, 2014). Toutefois, quelques citoyens manifestèrent leur appui au mouvement patriotique qui se développait à Caracas en faveur de la République. Ils furent poursuivis, arrêtés et envoyés en exil à Puerto Cabello, Puerto Rico et Ceuta. Pendant les années de la Première République, et même de la Deuxième (1813-1814), la Guyane resta fidèle à la Couronne (Rodríguez, *Ciudad Bolívar*, 1997). À plusieurs reprises, en mars 1812, mai 1815 et janvier 1817, les armées

patriotes furent repoussées aux portes d'Angostura. Celle-ci devint le refuge et l'arsenal du royalisme créole.

Après cette dernière tentative, menée par le Général Manuel Piar, les patriotes renoncèrent à attaquer directement la ville, et optèrent pour le siège. En avril, Piar mit en déroute à San Félix les forces royalistes commandées par le Général Miguel de la Torre. Les patriotes firent preuve dans le combat à courte distance, y compris corps à corps, d'un courage extrême et d'une extraordinaire impétuosité, qui causèrent d'immenses revers et un grand nombre de morts parmi les royalistes. Piar, qui commandait directement la cavalerie, ne laissa pas les Espagnols se regrouper, empêchant le déploiement en ordre de bataille de leurs troupes qui s'enfuirent en désordre ; seule l'épaisse forêt et l'arrivée de la nuit rendirent impossible une extermination totale des Conservateurs. Ces derniers furent incapables de répondre à la marée de l'offensive patriote. Dans une lettre très privée que le Libertador écrit au Colonel Leandro Palacios, où il réfléchit et réitère ses vœux d'amitié, regrettant que les contingences de la guerre ne lui permettent pas d'entretenir leurs liens comme il le souhaiterait, il profite de l'occasion pour placer très haut la victoire de San Félix. Il dit à Palacios :

La victoire que le Général Piar a remportée à San Félix est le plus brillant succès qu'aient obtenu nos armes au Venezuela... Maintenant, plus que jamais, nous devons nous fier à la fortune, puisque nous commençons la restauration du Venezuela là où il faut le faire : par l'Orénoque et les Plaines. (Bolívar, Œuvres Complètes, 1947 a, p. 230).

La défaite de San Félix aggrava le siège des Espagnols en Guyane. Ils tentèrent toutefois de résister et luttèrent pour ne pas se rendre malgré les importantes restrictions et privations auxquelles ils étaient soumis, espérant un secours qui n'arriva jamais. En effet, à partir de mai, le chef militaire au Venezuela, Pablo Morillo, sous-estima l'importance de la région pour la stabilité du pays, et à partir de mai, il porta tout efforts pour reconquérir la province d' Orient, en particulier de Margarita, et refusa l'envoi de renforts en Guyane.

- À l'inverse, les patriotes comprirent depuis le début la valeur stratégique qu'aurait la province dans le dénouement de la guerre. Le 28 novembre 1816, Piar avait écrit à Páez une missive où il affirmait avec certitude :

« La Guyane est la clé de la plaine, c'est la forteresse du Venezuela (...) Par sa position, elle est en contact avec les pays étrangers et avec tout l'intérieur : elle est couverte et défendue par un mur de bronze inébranlable: l'Orénoque ; enfin, c'est la seule région du Venezuela qui, exempte des calamités de la dernière guerre, nous offre des ressources pour nous procurer le nécessaire, et le seul point de défense que nous puissions choisir, aussi bien pour établir nos magasins, que pour avoir un refuge sûr si le sort nous réduisait à la dernière extrémité. L'occupation de la Guyane doit donc faire l'objet de tous nos efforts. Ses avantages sont inestimables et les maux qu'elle causerait si on la laissait derrière nous sont connus de tout Vénézuélien ». (Blanco & Azpurúa, 1875, pp 498-499).

De son côté, le Général José Francisco Bermúdez dirigeait le siège d'Angostura, tandis que, dans le même temps, Bolívar lui-même se chargea des actions contre Los Castillos, localité appelée aussi la Vieille Guyane. Ainsi, le Chef Suprême assura directement la direction des opérations, estimant qu'il valait mieux obtenir la reddition d'Angostura par la faim que de sacrifier une partie de ses troupes dans une attaque inutile. Les privations des assiégés augmentaient de jour en jour, mais la crainte d'être exécutés s'ils se rendaient portait leur résistance à des niveaux incroyables ; l'épuisement et les maladies jouant aussi leur rôle. Dans cette situation, Bolívar adressa des instructions à Brión en vue de parachever le blocus de l'Orénoque et éviter la fuite de l'ennemi. En outre, il ordonna la construction de « flecheras », c'est-à-dire de petites embarcations, afin de constituer l'« Escadrille Subtile », formée de deux groupes équipés de ces simples canots à quille, auxquels il ajouta quelques canots pris à l'ennemi. De même, il prit des dispositions pour l'édification immédiate de deux fortifications susceptibles d'appuyer d'éventuels combats sur le fleuve. L'ensemble de ces mesures était de nature à faire de l'Orénoque le théâtre victorieux de la guerre. Dès les premiers jours de juillet, Brión entra dans l'Orénoque avec une flotte puissante formée de deux divisions, dont l'une était commandée par le capitaine de Margarita, Antonio Díaz. Ce dernier engagea un combat féroce contre les Espagnols, qu'il vainquit le 8 juillet dans l'île de Pagayos. C'est ce qui permit l'entrée sans incidents de la flotte de Brión dans l'Orénoque. La résistance des Espagnols dans Angostura dura encore une semaine de plus. Sept mois s'étaient déjà écoulés depuis le début du siège de la

ville. Les ravages causés par la faim, le harcèlement perpétuel de l'artillerie et la nouvelle de l'entrée de Brión dans le fleuve, ajouter à cela l'encercllement, menèrent les militaires et les habitants à la conviction suivante : il n'y avait pas de possibilités de survivre, aussi ils devaient abandonner la ville, projet qu'ils mirent à exécution entre la nuit du 16 juillet et l'aube du jour suivant.

Le 18 juillet, le Général Bermúdez entra dans la ville. Le 11 août, le Libertador s'installait dans le Palais de Centurión. Quatre jours auparavant, il avait écrit à Leandro Palacios une lettre où il confirme, euphorique : « Enfin, j'ai le plaisir de voir la Guyane libre ! La capitale s'est rendue à nous le 18 du mois dernier, et ses forteresses le 3 du mois courant ». (Bolívar, Œuvres Complètes, 1947a, p.257). Le commerce dans la ville reprit immédiatement, des bateaux de divers pavillons remontaient l'Orénoque, apportant des fournitures guerrières, en échange de bétail et de produits agricoles. Devant l'impossibilité, pour le nouveau gouvernement, de structurer rapidement et de façon absolue tout le commerce, des négociants anglais venus des îles accaparèrent l'activité économique et financière à travers le fleuve. La vie, dans la ville, commença à reprendre son cours normal. Il y eut même une augmentation de la population, du fait du nombre important des effectifs militaires d'une part, et du grand nombre d'artisans qu'on fit venir pour travailler dans les chantiers navals, ateliers militaires, et autres travaux de soutien à l'effectif militaire qui dominait dans la ville, d'autre part.

II

1817 : premières mesures d'organisation de la nouvelle République

Dans une missive datée du 6 août depuis la Guyane et adressée à Martín Tovar Ponte, qui devait plus tard être membre du Conseil d'État, Bolívar réaffirme ce qu'il avait dit à Leandro Palacios :

« Enfin, nous voyons la Guyane libre et indépendante » (Bol., O C, 1947a, p.254). Dans cette même lettre, le Libertador évalue la situation créée à la suite de l'abandon d'Angostura et de la Guyane par les Espagnols et leur occupation par les patriotes, estimant que : « Cette province est un point capital : nous prenons l'ennemi à revers d'ici jusqu'à Santa Fe, et possédons un immense territoire sur les deux rives de l'Orénoque, Apure, Meta et Arauca. En plus, nous possédons des têtes de bétail et des chevaux. Comme chaque jour de lutte se réduit à conserver son territoire et à prolonger la campagne, celui qui obtiendra le plus cet avantage sera le vainqueur ». (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a, p. 255).

Il écrit dans la même veine le 1^{er} septembre à Fernando Peñalver quand il estime que « La possession de l'Orénoque nous offre une ouverture vers toutes les provinces de la Terre Ferme ». (Bol., O C, 1947a, P.258).

Il ordonna immédiatement la confiscation des propriétés meubles et immeubles et la confiscation de la fortune des Espagnols qui avaient fui la ville, montrant une certaine bienveillance à l'égard des patriotes : la dot des femmes était exemptée de la confiscation, ainsi qu'un tiers des biens des maris, qui devaient être partagés entre les filles célibataires et les fils de moins de 14 ans. Les biens confisqués passèrent entre les mains de l'État, et ceux qui avaient été pris aux patriotes par les Espagnols furent récupérés pour être administrés par la nation, en attendant une décision sur leur destination finale. De même, il confisqua les biens des capucins et autres missionnaires qui passèrent tous sous administration centrale. Selon Guerra Vilaboy (2007), cette mesure tendait à démocratiser la propriété rurale, à donner un signal clair en ce qui concerne l'abolition de l'esclavage, déjà proclamée antérieurement, et obtenir ainsi l'appui des secteurs modestes et déplacés de la population, ainsi qu'à affirmer son autorité. Le jour même de l'approbation de ce décret, le 3 septembre, il autorisa expressément la fin du blocus de la Guyane : l'Orénoque et ses affluents redevenaient ainsi navigables, et les ports étaient ouverts à la navigation de bateaux de tous pavillons (Rodríguez, *Bolívar en Guayana*, 1983). Ainsi la République commença-t-elle à se ravitailler de façon à assurer ses besoins, et on assista à un retour progressif à la normalité dans le commerce et les échanges.

Le 23 septembre, il créa le Tribunal des Saisies qui avait entre autres pour fonction de décréter des saisies, attribuer des biens au Trésor Public, effectuer des inventaires, collecter des documents de créances, nommer des dépositaires, et procéder à des adjudications – tout cela ayant pour but de mettre de l'ordre

dans la gestion et l'utilisation des finances de l'État.

Bolívar n'oubliait pas la nécessité de poursuivre sans trêve la guerre ; il comprenait que la possession de la Guyane lui avait fourni une aide économique qu'il n'avait pas auparavant. Aussi, se proposait-il d'utiliser les richesses de la province pour acquérir l'armement et les moyens nécessaires pour étendre l'offensive à tout le pays. Estimant que le commerce extérieur de la nouvelle république installée à Angostura devait se fonder sur l'exportation de bétail bovin et de mules, il donna des instructions à Fernando Peñalver, un de ses conseillers les plus proches qui se trouvait à Trinidad, pour qu'il achète du matériel de guerre après la vente des bêtes qu'il promet de lui envoyer ; mais il comprend les difficultés du moment pour le développement du commerce, surtout à cause du manque d'embarcations appartenant à la république, et du fait que celles-ci sont dotées des caractéristiques propres au transport des animaux. En outre, il redoute que le produit des ventes puisse être considéré comme une partie des dettes anciennes que pouvait avoir le gouvernement. Dans un autre domaine, malgré l'optimisme qu'il exprime dû aux nouvelles positives sur l'évolution des actions guerrières dans d'autres régions du pays, il ne cache pas son mépris pour le « désordre et la désorganisation » et pour l'incompétence en matière d'administration qui règne dans le gouvernement.

Au milieu de toutes ses tâches, il n'oublie pas de charger Peñalver de l'achat d'une imprimerie, qu'il considère comme « aussi utile que les munitions ». L'imprimerie qu'on put obtenir fut échangée contre 25 mules qui valaient 25 pesos chacune. Il est extrêmement préoccupé par la nécessité de trouver des bêtes

pour l'exportation ; aussi presse-t-il le colonel et prêtre José Félix Blanco, qui occupait la fonction d'administrateur dans la réorganisation des Missions du Caroni, pour qu'il accélère l'acquisition de veaux. En outre, il ordonne de châtrer tous les taureaux inaptes à l'élevage en troupeau afin qu'ils soient rapidement destinés à la vente. Pendant tout le mois de septembre, Bolívar et Blanco correspondent de façon continue. Dans chaque missive, le Libertador donne des instructions et se montre anxieux d'avancer dans l'organisation d'une logistique propre à résoudre les impérieux besoins de la guerre. Il promulgua ultérieurement un décret daté du 18 décembre pour favoriser la vente libre de bétail bovin, qui se trouvait jusque-là soumise à des restrictions, contrairement aux mules, dont le commerce était libre. Ces limitations n'avaient pas produit les bénéfices escomptés, causant au contraire des gênes à la population et des préjudices au gouvernement. Par ce décret, on autorisait la vente libre du bétail bovin à l'extérieur et on fixait les impôts frappant cette activité commerciale. Toutefois, la vente des mules pour l'exportation fut sujette à des contrôles en faveur de l'État, tandis qu'on libérait leur vente en territoire national.

Au milieu de cette fiévreuse activité gouvernementale, le Libertador se voit contraint à reporter son attention sur ce qui constitue peut-être un des événements les plus fâcheux et tristes de sa vie : l'emprisonnement, le jugement et l'exécution du Général Manuel Piar, héros d'El Juncal et de San Félix. Après avoir lu de nombreux documents et lettres concernant le sujet, il est très difficile de discerner ce qui est arrivé. La correspondance entre Bolívar et Piar ne laisse voir ni antipathie

du premier à l'égard du second, ni manque de respect vis-à-vis de l'autorité de Bolívar de la part de Piar. Les investigations ordonnées par Bolívar, dont celle effectuée par le colonel Briceño Méndez, n'apportent pas de preuves quant à une conspiration de Piar avec des noirs et des métis afin de se soustraire à l'autorité de Bolívar et des « Mantouans de Caracas ». Mais il ne fait aucun doute que Piar a agi de façon irresponsable en refusant d'obéir à des ordres venant du Chef Suprême et du Commandement Supérieur, ce qui est inacceptable lorsqu'on est sous les armes. Son comportement était d'autant plus grave que ces actes d'insubordination se produisaient dans le contexte d'une situation de guerre. De plus, il semble que Piar fut desservi par certaines rumeurs partisans le présentant comme proche de Mariño et de ses tendances divisionnistes. Celles-ci se concrétisèrent lors du petit Congrès de Cariaco, qui se tint le 8 mai 1817. A cela a pu s'ajouter la profonde aversion à son égard du Général José Francisco Bermúdez, à cause d'une dispute d'ordre personnel. Tout cela contribua à créer une stigmatisation dont il ne put se débarrasser jusqu'à sa mort. Le 5 août, Bolívar lança une impitoyable proclamation contre Piar, dans laquelle il émet de graves accusations qu'on pourrait considérer comme les raisons de sa condamnation à mort. Ce document est cependant émaillé de contradictions par rapport à ce que lui-même avait déclaré dans d'autres écrits. Le principal grief est d'avoir fomenté une guerre de castes. En outre, dans ce document, Bolívar niait les mérites militaires du général né à Curaçao, que le Libertador lui-même avait reconnus en d'innombrables occasions. La réponse de Piar fut de s'évader, jusqu'à ce qu'il soit capturé et fait prisonnier à

Aragua de Maturín le 27 septembre. Il fut ensuite jugé et fusillé le 16 octobre, sans qu'il ait reconnu aucune des charges contre lui, et sans qu'on ait pu non plus les prouver.

L'exécution de Piar est si paradoxale que Bolívar déclara, certes en 1828, que sa mort permit de démanteler une sédition, un coup d'État, et qu'elle effraya les conspirateurs, parmi lesquels Mariño et les participants du petit Congrès de Cariaco qui reconnurent dès lors l'autorité unique du Libertador. Mais, d'un autre côté, il affirma aussi dans une lettre au général Santander du 20 avril 1820 – en contradiction avec sa proclamation du 5 août - : « Il faut être juste : sans les mérites de Piar, la République ne compterait pas autant de victoires »... (Bol., *O C*, Vol.I, 1947, p.423).

L'émotion causée dans la société par le jugement et l'exécution de Piar dut être rapidement surmontée par la force des circonstances politiques, militaires et économiques, qui ne permettaient pas de faire de trêves. À peine Bolívar arriva-t-il en Guyane en août qu'il commença à développer une intense activité politique en qualité de chef d'État, se consacrant à l'organisation, et à la création de lois propres pour donner forme à la République. En plus de s'impliquer dans les fonctions de sa magistrature, il intégra dans ses tâches l'activité législative, la diplomatie, la planification des actions de guerre et le renforcement de l'Armée et de la Marine de Guerre face à l'éventualité de la confrontation avec l'Espagne comme étape décisive. Le 30 octobre, il fit le premier pas vers l'instauration formelle du gouvernement. Ce jour-là, fut constitué un Conseil Provisoire d'État en tant qu'organe assesseur avec vote consultatif ; sa structure comprenait des sections État et

Finances, Guerre et Marine, et Intérieur et Justice (Rodríguez, *Angostura, escenario de un discurso histórico*, 1978) [Angostura, théâtre d'un discours historique].

Furent respectivement désignés pour ces postes Francisco Antonio Zea, l'Amiral Luis Brión et le Dr Juan Martínez. Le caractère provisoire de cette instance était dû à l'impossibilité d'établir pour le moment un gouvernement représentatif et une constitution permanente. Tous les efforts seraient faits dans ce but, dans la mesure où les circonstances de la guerre le permettraient, et jusqu'à ce que tout le pays, et en particulier sa capitale, soient libérés de la domination espagnole. De même, on institua une Haute Cour de Justice, tandis qu'on assurait la continuité du renforcement du Pouvoir Judiciaire par l'installation d'un Tribunal Consulaire ou Tribunal de Commerce. Le 6 octobre et le 17 novembre, on émit également des décrets afin de créer des instances judiciaires dans les provinces, facilitant l'administration de la justice à travers la création de mécanismes visant à simplifier les démarches.

Le jour suivant, 1^{er} novembre, au cours du discours d'installation du Conseil d'État, Bolívar rapporta de façon détaillée les vicissitudes qu'avait dû traverser le pays depuis la déclaration d'Indépendance, les avatars de la guerre, les défaites et revers inclus, bref tout ce qui avait rendu impossible la consolidation des institutions nées de la déclaration du 19 avril 1810, qui fut signée devant le peuple vénézuélien et le monde entier le 5 juillet de l'année suivante. Maintenant, une fois la libération de la Guyane consolidée, l'instauration des autorités officielles comblait un vide dans l'exercice des fonctions de l'État. Ainsi, à l'existence du pouvoir exécutif dans la personne du Chef

Suprême, venaient s'ajouter celles du pouvoir législatif à travers le Conseil d'État, et du pouvoir judiciaire à partir des décisions émanant de la Haute Cour de Justice. De la même manière, les tâches concernant le commerce et l'agriculture seraient accomplies à travers le Tribunal de Commerce.

Le Libertador fit ensuite connaître le nom des gouverneurs et commandants généraux des provinces de Barcelona, Cumaná, Margarita, Barinas et Casanare, et de Guyane, respectivement les généraux José Tadeo Monagas, José Francisco Bermúdez, Francisco Estéban Gómez, José Antonio Páez et Manuel Cedeño. De même, il déclare la ville d'Angostura siège provisoire de résidence et capitale du gouvernement du Venezuela. En outre, il ordonne que les pouvoirs exécutifs et judiciaires et la commission spéciale pour la répartition des biens nationaux entre les soldats de l'Armée de Libération restent dans la ville jusqu'à ce que Caracas soit libérée (Bolívar, *Obras Completas*, 1947b). Dans cette allocution, Bolívar exprima nettement dès les premiers instants la nécessité d'établir une Constitution qui consacrerait le système républicain et fédéral que les Vénézuéliens s'étaient donné, ainsi que des principes d'organisation qui établiraient la « séparation des pouvoirs et l'équilibre des autorités ». (Bol., O C., 1947b, p. 1111). Il exhorte les participants de prendre conscience que l'installation de ce corps politique était le symbole d'une période heureuse de la nation vénézuélienne. En effet, à partir de cet instant, le gouvernement pourrait compter sur un large éventail d'éminents serviteurs, magistrats, militaires, juges et administrateurs qui lui apporteraient, outre la protection, le soutien nécessaire qu'offre la plus importante des forces : celle

de l'opinion publique. Ainsi, le soutien que le peuple donnerait au nouveau Conseil d'État « sera le plus solide rempart du Gouvernement ». (O. C., 1947b, p. 1114).

De même fut créé, le 5 novembre, le Conseil de Gouvernement pour prévoir les impératifs éventuels de la guerre qu'il fallait continuer à mener. Bolívar prit cette mesure en anticipant la possibilité de sa mort au combat et la nécessité de ne pas laisser le gouvernement acéphale et en situation d'anarchie face à cette tragique éventualité en période de guerre. Le décret établissait avec précision que les membres du Conseil de Gouvernement constitué par l'Amiral Luis Brión, le Général Manuel Cedeño¹ et l'Intendant Francisco Antonio Zea, seraient en cas de mort du Chef Suprême ou de capture par l'ennemi, revêtus d'une pleine autorité pendant 60 jours, durant lesquels ils devraient exécuter les mesures qu'il avait décidées, et qu'il laissait en triple exemplaire dans des enveloppes fermées et scellées. (Rodríguez, Bolívar en Guayana, 1983). Ces enveloppes contenaient des instructions précises sur le processus à suivre dans le cas de son absence par mort ou capture, établissant la procédure pour l'élection d'un nouveau Chef Suprême. Ces consignes établissaient que face à ces situations, il fallait informer les généraux de division Bermúdez, Cedeño et Urdaneto, les généraux de brigade Monagas, Zaraza, Anzoátegui et Páez, et tout général exerçant les fonctions de gouverneur provincial ou commandant général d'une province ou d'un corps d'opérations, qui procéderaient à l'élection de deux représentants par organisme. Ces généraux devaient à leur tour

¹ Son nom apparaît sous la forme Sedeño dans les écrits du Libertador.

se réunir à Angostura dans un autre lieu où, du fait des hasards de la guerre, se trouverait le Conseil de Gouvernement pour élire, selon le jugement de chacun, le nouveau Chef Suprême.

Dans un autre domaine, Bolívar institua des mesures strictes pour le commerce de bétail et de mules (qui, comme on l'a indiqué, étaient les seuls produits d'échange dans la province de Guyane), considérant que – en certaines occasions – le financement de la guerre dépendait de leur vente ou leur troc. (On faisait aussi commerce, mais à plus petite échelle, de suif et de cuir). Ces nécessités l'amènèrent à régler les affaires navales : il fixa des normes pour la répartition des biens pris à l'ennemi, ainsi que les salaires que devaient toucher les employés de l'amirauté pour le traitement des procédures légales concernant les navires, et créa un corps de pilotes pour la navigation sur l'Orénoque. De même, il prit des mesures concernant les affaires ecclésiastiques, les services de police municipale, les postes et les élections, en prévision des élections pour les Conseils Municipaux qui devaient se tenir le 8 décembre 1817. De la même façon, il décréta le 20 novembre qu'on ajouterait au drapeau national une huitième étoile pour saluer l'incorporation de la Guyane à la République.

De même, le Libertador se consacra promptement à prendre des décisions d'ordre militaire afin de renforcer l'armée : il s'occupa de l'entraînement, l'armement et les fournitures de toutes sortes ; il rédigea en outre des lois et décrets propres à renforcer la structure interne et le fonctionnement de l'institution militaire. Dans ce domaine, il développa à partir du 4 septembre une activité frénétique. Ce jour-là, il envoya le Lieutenant-Colonel Fernando Galindo, assistant général et

chargé de l'État-Major Général, créer le Bataillon du Bas Orénoque, et mit à sa tête le Colonel Antonio José de Sucre. Le 11 du même mois, il informa le Père Blanco qu'il avait décidé de laisser le Bas Orénoque sous les ordres du général Urdaneta. Aussi devait-il se coordonner avec lui pour tout ce qui concernait les fournitures de l'armée ; le 15, il ordonna à Urdaneta de transférer immédiatement l'Escadron de Dragons à Angostura, et ordonna le même jour à Bermúdez, de désigner une liste de soldats d'infanterie qui devaient désormais continuer leur service dans l'artillerie ; le 17, il donna des instructions au général Cedeño pour qu'il se déplace à Maturín afin de capturer Piar et d'empêcher le Général Mariño d'entreprendre des actions pouvant retourner la population de ce Département contre la République.

Il envoya le même jour le Général Andrés Rojas apporter son soutien au Général Cedeño dans sa mission. Parallèlement, il écrivit à Mariño pour lui enjoindre de se soumettre à l'autorité du gouvernement du Venezuela ; le 18, il écrivit à Brión pour l'informer de la fin du décret de blocus des ports de l'Orénoque ; le 22, il donna des instructions à José Tadeo Monagas pour renforcer et améliorer l'esprit combatif de la brigade qu'il commandait, et à divers officiers supérieurs pour qu'ils soutiennent le passage du Général Bermúdez avec sa Division qui devait traverser la province de Barcelona pour aller assumer ses responsabilités comme Gouverneur de Cumaná (Bolívar, *Documentario de la Libertad*, N°12, 1983). C'est ainsi qu'il apporte solidité et gouvernabilité aux territoires libérés de la partie orientale du pays afin de construire une arrière-garde sûre, en prévision du lancement de la campagne vers l'Occident.

Dans ce contexte, il édicta le 24 septembre une résolution par laquelle il créait un État-Major Général (EMG). Cet état-major avait pour mission d'organiser et de diriger les armées et d'éliminer toutes les instances en rapport avec cette fonction afin de créer un corps unique de direction de la guerre. Celui-ci serait dirigé par un général de division ou du moins un général de brigade. Cette responsabilité échet au général Carlos Soublette ; le Colonel Francisco de Paula Santander fut désigné comme chef adjoint de l'EMG. Cette structure devait être reproduite dans les divisions de l'armée, lesquelles devaient créer un État-Major de division. Le Chef Suprême, comprenant la nécessité de professionnaliser cette activité au sein de l'armée, décida que les officiers qui seraient incorporés à ce nouvel organe y feraient carrière et seraient promus en fonction de leur ancienneté (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, 1881, a).

Le 7 octobre, Bolívar écrivit la première lettre dont on ait mémoire au Colonel Antonio José de Sucre, qui n'avait alors que 22 ans. Le Libertador avait évidemment reconnu sur le champ les extraordinaires dons de commandement du futur maréchal d'Ayacucho. Dans une curieuse missive où il lui informe qu'il a décidé de le nommer Chef d'État-Major de la division sous les ordres du général Bermúdez à Cumaná, il donne des instructions à Sucre afin qu'il exerce son influence sur la troupe afin de lui faire comprendre que l'union et l'obéissance au gouvernement sont dans son intérêt. Il lui donne ensuite quatre ordres précis, mais, ce qui est incroyable, c'est qu'il laisse à sa discrétion l'exécution des deux premiers, tandis que, dans le dernier, il lui confie la mission délicate d'exhorter Mariño à se subordonner aux intérêts de la République, tout en lui

soulignant que, s'il n'y réussit pas, il peut venir le trouver pour l'informer de la situation. Finalement, il lui avoue que ce sont des ordres réservés, et une garantie afin qu'il puisse remplir sa mission sans interférences. Cette lettre est la première d'une longue série où le Libertador mettra en valeur, sans ménager ses mots, les qualités de Sucre et la nécessité de compter sur lui, en raison de l'estime qu'il lui porte et des mérites qu'il a su accumuler (Bolívar, *O. C. Vol.I, 1947a*). De la même manière, Bolívar adopta des mesures pour récompenser les actions des défenseurs de la Patrie, rédigea un Règlement de prises de détenus pour la répartition des biens pris à l'ennemi et prit en outre d'autres mesures pour renforcer le gouvernement, jusqu'au 22 novembre, jour où il partit pour Apure, où il devait rencontrer le général Páez pour élaborer les mesures nécessaires pour poursuivre la guerre. Il revint à Angostura le 5 juin 1818.

III

La situation politique internationale et son influence sur la lutte pour l'indépendance

Le processus de lutte pour l'indépendance aux Amériques a toujours été conditionné – pour des raisons évidentes – par les événements survenus en Europe et aux USA ; les actions de ces pays reflétaient les intérêts propres à chacun, mais aussi les intérêts des groupes, des individus, des classes sociales. En Amérique Latine, on chercha un appui moral, une aide militaire et financière, et aussi la reconnaissance des gouvernements qui émergeaient des luttes d'émancipation (Hilton, 2001). Depuis Angostura, Bolívar suivait en permanence la situation politique internationale, étudiant les rivalités et les contradictions susceptibles de faire naître – à partir des besoins de chaque pays – de l'intérêt et soutenant la lutte menée au Venezuela contre la domination espagnole.

Les événements survenus en Amérique étaient suivis avec le plus grand intérêt en Europe du fait de l'influence qu'ils pouvaient avoir sur toute une série de dynamiques susceptibles de générer des effets variés sur l'évolution politique de la planète. Un grand marché, totalement inexploré, s'ouvrait à des puissances autres que l'Espagne et le Portugal. De nouveaux États-nations se créaient, qui allaient rendre possibles des alliances avec l'Europe, ou avec certains de ses pays qui

maintenaient encore des désaccords ou des différends entre eux, et le flot abondant de ressources naturelles qu'on en extrayait pouvait jouer un rôle décisif dans le développement de certains de ces pays ou alliances. De même, on pouvait s'attendre à un flux migratoire depuis l'Europe ou l'Amérique qui contribuerait à forger de nouvelles loyautés et identités, dont on espérait qu'elles joueraient un rôle essentiel dans le futur pour le contrôle des élites qui surgiraient de l'indépendance.

Dans cette période qui suivait la défaite de Napoléon, L'Europe et le système international s'engageaient sur une voie particulière qui se différenciait de l'étape antérieure. Il faut souligner le début – encore timide dans la deuxième décennie du XIX^e siècle – d'une dynamique de croissance économique qui s'accroîtrait au fil des années, et sur laquelle influèrent le commerce transocéanique et le grand potentiel financier de l'Angleterre. De même, les arrangements entre les puissances européennes allaient mener à une époque d'accords et d'absence de guerres prolongées, même si les conflits ne disparurent pas complètement. Il faut aussi considérer les progrès technologiques comme un facteur qui commencerait à influencer sur le développement de la guerre, aussi bien sur terre que sur mer., Après la bataille de Waterloo et la défaite de Napoléon, ee furent des années, à partir de 1815 de prééminence absolue dans les affaires internationales de la Grande-Bretagne, qui profitait de la conjonction de « sa domination navale, son crédit financier, son expérience personnelle et sa diplomatie d'alliances » (Kennedy, 1994, p.249).

À ce stade de l'histoire, l'Europe vivait la période dite « d'alliances et systèmes de congrès », en quête d'une

réorganisation territoriale et politique à partir de présupposés idéologiques. Cette étape connue en Europe sous le nom de Restauration entraîna le retour au sommet de forces rétrogrades de la société, qui avaient été vaincues en France en 1789. Ce fut aussi une période de luttes croissantes jusqu'à ce que, pendant le Congrès de Vienne qui eut lieu entre octobre 1814 et juin 1815, s'imposât un nouveau système de sécurité collective, qu'on peut considérer comme fondateur d'une nouvelle Europe. L'Autriche et surtout la Grande-Bretagne avaient en vue la création d'un système fonctionnant de façon permanente et faisant obstacle à la naissance et au développement de la guerre. Remarquons toutefois que la monarchie russe voulut imprimer au système un sceau religieux (Alija Garabito, 2001). Bien que l'objectif fût de sauvegarder la paix et l'harmonie entre les États, il s'orienta finalement vers la répression des mouvements libéraux. Ce modèle fut appelé le « Concert Européen ». La Restauration était l'expression du retour au modèle européen de 1660, après la révolution anglaise, ou, vu dans le contexte du passé le plus récent, le retour au système antérieur à la Révolution française de 1789. Il s'agissait de faire « revenir au bercail » la France, ce qu'on estimait aussi difficile que de supposer que l'Europe pourrait revenir au passé. Cette situation entraîna des tensions qui conduisirent à vivre une période de « paix relative ».

Dans cette mesure, il se créa une contradiction insurmontable entre les secteurs radicaux qui voyaient dans la Restauration un crime contre la Révolution, et les conservateurs qui la considéraient comme un programme politique souhaitable mais impossible à réaliser (Bergeron, Furet & Koselleck, 1988).

Sur un plan plus général, les puissances s'unirent pour stabiliser le système international à partir de leurs intérêts ou, du moins, pour faire en sorte que les altérations qui pourraient survenir aient un impact mineur et ne modifient pas l'ordre établi. Dans les faits, on voulait éviter une nouvelle « Révolution française » — événement qui avait entraîné des dérèglements extrêmes des structures sociales traditionnelles de l'Europe —, d'où les soupçons et les méfiances des élites conservatrices, qui considéraient avec défiance toute initiative libérale. Aussi, la diplomatie du Concert Européen se consacra à éviter tout type de risque pouvant conduire à la guerre, qu'on voyait comme un danger d'une dimension seulement comparable à celui de l'autodétermination nationale ou d'une réforme constitutionnelle portant atteinte au pouvoir des monarchies (Kennedy, 1994). Les dirigeants politiques pensaient qu'il fallait faire le plus d'efforts possible pour surmonter les difficultés nées des turbulences nationales et de certains secteurs qui se voyaient menacés par l'arrivée de nouvelles technologies : l'urbanisation, et la société préindustrielle. Dans cette mesure, ils arrivèrent à la conclusion qu'ils devaient à tout prix empêcher les conflits externes pour se consacrer à la résolution des problèmes domestiques.

Avant Waterloo et le Congrès de Vienne, il y eut en janvier 1814 des réunions à Bâle, en Suisse, et une conférence à Châtillon, en France, de février à mars de la même année. Dans cette conférence, les puissances alliées contre ce pays commencèrent à se mettre d'accord sur les problèmes les plus importants qui allaient émerger du fait de l'éventuelle défaite d'un Napoléon déjà très affaibli. Il y avait surtout un sujet brûlant, celui du

système politique que devrait adopter la France et son rôle dans ce concert des nations. Le Traité de Chaumont, signé entre la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie et l'Autriche (la Quadruple Alliance) en mars 1814, garantit l'unité de l'Europe malgré les avis éloignés qui se manifestaient sur certains sujets. Cet instrument devint le paramètre sur lequel allait reposer l'équilibre européen des prochaines décennies. La garantie de cet équilibre venait en grande partie du caractère insulaire de l'Angleterre, qui ajouta « seulement » à sa souveraineté la petite île de Helgoland, située sur le bord sud-est de la Mer du Nord, et Malte dans la Méditerranée. Elle s'attribua en outre le protectorat sur les îles Ioniennes, situées dans la mer du même nom sur les côtes nord-ouest de la Grèce – bases qui lui permettaient d'influer sur tout le continent –. Si on regardait la nouvelle carte politique européenne, on pouvait en déduire qu'en plus de l'Angleterre, la Russie fut – quoique de façon relative – l'autre grand vainqueur des guerres contre Napoléon, tandis que les autres puissances devaient faire un long chemin pour obtenir des gains extrêmement faibles. Dès lors, la crainte qu'on avait ressentie durant les dernières années à l'égard de la France fut substituée par celle que la Russie commença à inspirer parmi les puissances du vieux continent (Bergeron, Furet & Koselleck, 1988).

Pour l'Amérique, le plus intéressant à relever, c'est que ce traité se proposait de restaurer la famille des Bourbon dans la monarchie espagnole, après avoir écarté Napoléon du pouvoir. À une date ultérieure, on négocia le Premier Traité de Paix de Paris du 30 mai 1814 entre la France et les signataires de Chaumont auxquels s'ajoutèrent l'Espagne, le Portugal et la

Suède. En Amérique, la France perdit en faveur de l'Angleterre les îles de Trinité et de Sainte-Lucie. L'article 32 du traité établit que les États signataires devaient envoyer leurs représentants à Vienne, où se tiendrait un congrès général des puissances européennes pour régler les questions en suspens.

Le Congrès de Vienne a établi les principes de l'équilibre des puissances, de la légitimité monarchique et de l'intervention dans les affaires intérieures des pays susceptibles de perturber cette harmonie. La Quadruple Alliance permettait de décourager toute contestation de cet équilibre, ce qui poussa les membres de la coalition à incorporer la France à ce concert des nations, alors qu'elle avait précisément été créée pour neutraliser ses appétits expansionnistes (Kissinger, *L'ordre du monde*, 2016).

Cet événement consacra le partage de la Pologne, la réorganisation des États italiens, la fédération allemande, des changements dans les pays scandinaves, et le Nord-Ouest de l'Europe et la neutralité de la Suisse. La consolidation de la Grande-Bretagne comme première puissance mondiale lui permit de contrôler les routes maritimes les plus importantes. En Amérique, le plus intéressant fut l'acquisition officielle de Trinidad et Tobago ; un territoire situé très près des côtes nord-est de l'Amérique du Sud qui appartenait à la Capitainerie Générale du Venezuela depuis sa création en 1777.

Le Chancelier britannique Lord Castlereagh imposa l'omission des questions hispano-américaines aussi bien au Congrès de Vienne que dans les réunions périodiques de la Quadruple Alliance. Le Congrès de Vienne est considéré comme la première discussion diplomatique moderne sur la paix et, ses

actes (Traité de Westphalie et d'Utrecht), comme les premiers instruments de caractère juridique de l'histoire. Ceux-ci signifièrent un pas en avant vers le renforcement des États nationaux et l'intensification des relations internationales entre les pouvoirs européens afin de négocier des politiques publiques fondées sur l'équilibre et la modération (Bremer, 2010).

Les puissances se rendirent à cet événement dans des conditions différentes et en quête d'objectifs différents : la Grande-Bretagne connaissait un essor impressionnant qui reposait sur le développement ample du commerce et des finances. La transformation de sa société avançait au rythme des idées des Lumières, du développement scientifique, du commerce à travers les mers qu'elle contrôlait, et d'un solide empire colonial qui s'édifiait sur la planète tout entière. L'Autriche était sérieusement affaiblie par les tergiversations de son monarque qui, pour survivre, n'avait pas hésité à livrer sa fille en mariage à Napoléon, pour ensuite participer à la campagne finale contre lui. Son offre de Vienne comme siège de l'événement répondait au besoin de retrouver un rôle central, même si son principal acteur fut le chancelier de l'Empire Klemens Metternich, et non l'empereur François I^{er}. Le chancelier autrichien comprit que le Congrès lui offrait l'occasion d'occuper le vide de pouvoir que laissait Napoléon en Europe.

De son côté, la Russie arriva à Vienne au summum de sa gloire : elle avait vaincu et écrasé Napoléon dans les environs de Moscou, pour développer, à partir de là, une contre-offensive qui voyait son armée disséminée sur toute l'Europe – ce qui lui donnait un rôle de premier plan que les autres durent, malgré

eux, reconnaître. Comme il était d'usage en matière de politique étrangère, le tsar Alexandre Ier était directement et personnellement impliqué dans les délibérations.

Enfin, la Prusse fut représentée par son premier ministre Karl von Hardenberg. Sa contribution à la défaite de Napoléon n'était intervenue qu'à la dernière heure, après un accord avec la Russie qui lui livrait la Pologne, en échange de quoi la Prusse obtenait la Saxe – ce point devint une source de conflit qui menaça même le succès du Congrès – ; Cependant, les désirs de paix s'imposèrent finalement.

En définitive, l'équilibre comme garantie de la paix fut le principal mot d'ordre de Metternich, amphitryon et, comme on le disait, personnage principal du Congrès. La légitimité voulait que tout arrangement dût se faire sur la base du système monarchique – ce principe incluait Metternich lui-même et le ministre français des Affaires étrangères, Charles-Maurice de Talleyrand parmi ses principaux promoteurs. Le principe d'intervention dans les affaires intérieures d'autres pays imposait la responsabilité, le droit de rétablir l'ordre tant sur le plan international que sur le plan interne des nations (Alija Garabito, 2001). Le deuxième Traité de Paris de novembre 1815 confirma dans sa totalité le premier Traité et l'Acte final du Congrès de Vienne. Ce deuxième traité établissait fermement que le système de sécurité collective ne devait s'appliquer que pour l'Europe.

Le plus important de ces pactes fut la Sainte Alliance, créée en septembre 1815 et constituée par la Russie, l'Autriche et la Prusse. Ce fut la plus haute expression de la réaction conservatrice de l'ère de l'Europe post-napoléonienne. La plus

grande impulsion pour la création de l'alliance vint du Tsar Alexandre I^{er} de Russie, qui souhaitait qu'elle serve de base à de futures actions favorisant le maintien du statu quo. D'un point de vue religieux, la Sainte Alliance était conçue comme un accord visant à s'apporter une aide mutuelle à tout moment, tout en encourageant la pratique de la religion chrétienne et en incitant les puissances à se joindre à cette association dont le plus haut dirigeant était « Dieu, notre divin Sauveur Jésus-Christ, le Verbe du Très Haut, la Parole de Vie » (Droz, 1979, p.237). Elle excluait néanmoins le Pape et le Sultan ottoman. On s'étendit beaucoup à l'époque sur l'idée que la Sainte alliance était l'expression du mysticisme du Tsar et un simple caprice de sa part, et que ce dernier désirait voir son nom associé à une grande œuvre qui lui donnerait la gloire nécessaire pour apparaître comme le leader d'une Europe « régénérée ». Cependant, Alexandre I^{er} ne perdit jamais de vue les intérêts de son pays. En définitive, le Sainte Alliance se proposait de regrouper tous les États, y compris les États maritimes et coloniaux, contre l'Angleterre. D'où le danger que représentaient son renforcement et son déploiement pour la lutte indépendantiste hispano-américaine et le désir de Bolívar d'avoir une information efficace, sûre et la plus immédiate possible de ses plans et projets.

La Grande-Bretagne n'accepta pas dans son intégralité la proposition de pacte. Elle alléguait de vagues généralités du texte de création en lui-même. Celles-ci ne lui permettaient pas de l'accepter, car elles allaient à l'encontre de ses principes constitutionnels. De fait, son statut de première puissance mondiale lui imposait de plus grandes responsabilités,

diminuant son intérêt pour des alliances européennes. Castlereagh comprenait qu'il ne s'agissait pas seulement de démanteler la France, moralement et matériellement. Il comprit clairement que c'était l'hégémonie qui était en jeu, et cela impliquait d'écarter les concurrents, de s'imposer dans le contrôle des mers, et d'empêcher les avancées de la Russie.

De fait, à un moment donné, les puissances victorieuses de Napoléon, à savoir la Sainte Alliance et la Quadruple Alliance, se sont retrouvées à participer à deux systèmes qui se proposaient d'assurer la paix, mais qui présentaient de profondes différences. Celles-ci étaient l'expression des divergences anglo-russes : la Sainte Alliance, et la Quadruple Alliance. Ainsi, tandis que la Sainte Alliance prétendait devenir un instrument du Tsar contre l'Angleterre, en se servant des puissances maritimes, la Quadruple Alliance permettait à l'Angleterre de dresser les puissances continentales contre la Russie.

Dans ce contexte, des questions non résolues restèrent en suspens à Vienne. Celles-ci allaient générer des problèmes tout au long du siècle qui commençait. En premier lieu, les revendications nationales qu'on avait négligées, les unions factices, surtout dans la péninsule scandinave et le Nord-Ouest du continent, la subordination des Balkans à l'Empire turc, et le partage de la Pologne. Les conflits entre l'Angleterre et la Russie persistèrent, de même que les tensions au sein de l'Empire Ottoman et en Asie centrale, et entre l'Autriche et la Russie, et entre l'Autriche et la Prusse, en plus de positions divergentes sur l'avenir de l'Allemagne. Malgré tout, le Congrès de Vienne apporta à l'Europe une paix de cent ans, seulement interrompue

par la Guerre de Crimée (1845-1856) (Alija Garabito, 2001). L'incontestable responsabilité de la Grande-Bretagne en tant que première puissance mondiale donnait à son action une importance sans précédent dans les problèmes internationaux, surtout après la Révolution industrielle qui renforça les succès obtenus dans les phases préalables de développement préindustriel et commercial. Toutefois, ces succès ne se manifestèrent pas dans le domaine militaire, où l'on enregistra à partir de 1815 une diminution des dépenses. Cela traduisait le fait qu'à partir de la défaite de Napoléon et du Congrès de Vienne, son statut de dominant dans le monde, en termes économiques, ne trouva pas d'équivalent dans le domaine du pouvoir mondial. L'Angleterre entama même une période de perte de potentiel combatif, comme on le constata ultérieurement lors de la Guerre de Crimée (Kennedy, 1994). Cela s'explique par sa volonté de maintenir des équilibres lui permettant de placer ses importants excédents industriels et manufacturiers. Cette situation ne signifiait évidemment pas qu'elle se subordonnait pleinement au système des congrès qu'on venait d'inaugurer : en fait, elle était assez forte pour ne dépendre de personne, grâce aux avantages que lui valaient sa situation insulaire et l'absence des révoltes intestines dont souffrait le continent. Autre élément particulièrement important, ses dirigeants, engagés sans restriction au service de l'intérêt national, subordonnaient tout objectif international à la défense prioritaire de cette valeur (Kissinger, 1994). C'est ce principe qui marqua la gestion des secrétaires aux affaires étrangères successifs, George Canning, Richard Wellesley et le Vicomte de Castlereagh. Entre 1807 et 1827, ces deniers

exercèrent une influence importante sur des décisions politiques d'une portée extraordinaire pour la lutte indépendantiste de l'Amérique.

Tous ces événements entraînèrent des conséquences primordiales en Espagne. Ferdinand VII avait été reconnu comme roi d'Espagne par Napoléon après le Traité de Valençay de décembre 1813. Bien que non accepté par les Cortes et la Régence, ce traité permit le retour du roi dans son pays en mars 1814. Après sa restauration sur le trône, Ferdinand VII engagea une politique de répression et de brutales persécutions dans les colonies afin d'en reprendre le contrôle. La défaite définitive de Napoléon l'année suivante, et l'absence d'un ennemi susceptible d'encourager l'unité et la solidarité entre monarchies européennes changèrent la situation des patriotes américains. En effet, depuis 1810, ces derniers avaient sollicité sans succès l'appui de la Grande-Bretagne à leur lutte.

L'Espagne comprit trop tard qu'une libéralisation du commerce lui aurait donné « de l'air » pour lancer une contre-offensive qui lui aurait permis de garder le contrôle de ses colonies. Aussi, lorsqu'en 1815, elle se tourna vers Londres avec une offre de ce type, les Anglais ne l'acceptèrent pas. À partir précisément de 1815, la deuxième étape de la lutte anticolonialiste américaine verra l'Angleterre se détacher de ses engagements avec l'Espagne ; même si pratiquement, ce détachement ne commence à être effectif pratiquement qu'à partir de 1820. Dans l'immédiat, cette politique entraîna l'acceptation de l'arrivée de Bolívar dans la colonie britannique de la Jamaïque en mai 1815. En outre, elle amena les premières concessions de prêts et crédits et une attitude de permissivité à l'égard des

activités des patriotes dans les colonies anglaises et dans la métropole même ; ce qui incluait le recrutement d'officiers et de soldats britanniques qui allaient au Venezuela pour rejoindre à l'armée commandée par Bolívar. Elle se traduisit enfin par la complaisance dans la fourniture d'armes de l'Angleterre au Venezuela. Il devint évident que les intérêts commerciaux, et la nécessité d'ouvrir de nouveaux marchés avaient commencé à primer dans un premier temps, même si l'Angleterre appliquait encore une politique de « double face » : en même temps qu'elle apportait une aide non voilée aux patriotes, elle maintenait ses relations avec l'Espagne, à laquelle elle était liée par des intérêts monarchiques et colonialistes similaires. Ces faits eurent d'importantes répercussions dans le développement des événements au Venezuela. La Grande-Bretagne repoussa les pressions de la Sainte Alliance en faveur des prétentions absolutistes et restauratrices de la monarchie espagnole dans ses colonies américaines. En outre, elle fit pression sur l'Espagne pour que celle-ci laisse de l'espace à ses intérêts commerciaux en Amérique Latine - en échange de quoi elle ne soutiendrait pas les indépendantistes. Cependant, la monarchie bourbonienne, encouragée par les forces les plus rétrogrades de l'oligarchie et du clergé, refusa à plusieurs reprises cette proposition (Böersner, 1996).

En 1817, l'Espagne s'adressa à la Russie pour qu'elle la soutienne dans ses démarches auprès de la Sainte Alliance et des puissances européennes. Son objectif était d'obtenir une intervention conjointe pour arrêter l'insubordination de ses colonies américaines. La Grande-Bretagne eut connaissance de ces démarches de l'Espagne et elle fit savoir au Tsar qu'une

décision favorable de son pays dans ce sens contrariait la politique britannique. Cependant, la Russie l'assura qu'elle n'avait pas l'intention de satisfaire aux demandes espagnoles. Il convient de noter que l'axe de la politique britannique de 1815 à 1818 eut comme objectif de contenir la Russie. Cela explique le démembrement de la Pologne lors du Congrès de Vienne pour créer un « -tampon » entre la Russie et l'Europe.

Dans ce contexte, le Premier ministre britannique, Lord Castlereagh, rédigea le 20 août 1817, un mémorandum qui fut rendu public huit jours plus tard. Ce mémorandum-établissait que la politique britannique se proposait de mener une médiation entre l'Espagne et ses colonies, et ce afin de tenter une réconciliation entre elles. Cependant, le mémorandum soulignait que son pays rejetait l'usage de la force contre les indépendantistes. À travers ce document, la Grande-Bretagne établit trois points : 1) l'Espagne n'avait pas la capacité militaire autonome suffisante pour supporter la guerre à elle seule ; 2) il ne pouvait y avoir de diplomatie secrète à l'égard de l'Amérique hispanique ; et, 3) elle posait clairement que si l'Europe voulait inclure la question de l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique lors du Congrès d'Aix-la-Chapelle, déjà en préparation, et auquel devaient participer la France et la Quadruple Alliance, la Grande-Bretagne se refuserait à l'inscrire à l'ordre du jour. Pour qu'il n'y ait aucun doute, le lendemain 21 août Castlereagh envoya des instructions à son ambassadeur à Paris, Sir Charles Stuart, où il lui rappelait expressément que les ambassadeurs des puissances alliées n'avaient pas compétence pour inscrire cette affaire lors de la réunion préparatoire d'Aix-la-Chapelle qui devait réunir les ambassadeurs à Paris. Bien que

les Russes aient intégré ce sujet comme point à débattre, la Grande-Bretagne rappela fermement qu'il avait été décidé qu'il ne ferait pas l'objet de discussions lors de la réunion, ce que toutes les délégations finirent par accepter. Le mémorandum confidentiel de Lord Castlereagh établissait les trois conditions posées par son pays pour la médiation : 1. l'engagement d'abolir le commerce des esclaves ; 2. l'égalité de droits des Hispano-Américains devant la loi espagnole ; 3. que l'Espagne ouvre ses colonies au libre commerce (Jaramillo, 1983). L'Espagne rejeta cette proposition.

Jaramillo considère que sur ce point l'auteur britannique C. K. Webster surestime l'influence du « Mémorandum Confidentiel » de Castlereagh lorsqu'il n'hésite pas à affirmer qu'il permit d'assurer l'indépendance de l'Amérique hispanique du fait que la décision manifeste de la Grande-Bretagne exposée dans ce document laissait aux insurgés le temps nécessaire pour consolider leurs positions, tandis que la Grande-Bretagne bloquait l'action de la Sainte Alliance (Webster, cité par Jaramilla, 1983). Il semble en effet excessif d'attribuer à ce document ce poids important ; il est toutefois juste de reconnaître l'extrême importance de l'action britannique dans ce moment historique décisif pour l'histoire ibéro-américaine.

Sur le continent américain, le fait essentiel au début du siècle était l'émergence des USA comme première nation indépendante. En 1804, Haïti avait à son tour acquis ce statut. Les deux pays allaient influencer sur les luttes indépendantistes ibéro-américaines, en particulier au Venezuela.

Les USA, surestimant leurs capacités, déclarèrent la guerre à la

Grande-Bretagne en 1812. L'armée anglaise entra aux USA à partir du Canada, occupa un vaste territoire dans le Nord du pays, et s'empara de la capitale, Washington, mettant le feu à la ville, y compris la Maison Blanche et le Capitole. Les USA subirent une défaite militaire écrasante, ce qui les obligea à demander la paix. Celle-ci se fit dans des conditions favorables, sans aucun rapport avec les résultats militaires. En effet, la délicate situation européenne leur vint en aide, poussant la Grande-Bretagne à retirer ses troupes, pour les déployer au service de ce qu'elle jugeait le plus important à ce moment-là : garantir l'équilibre et la paix en Europe (Böersner, 1996). La Paix de Gand du 24 décembre 1814 établit la frontière nord des USA avec un voisin très puissant ; leurs plans « génétiques » d'expansion ne pourraient donc pas se développer dans cette direction ; il leur restait le Sud et l'Ouest, territoires occupés respectivement par l'Espagne et la France.

En 1811, le Congrès des USA avait voté la Résolution de Non-Transfert, dans laquelle il exprimait son refus catégorique de voir les colonies espagnoles d'Amérique dans les mains d'une autre puissance : c'était un clair avertissement pour la Grande-Bretagne, et, dans une certaine mesure, pour la France. L'Espagne était faible et facile à affronter pour les USA par rapport aux deux autres pays. Dans ce contexte, les indépendantistes ibéro-américains se rapprochèrent des USA, s'imaginant qu'ils trouveraient en eux un allié pour leur lutte. Cependant, la réponse qu'ils reçurent fut froide et sans engagement de quelque nature que ce soit, sauf une expression de sympathie pour leur effort de libération.

En 1815, alors que l'épopée des pays ibéro-américains prenait

une nouvelle dimension, on commença à entendre aux USA des voix qui soutenaient la cause de l'indépendance. L'Espagne se trouvait affaiblie dans les colonies après l'occupation napoléonienne et l'attitude despotique de Ferdinand VII une fois revenu sur le trône. Dans cette situation, les USA commencèrent à déployer leur effort guerrier, diplomatique, politique et économique pour déloger l'Espagne de l'Amérique du Nord. Après avoir acheté à la France le vaste territoire de la Louisiane qui longeait le Mississippi, presque depuis la frontière avec le Canada jusqu'au Golfe du Mexique, ils se tournèrent vers les Florides², qui étaient sous souveraineté espagnole, craignant qu'elles soient occupées par la Grande-Bretagne. Ils tentèrent d'abord d'acheter à l'Espagne la Floride Occidentale, mais la monarchie espagnole s'y refusa. Aussi, fomentèrent-ils une « rébellion » de colons qui demandèrent leur annexion aux USA ; celle-ci fut acceptée par le Congrès en 1812. En 1813, finalement, l'Espagne accepta de vendre le reste de la Floride. En échange, les USA ne devaient pas reconnaître l'indépendance des pays hispano-américains, et renoncer à leur revendication sur le Texas, qui avait des frontières communes avec la Louisiane. Il fallait en outre délimiter leurs zones territoriales dans les Caraïbes et le Pacifique, et payer les dettes en cours. Le Congrès des USA n'accepta pas la première

² On utilise le pluriel parce que les Britanniques, qui avaient obtenu ce territoire après le Traité de Paris de 1763, lequel mit un terme à la Guerre de Sept Ans (1756-1763), avaient divisé les territoires reçus en deux parties : la Floride Orientale, dont la capitale est San Agustín, occupait en grande partie la péninsule du même nom qui forme l'Etat actuel de Floride aux USA ; et la Floride occidentale, située entre le Mississippi et le Río Perdido, et dont la capitale est Pensacola.

condition, aussi décida-t-il ultérieurement de s'emparer des Florides par la force (Hilton, 2001).

La France qui, en 1789, avait bouleversé de fond en comble le système monarchique en déchaînant une révolution qui mit fin à la tradition royaliste pour implanter un système républicain, était devenue sous la direction de Napoléon, la protagoniste de la politique européenne lors des derniers soubresauts du XVIII^e siècle. Celui-ci avait en outre organisé et consolidé un État moderne dans son pays, mais il choisit de revenir au système monarchique en se faisant proclamer empereur en 1804. Ce fait devait marquer l'avenir de la France et de l'Europe, et exercer une influence importante sur la lutte indépendantiste ibéro-américaine. L'Espagne, qui était alors l'alliée de la France depuis cette même année, déclara la guerre aux Anglais, en réponse aux intentions britanniques d'intervenir en Amérique hispanique. Ceci permit d'instaurer des relations entre l'Angleterre et les belligérants ibéro-américains, qui trouvèrent en la personne de Francisco de Miranda un « ambassadeur » d'excellence à Londres. Miranda détestait la France, à cause de la persécution dont il avait été l'objet de la part des Jacobins en 1793.

La période napoléonienne et les victoires françaises trouvaient leur contrepartie dans l'effort anglais pour apporter un appui, (encore caché comme il a été dit plus haut), discontinu et ambigu au mouvement indépendantiste de l'Amérique Latine. Lorsque la France prit le contrôle de l'Espagne en destituant Ferdinand VII, Napoléon eut l'idée saugrenue de rendre service à son frère Joseph – qui avait été nommé roi d'Espagne en remplacement de Ferdinand – en soutenant les Américains autonomistes (contre l'avis même de son frère), et en s'engageant en échange

de la concession de l'indépendance aux colonies espagnoles. Il envoya donc des agents pour qu'ils fassent pression afin qu'ils accèdent à la souveraineté, mais sous influence française. La France aurait ainsi le soutien des Ibéro-Américains, gagnerait un accès aux nouveaux marchés qui allaient s'ouvrir, et barrerait le passage à son ennemi britannique. Ce plan échoua devant la réponse froide des Ibéro-Américains, et Napoléon fut obligé d'y renoncer. Tout changea après la défaite de Napoléon et l'altération de l'ordre européen : les anciens ennemis redevenaient amis, et cette nouvelle permutation eut de nouvelles conséquences notables en Amérique Latine, étant donné que la France vaincue ne joua plus qu'un rôle de second plan dans l'arène internationale.

Mais la Révolution française eut aussi une influence importante sur son système colonial. En Amérique Latine, Haïti était la plus importante possession française des Caraïbes. L'impact des événements de la métropole réveilla l'espoir des esclaves à Haïti, qui proclamèrent leur liberté immédiate. Toussaint Louverture dirigea le sentiment indépendantiste et libertaire des Haïtiens. Mais à partir de 1802, Napoléon revint au système esclavagiste dans les colonies—Pour l'imposer à Haïti qui refusait de revenir au passé, il envoya donc une armée de 25 000 hommes sous le commandement de son beau-frère, le général Leclerc. Mais, les irréductibles Noirs résistèrent à cette surprenante armée expérimentée. Lorsque Louverture, trahi — après des négociations avec la France — fut fait prisonnier et envoyé en métropole, où il mourut dans des circonstances étranges, Dessalines et Pétion poursuivirent la lutte nationale. Celle-ci prit un caractère racial du fait qu'il n'y avait pas d'Haïtiens blancs.

Aussi français et blanc étaient considérés comme équivalents, ce qui entraîna une guerre à mort et l'extermination totale des propriétaires terriens blancs, qui furent en outre massivement emportés par la fièvre jaune. L'indépendance fut proclamée le 1^{er} janvier 1804. Dessalines se fit couronner empereur, mais il mourut en 1806. Haïti se divisa : au Nord, Christophe institua une monarchie noire qui restaura les usages coloniaux, dont l'esclavage, persécuta même avec acharnement les mulâtres, et prétendit construire un royaume racial fondé sur la haine envers les blancs. Mais, au Sud, Pétion réalisa une réforme agraire, et distribua les terres aux paysans, créant un « État agraire démocratique » (Ramos, 2012, p.148). En outre, il instaura l'éducation laïque et gratuite. La partie hispanique de l'île fut rendue à l'Espagne à travers des traités signés en 1814-1815.

Bolívar arriva à Port-au-Prince le dernier jour de 1815 et eut aussitôt une entrevue avec le Président Pétion, à qui il demanda de l'aide pour poursuivre la guerre. En février, le dirigeant haïtien accepta d'apporter une aide en hommes, armes, vivres et navires, à condition que Bolívar s'engage à abolir l'esclavage à son retour au Venezuela, ce sur quoi ils se mirent d'accord. Ainsi, le 2 juin de la même année, à son retour, Bolívar tint parole et promulgua depuis la Caserne générale de Carúpano un décret de liberté pour les esclaves et leur famille. Ces derniers recevaient en outre le statut de citoyens, à condition de rejoindre l'armée ; étaient exemptés de cette obligation les hommes âgés, les femmes, les enfants et les invalides (Bolívar, O.C., Vol II, 1947b). Il confirma plus tard cette décision dans une proclamation lancée le 6 juillet 1816 dans la Caserne générale d'Ocumare. Celle-ci abrogeait la précédente, en date du 2 juin,

intégralement appliquée dans les 30 jours écoulés depuis, considérant qu'elle « a acquis une nouvelle force grâce aux proclamations faites à plusieurs reprises aux peuples que nous avons placés sous la protection de nos armes », et assurant que « Personne n'ignore que l'esclavage a disparu parmi nous » (Bolívar O.C., 1947b, p.1122). Bolívar le répète dans une lettre adressée au Président de la Haute Cour de Justice le 16 juillet 1818. Et en 1819, lors du Congrès d'Angostura, il ratifiera l'abolition de l'esclavage. Il affirma que cette mesure devait être un des fondements du caractère républicain du gouvernement, et appela dans son discours d'inauguration de cette réunion solennelle à l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

De son côté, l'Empire portugais, qui avait occupé une partie importante du territoire de l'Amérique du Sud, possédait au Brésil une vaste colonie qui était passée, au début du XIX^e siècle, d'une économie de récolte du bois-brésil à la canne à sucre, au coton, au tabac, et, finalement à la culture du café, qui allait dominer la vie du pays. Cependant, son socle était toujours le marché des esclaves. Ceci créa une société divisée entre blancs et esclaves noirs. En 1817, à Pernambouc [l'actuelle Recife], des groupes qui avait pour projet l'indépendance et la justice sociale commencèrent à s'organiser. Mais, à Rio de Janeiro, où s'était installée la monarchie portugaise à partir de 1808, après l'occupation de Lisbonne par Napoléon l'année précédente, on ne respirait pas des airs de liberté. Le roi vivait protégé par l'Angleterre qui commença à exercer une grande influence à la Cour et surtout dans l'économie du pays. Cette grande influence commença après l'accord signé entre les deux monarchies en 1810, par lequel le Portugal ouvrait le commerce du Brésil aux

entreprises britanniques en échange de l'aide reçue par la famille royale pour éviter sa capture par les troupes françaises. Ainsi s'établit le système de libre commerce le plus ouvert qu'on ait jamais connu dans l'histoire de l'Amérique du Sud. À quoi s'ajouta une préférence douanière de 15% que le prince du Brésil accorda aux marchandises britanniques qui entraient au Brésil, en échange d'une « donation » d'une forte quantité d'argent pour ses dépenses personnelles. La Grande-Bretagne acheta ainsi sa docilité (Ramos, 2012). Depuis Rio de Janeiro, le roi João de Bragança combattit tout soupçon de propagation des idées républicaines et indépendantistes qui agitaient les provinces espagnoles. Parallèlement, il donnait libre cours à l'expansion de ses possessions coloniales. En 1815, le Brésil se vit conférer le statut de royaume : on lui concédait par ailleurs l'égalité juridique avec le Portugal, donnant ainsi satisfaction aux grands propriétaires et commerçants du pays (Böersner, 1996). En 1816, les troupes brésiliennes pénétrèrent en Uruguay pour réprimer les forces révolutionnaires du leader des Orientaux, José Gervasio Artigas. Celles-ci se voyaient abandonnées par la majorité des provinces du Rio de la Plata et par son gouvernement. Cette opération reçut l'approbation de la Grande-Bretagne, qui voyait dans le nationalisme d'Artigas un obstacle à sa pénétration au cœur du continent.

Bolívar suivait avec un vif intérêt les actions de la monarchie portugaise : la possibilité d'une intervention de la Sainte Alliance dans la confrontation qui avait lieu en Uruguay entre les monarchies ibériques était une source de préoccupation pour le Libertador. Il pensait même à l'éventualité qu'un Brésil indépendant puisse servir de « fer de lance » de cette union

monarchique en Amérique Latine si on prenait en compte le mariage, en 1817, du prince héritier, futur empereur du Brésil, avec l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche, fille de l'Empereur François I^{er}. Dans la Lettre de Jamaïque, on observe une omission intentionnelle – selon certains – du Brésil ; d'autres préfèrent supposer qu'elle est due à une méconnaissance, comme il le fait lui-même dans ce document ; la seule certitude, c'est que dans le projet d'intégration bolivarien, le Brésil n'apparaît nulle part (Dos Santos Lima, 1978).

Dans le manifeste polémique – mentionné plus haut – adressé par Bolívar aux peuples du Venezuela le 5 août 1817, où il argumente sur les raisons de l'arrestation et du procès du Général Piar, le Libertador expose que :

Le Général Piar ne désire pas la victoire d'un drapeau qu'il abhorre et qu'il a toujours méprisé, comme le prouvent sa conduite et les documents. Le Général Piar s'est fait gloire de la généalogie de son père, et son impudence est allée jusqu'au point de prétendre non seulement qu'il est noble, mais qu'il est même descendant d'un prince du Portugal (ce document se trouve parmi ses papiers). (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°12, 1983, p.306).

Le Leader Suprême fait référence à une version non confirmée de l'origine de Piar. Celle-ci en faisait le fils naturel de José Francisco de Bragança, prince héritier du Portugal qui s'était rendu à Caracas incognito. Dans cette ville, il avait eu une liaison avec Belén Jerez de Aristiguieta, jeune fille de la haute société de la capitale, donnant naissance au futur général. C'est pourquoi, pour éviter la honte familiale, elle avait été recluse dans un

couvent jusqu'à la naissance de l'enfant. Celui-ci fut confié au pilote de marine marchande Fernando Piar, qui l'emmena à Curaçao (Herrera Luque, 1987). Dans cette optique, Piar aurait entrepris de libérer la Guyane pour l'unir à l'Empire portugais du Brésil, et avoir ainsi la possibilité de prétendre à la succession au trône. C'est de cette façon que s'expliqueraient la rigueur de la mesure adoptée à son égard et le motif qui avait conduit Piar à l'échafaud.

Sur le plan international, ces premières décennies du XIX^e siècle furent marquées par le Congrès de Vienne. Ce congrès aurait un impact pendant les cent années suivantes. Dans l'immédiat, il imposa une réorganisation de l'Europe qui entraîna l'assujettissement des « peuples dotés d'histoire et de conscience d'eux-mêmes » aux puissances victorieuses. Cependant, cela entraîna en même temps une forte dynamique de transformations marquées par la Révolution industrielle et par trois grands mouvements qui allaient transformer l'Europe de ce siècle-là : le romantisme, le nationalisme et le socialisme, (Bremer, 2010). Ce fut l'embryon qui généra à son tour de puissants mouvements sociaux. À partir des réformes qui émergèrent sous l'influence de la Révolution française, on commença partout à remettre en question les monarchies absolues. Les demandes de droits politiques et économiques s'accrurent dans le même temps tandis que leurs promoteurs donnaient une nouvelle dimension à l'organisation traditionnelle contre les abus et injustices, afin de laisser place à des revendications sociales plus profondes. Tout cela allait s'enraciner profondément dans la fièvre émancipatrice ibéro-américaine.

En 1816, l'Amérique ibérique allait inaugurer une nouvelle période dans les luttes pour l'Indépendance. Celle-ci associerait l'une après l'autre toutes les colonies afin de battre définitivement et expulser du territoire américain l'armée coloniale. Un an auparavant, le 6 septembre 1815, à Kingston, Bolívar avait écrit une lettre à Henry Cullen qu'il intitula « Réponse d'un Américain méridional à un gentilhomme de cette île ». Cette lettre entra dans l'Histoire sous le nom de « Lettre de Jamaïque ». Dans celle-ci, le Libertador exposait sa conviction qu'il n'y aurait pas de retour en arrière à l'avenir, et que la vie indépendante serait l'avenir de l'Amérique :

Le succès couronnera nos efforts car le destin de l'Amérique s'est irrévocablement fixé ; le lien qui l'unissait à l'Espagne est rompu; l'opinion faisait toute sa force ; c'est elle qui resserrait mutuellement les liens des parties de cette immense monarchie ; ce qui autrefois les unissait, maintenant les divise ; plus grande est la haine que la Péninsule nous a inspirée, que la mer qui nous en sépare ; il est moins difficile d'unir les deux continents que de réconcilier les esprits des deux pays » (Bolívar *O.C.*, 1947a, p. 160).

IV

Les premières actions diplomatiques de la Troisième République

L'installation du nouveau gouvernement à Angostura rendit nécessaire des démarches de politique extérieure. Celles-ci contribueraient à la réalisation des objectifs proposés à court terme, en voie de consolidation, pendant que se préparaient les actions militaires qui devaient aboutir au processus d'indépendance. Dans ce sens, les tâches confiées aux agents diplomatiques vénézuéliens dépassaient la simple aspiration à obtenir la reconnaissance politique d'autres nations, notamment celle des grandes puissances. L'approvisionnement en matériel militaire et logistique devint une mission de premier ordre pour les fonctionnaires qui agissaient en faveur de la République, hors de ses frontières.

Dans une lettre du 3 septembre 1817, Bolívar annonce au Gouverneur Général de Curaçao, le Vice-Amiral Albert Kikkert, la liberté absolue de la province de Guyane qui s'était rendue un mois auparavant, et l'informe également qu'en conséquence, le blocus de l'Orénoque avait été aboli : le fleuve était donc ouvert au commerce de la Hollande avec le Venezuela à travers ses ports. Il prie le Gouverneur de communiquer cette information aux commerçants hollandais qui voudraient faire du commerce avec le Venezuela. De même, il se hâte de faire savoir d'avance qu'à une date

prochaine les autres ports du pays seront libérés par la force des armes de la république, face à un ennemi qui se trouvait réduit à sa plus simple expression (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N°12, 1983). À la même date, il envoie une missive avec le même objectif au Gouverneur de Trinidad Sir Ralph Woodford (Bol. *O.C.*, 1947a).

Dans cette étape, la Grande-Bretagne fut la cible fondamentale de l'action diplomatique du Venezuela. Le 5 janvier de la même année, Bolívar avait envoyé de Barcelone les lettres de créance de Luis López Méndez et d'Andrés Bello en l'absence du premier. Tous deux avaient fait partie avec lui de la mission diplomatique que la Junte Suprême de Caracas avait envoyée en Angleterre en 1810 pour solliciter du gouvernement britannique la reconnaissance du nouveau gouvernement vénézuélien qui avait vu le jour le 19 avril de cette année. Ces lettres les accréditaient en tant qu'agents et commissaires spéciaux de la République du Venezuela à Londres, les autorisant expressément à signer des documents et assumer des responsabilités juridiques au nom de la République (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N°12, 1983).

Le même jour, en des termes semblables, il désigna le Général de Brigade Lino de Clemente et Pedro Gual, qui résidaient alors à Philadelphie, pour remplir des charges analogues aux USA. Dans les lettres qu'il envoie aux mandataires nommés dans les deux pays, il se plaint du manque d'une imprimerie qui permettrait de diffuser ponctuellement les triomphes de l'armée. Cependant, il réaffirme que ces faits immortels seront un jour mis en lumière (Bolívar *Doc. De la Libertad* N°12, 1983). Dans des messages postérieurs, il se plaint du manque d'armes

et de mécanismes de communication susceptibles de faciliter la gestion du combat et les opérations guerrières. Le 22 juillet 1818, il charge spécifiquement Clemente de faire les démarches nécessaires pour obtenir la reconnaissance par les USA du Venezuela comme État libre et indépendant, et l'autorise au nom de la République à signer des traités et des accords officialisant de façon permanente les relations entre les deux pays (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N° 14, 1983).

López Méndez joua un rôle extrêmement important dans l'exécution de la mission qui lui avait été confiée. Cette année 1817, il signa deux contrats : le premier stipulait que des officiers et soldats britanniques devaient se rendre au Venezuela afin d'entraîner et commander un régiment constitué de 600 soldats vénézuéliens qui s'appelleraient « Hussards Rouges du Venezuela » ; le deuxième, de même nature, créerait le premier régiment « Hussards du Venezuela » (Rodríguez, *Bolívar en Guayana*, 1983). Ce document de 16 articles, signé avec l'officier irlandais Henry C. Wilson, qui recevrait le rang de Commandant et le grade de colonel, établissait que celui-ci devait recruter 35 officiers de divers grades, 77 sous-officiers, sergents et caporaux, 2 chirurgiens avec leurs assistants, 1 vétérinaire, 3 spécialistes de logistique, 16 joueurs de trompette et 16 maréchaux-ferrants. Tous recevraient la même solde que leur allouait le gouvernement britannique. Toutefois, le paiement des officiers se ferait à partir du jour de leur arrivée au Venezuela, tandis que celui de leurs subordonnés se ferait à partir de leur embarquement à Londres, comme l'exposa le même Wilson dans un rapport daté de cette ville le 1er juillet 1817 (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N° 12, 1983), approuvé et

accepté par López Méndez dans un document rédigé le 10 juillet. Cependant, Wilson ne put trouver qu'environ 20 officiers et 100 hommes de troupe qui s'embarquèrent en décembre 1817 sur le navire Prince à destination du Venezuela.

L'autre contrat fut signé avec un officier anglais du nom de Gustavus Hippisley qui acquérait par cet accord le grade de colonel de l'armée vénézuélienne. Comme Wilson, Hippisley devait recruter un nombre semblable de combattants, les termes de l'accord, signé le 15 octobre, reprenant presque exactement ceux de l'accord précédent. Hippisley embarqua avec 30 officiers et 160 soldats sur l'Emerald, qui transportait également de l'équipement militaire et de l'armement (Fortique, Hippisley Gustavus Mathias, 1997a). Comme on verra plus loin, l'expérience ne fut positive ni dans un cas ni dans l'autre, en ce qui concerne la participation personnelle et directe des deux Britanniques à la guerre. En effet, le Leader Suprême devait consacrer une partie de son temps précieux à résoudre les différends qu'ils provoquèrent sur le territoire national. Il convient de souligner que ces deux expéditions se sont également soldées par un échec : celle que commandait Wilson se dispersa lors d'une escale sur l'île de Grenade, et le contingent mené par Hippisley fit de même à Saint Barthélemy. Ces comportements caractéristiques de mercenaires³ ne peuvent jeter de l'ombre sur l'important effort fait par le gouvernement

3 Considéré comme le service militaire dans n'importe quelle armée, il s'exerçait en échange d'une solde et autres avantages, sans aucune espèce d'engagement idéologique, national ou politique. Bien que le terme fût déjà connu à l'époque, il n'avait pas forcément le caractère péjoratif qu'il a pris à l'époque moderne, et était considéré comme un travail comme un autre.

vénézuélien pour rehausser le niveau combatif de ses troupes. De même, l'attitude indigne de nombreux soldats engagés n'occulta pas la conduite remarquable de plusieurs d'entre eux dans la guerre et quant à leur lien personnel avec le Venezuela.

À cet égard, les relations tendues de Bolívar avec Hippius et, en général de celui-ci avec la majorité des chefs de l'armée vénézuélienne, qu'il traitait avec dédain et mépris, étaient notoires.

Plus que tout autre, ce personnage montra des comportements de maquignon de bas étage, de mercenaire arriviste et opportuniste de toute sorte. Hippius ne cessait d'adresser au Leader Suprême des lettres diffuses où, dans un style fleuri et prétentieux, aussi bien qu'adulateur et servile. Il utilisait souvent la première personne pour exalter des actions personnelles, minimisant celles des autres, se plaignant du comportement indocile des soldats, vénézuéliens comme anglais, lesquels n'étaient évidemment pas disposés à combattre sous les ordres d'un chef en qui ils n'avaient pas confiance. Outre cela, il se permit de faire des suggestions que personne ne lui avait demandé et qui n'entraient pas dans le cadre de ses responsabilités et fonctions. De plus, il réclamait constamment sa promotion au grade de général. À cette dernière demande, Bolívar fit, le 9 juin, cette simple réponse : « refusé » (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N°14, 1983), rejetant ainsi la plus grande partie des propositions et des devoirs qu'il avait assumés de sa propre initiative, et répétant que la République tiendrait les engagements pécuniaires qu'elle avait contractés à son égard. Hippius ne resta pas longtemps au Venezuela : fin août 1818, il s'embarquait pour l'Angleterre, où il engagea une procédure

judiciaire contre López Méndez. Par la suite, il écrivit un livre où il montrait son incapacité à s'adapter au pays, et son mépris pour ceux, officiers britanniques et vénézuéliens, qui avaient été ses camarades. Ce qui ne l'empêcha pas d'écrire ultérieurement une lettre pleine d'adulation à Bolívar pour lui demander de l'argent (Fortique, Hippisley Gustavus Mathias, 1997a).

Bolívar donna son approbation à la création du Premier Régiment de Hussards du Venezuela, dont la devise est « Toujours fidèle à l'Autorité Suprême », et lui donna pour Commandant l'ex-officier irlandais James Rooke qui avait rejoint de son plein grés la cause indépendantiste en juillet de cette année. Le Libertador lui écrivit le 8 octobre pour lui informer qu'il avait approuvé le projet qu'il avait présenté pour la création et formation de la nouvelle unité de combat. De même, il lui fit savoir son approbation du nouveau recrutement que Rooke avait proposé d'effectuer à Trinidad, mais l'avertit que la personne chargée de cette tâche devait avoir la confiance absolue du gouvernement vénézuélien. En outre, il lui donna des instructions pour nommer le sieur Little Paige agent du régiment à Trinidad, établissant des mesures précises pour l'accomplissement de ses fonctions dans des cadres très détaillés et limités aux secteurs logistique, financier et de recrutement. Toutefois, le lendemain, il écrit de nouveau à Rooke en réponse à une missive de celui-ci arrivée ce même jour dans laquelle il revient sur la nomination de Paige. À cause de ses liens passés avec le général Mariño ; il désapprouvait de même une proposition faite par Rooke, au sujet d'une autre personne qui pourrait se charger du recrutement (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N°12, 1983).

Pour se protéger de possibles irrégularités dans le comportement des étrangers engagés, et en prévision des réclamations excessives qu'on pourrait recevoir pour un motif ou un autre, le Leader Suprême publia le 17 octobre un document dans lequel, allant au-devant de tout litige, il décrétait que les officiers ou soldats étrangers ne pourraient réclamer la somme assignée au grade qu'ils pourraient obtenir qu'après deux ans de service dans l'armée du Venezuela – prévoyant des exceptions pour actions ou services distingués (Bolívar, *Doc. De la Libertad* N°13, 1983).

L'activité de López Méndez préoccupait les représentants de l'Espagne à Londres. Ces derniers présentèrent une réclamation officielle auprès des autorités, signalant les avis par lesquels le gouvernement vénézuélien s'adressait aux volontaires désireux de s'incorporer à son armée ; de même que les lieux de confection et d'exposition des uniformes pour les militaires, et les lieux de vente, ainsi que les lieux publics et les organes de presse où on faisait régulièrement connaître les offres de recrutement du gouvernement vénézuélien. L'administration britannique se vit contrainte d'agir conformément aux arrangements diplomatiques et, le 27 novembre, le gouvernement publia un document dans lequel il interdisait aux sujets britanniques d'intervenir dans des litiges entre l'Espagne et ses colonies et, de façon spécifique, avec ceux qui « exerçaient ou prétendaient exercer le gouvernement dans les provinces ou parties de l'Amérique » (Rodríguez, Bolívar en Guayana, 1983, p.143). Il convient de noter que les autorités britanniques ont été plutôt laxistes dans l'application de cette mesure. Ceci permis au contingent de soldats et d'officiers britanniques qui

partaient pour le Venezuela de croître rapidement à partir de 1818, jusqu'à ce qu'il soit solidement constitué en tant que « Légion britannique » en 1819.

Quelques jours avant la proclamation purement diplomatique du gouvernement britannique au sujet des différends entre citoyens qui soutenaient ou non la lutte indépendantiste en Amérique Latine, Bolívar écrivit à López Méndez le 20 novembre :

La liberté de l'Orénoque et de ses ports, en facilitant des communications sûres et rapides avec les colonies européennes,, nous a valu un double avantage : une foule d'officiers étrangers viennent nous aider dans notre lutte, et nous économisons les frais importants que nous supportons pour faire appel à eux dans ce royaume (Bolívar, *O.C.*, 1947a, p.277).

Il lui donnait ensuite des instructions pour suspendre les engagements, y compris ceux déjà conclus, pourvu que cela ne porte atteinte ni à son honneur ni à celui du gouvernement qu'il représentait.

L'importance que le Libertador attachait au travail diplomatique et à la mission que López Méndez remplissait s'explique par l'abondante correspondance qu'il entretenait avec lui de manière permanente. Le 31 octobre, il lui écrivit une longue lettre où il l'informait des avancées obtenues après huit mois de siège en Guyane, de la prise de la province et du contrôle de l'Orénoque qui avait permis la sécurisation du commerce fluvial avec l'extérieur. À cela s'ajoutaient les indiscutables succès de l'armée, qui avaient provoqué un découragement croissant de l'ennemi.

Bolívar reconnaît toutefois que sa vision positive du déroulement de la guerre pour la liberté était assombrie par une chose : l'indécision ou, dit autrement, l'indifférence manifestée par l'Europe à l'égard d'une cause qui – selon-lui – devait être considérée comme mondiale plutôt qu'étroitement limitée à l'Amérique. Cette analyse l'amène à la conclusion suivante : Sachant que l'Espagne déployait un important effort diplomatique pour attirer d'autres puissances de son côté, il était impératif de renforcer les relations du Venezuela avec la Grande-Bretagne, sous peine de rester limité à « la gloire éphémère de combattre constamment et de montrer à la tyrannie que, plutôt que de le vaincre, il est plus facile d'effacer du nombre des peuples celui qui a juré d'être libre » (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°13, 1983, p.53).

Le Leader Suprême exhortait ensuite López Méndez à accroître ses efforts en vue d'obtenir que la Grande-Bretagne penche en faveur du Venezuela ; il l'assurait qu'il ne doutait pas qu'il userait de son ingéniosité et de ses compétences politiques afin d'empêcher toute décision contraire aux intérêts de la République ; il lui ordonne de lui faire connaître à tout moment l'état de leurs relations bilatérales, et toute nouvelle qu'il jugerait utile pour le tenir informé, de sorte qu'il puisse prendre les décisions les plus judicieuses et appropriées.

Bolívar essayait d'éviter tout conflit avec la Grande-Bretagne, car son objectif était d'en faire une alliée puissante en tant que fournisseur d'armement et de vivres pour la guerre. Cependant, il pensait aussi à l'importance d'obtenir une reconnaissance diplomatique qui renforcerait la position internationale des nouvelles républiques. C'est pourquoi, dans une lettre adressée

le 22 mars 1818 à Hhippsley avant son arrivée au Venezuela – il se trouvait toujours sur l'île de Grenade –, il le remerciait pour les services rendus au pays, et le félicitait d'avoir « resserré les liens de l'alliance que l'Amérique, et surtout le Venezuela, désirait former avec la Grande-Bretagne » (Bolívar, *O. C.*, Vol I, 1947a).

L'Espagne renforça sa surveillance sur les navires transportant du matériel pour les indépendantistes, et s'appliqua à empêcher que les vivres et l'armement parviennent à leurs destinataires. Bolívar espérait qu'ils arriveraient pour pouvoir organiser avec eux l'offensive finale sur Caracas ; mais il lui fallut admettre avec amertume qu'il n'atteindrait pas cet objectif à court terme. Dans une longue lettre du 12 juin 1818 à López Méndez, il exprime l'impatience et l'inquiétude avec lesquelles il attend ce matériel « sans lequel je ne peux lancer de grandes opérations et dont l'absence m'a privé des avantages qu'auraient dû me valoir tant d'efforts et de sacrifices » (Bolívar, *O. C.*, 1947a, p.291). Le Libertador redonne à López Méndez des instructions urgentes dans lesquelles il précise le type d'armement et d'équipement dont il a besoin ; Par ailleurs, il l'exhorte à essayer de recruter des officiers et soldats espagnols proches de la cause indépendantiste pour résoudre le problème de la langue qui avait rendu plus difficile une incorporation rapide des militaires britanniques.

Le domaine du commerce extérieur, qui permettait d'obtenir les ressources nécessaires pour acquérir les armes et fournitures nécessaires pour la guerre, occupait une part importante du temps du Leader Suprême.

Sa connaissance de l'art militaire et de la guerre lui permettait d'appréhender les batailles à venir sur le chemin de la victoire finale contre le colonialisme. Les éléments d'analyse que lui apportait sa grande vision stratégique l'amenaient aux conclusions suivantes : la seule indépendance du Venezuela ne suffit pas à mettre fin au conflit, et que tant qu'il y aura la moindre présence d'une armée espagnole en Amérique du Sud, la victoire ne sera pas définitive.

Il pensait donc qu'il fallait assurer un approvisionnement logistique multilatéral, de façon constante et continue, sachant que la libération de nouveaux territoires lui fournirait des ressources plus abondantes pour obtenir de l'armement, des munitions et d'autres matériels, ce qui rendait nécessaire l'organisation de lignes d'approvisionnement permanentes. Concernant cet objectif, Bolívar envoya au Conseil de Gouvernement le 21 janvier 1818 et, deux jours plus tard, à l'Intendant de la province de Guyane, un communiqué où il leur donnait des instructions pour qu'on honore les engagements souscrits avec des commerçants étrangers qui étaient en affaires avec le Venezuela : il fallait leur inspirer confiance afin qu'ils continuent à faire crédit à la République ; faute de quoi, il faudrait donner des explications et solliciter des prorogations des délais de paiement. De même, il considérait qu'il fallait augmenter le prix des produits vénézuéliens, en veillant tout particulièrement à leur qualité. Au final, il donnait des instructions sur la nécessité de mettre sur pied des mécanismes pour faciliter les exportations et, surtout, les importations d'armes, si nécessaires.

Les préoccupations du Libérateur dans ce domaine étaient si

grandes qu'il dut s'occuper des sujets les plus divers, déployant ses qualités de chef et ses dons d'homme d'état pour résoudre simultanément des problèmes divers touchant l'approvisionnement logistique de l'armée.

Il envoya sur ce point des instructions à l'Amiral Brión le 8 juin pour qu'il ravitaile de façon urgente le général Bermúdez en fusils, poudre, et autre matériel de guerre obtenu par différentes voies, et ce afin d'obtenir la reddition de Cumaná. Pour cela, il décida d'être lui-même présent dans la Caserne Générale de Bermúdez, où il se déplacerait immédiatement. Le 18 juin, il publia depuis Angostura un décret qui abrogeait dans le reste du territoire de la République la décision prise pour la province de Barinas par le Général Páez. Celui-ci, se trouvant dans des circonstances extraordinaires et privé de ressources, se vit obligé de frapper une monnaie hors d'usage depuis la deuxième république, dont le cours était illégal, et qui risquait en outre d'être falsifiée et d'inonder le pays. Mais il permit son usage local dans cette province, en attendant la normalisation de la situation. De même, il interdit l'usage des monnaies frappées par l'ancien régime espagnol. Il envoya également un communiqué au Capitaine de vaisseau Antonio Rosales, Directeur de la Marine sur l'Orénoque afin de fermer le port de Barrancas et ceux de Simara et Tabasca, et d'instaurer de minutieuses mesures de contrôle sur la contrebande qui pourrait se faire depuis ces ports : il fallait saisir et confisquer tout ce qui serait exporté ou importé en dehors du port d'Angostura, la seule habilitée par la République pour le commerce (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

Dans la missive du 12 juin adressée à López Méndez, le

Libertador faisait grand cas de la possible incorporation – vu l'avancement des négociations – du général espagnol Mariano Renovales. Le 13 décembre 1817, ce dernier avait écrit à Bolívar à travers López Méndez, pour offrir ses services à la cause indépendantiste. Renovales professait des idées libérales et probablement républicaines. C'était un fervent antimonarchiste, et il fut impliqué dans plusieurs conspirations contre le Roi, dont certaines aboutirent à son emprisonnement. Il parvenait invariablement à s'évader, s'enfuyant à l'étranger et rentrant en Espagne pour s'engager dans de nouvelles actions contre l'État. C'était un officier de prestige, qui participa avec brio aux luttes de l'Espagne contre Napoléon.

Dans son long exposé, Renovales lui exprimait sa détermination à servir la cause de la liberté contre « notre Tyran commun⁴ », offrant ses services, avec ses compagnons, afin d'être utile à « la destruction de notre ennemi commun ». Il faisait ensuite une analyse de la guerre en cours au Venezuela où, selon lui, il fallait, pour l'emporter, employer un mélange de persuasion et de force. Cependant, il pensait qu'au Venezuela, il ne restait pas d'autre choix dans les conditions actuelles que l'usage de la force. Il estimait qu'il serait positif pour l'état d'esprit des Espagnols et Européens qu'un des leurs combatte aux côtés des patriotes américains afin de montrer que les luttes des uns et des autres contre le despotisme n'en faisaient qu'une. Dans son cas personnel, il disait être très connu dans l'armée du Général Morillo : beaucoup des officiers de celui-ci avaient même servi sous ses ordres, et reçurent de lui des promotions et d'autres

⁴ Avec majuscule dans l'original.

formes de reconnaissance. Ce qui lui permettrait d'en attirer quelques-uns à la cause patriotique. En effet, selon lui, la guerre en cours en Amérique n'était pas populaire en Espagne, car un grand nombre de ses soldats étaient contraints par la force à y participer. Il était convaincu que, si le gouvernement vénézuélien leur offrait le choix de respecter leur vie et leur honneur, beaucoup d'entre eux déserteraient et passeraient dans le camp patriote. Dans le cas contraire, il n'y aurait pas d'autre option que la plus sanglante des guerres, pour laquelle il était prêt à offrir toute son expérience (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°13, 1983). Bolívar déclara en réponse à López Méndez que « La venue du général Renovales et de plusieurs officiers espagnols produirait un grand effet dans l'opinion publique en Espagne », (Bolívar, O. C., 1947a, p.292). Il ajouta plus loin que le ralliement d'officiers espagnols et le fait d'obtenir des moyens en Espagne constitueraient même une aide importante. En effet, cela permettrait de proclamer un principe qui devrait être le fondement de sa politique : « Paix à la nation espagnole et guerre d'extermination à son gouvernement actuel », (Bolívar, O. C., 1947a). Quant à Renovales lui-même, il lui répond le 20 mai 1818, s'excusant de son retard, mais lui notifiant son accord pour l'offre généreuse de ses services et pour la possibilité de bénéficier de ses talents et vertus militaires. Il manifeste une haute estime pour sa carrière militaire, appréciant par-dessus tout le mépris qu'il montre pour la fortune, et faisant passer avant tout son aspiration à l'honneur, la gloire et la liberté. Il exprime enfin son plaisir de constater que « tous les Espagnols ne sont pas nos ennemis ». Il lui fait connaître son accord pour rejoindre l'armée

vénézuélienne, et ajoute que sa satisfaction serait plus grand s'il parvient à attirer le plus grand nombre possible de militaire experts et expérimentés qui, de plus, parlent la même langue et ont des habitudes semblables, et qui veulent « adopter une patrie libre dans l'hémisphère américain ». Ce pour quoi, ils seront reçus avec honneur, et leurs grades et mérites dans le service respectés (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

Sans négliger les relations avec les autres républiques naissantes, Bolívar adresse, ce même 12 juin, une missive à Juan Martín Pueyrredón, Directeur Suprême des Provinces Unies du Rio de la Plata. Dans les pré-négociations internationales, les agents diplomatiques vénézuéliens avaient eu l'intention de coordonner leurs actions avec celles du Rio de la Plata. Ainsi, Clemente et Gual se mirent d'accord avec l'envoyé de cette République à Washington, Martin Thompson, pour adresser des instructions à MacGregor concernant les actions qui ont conduit à l'occupation de l'Île Amelia. De même, dans une lettre du même jour à López Méndez, Bolívar lui ordonne explicitement de remettre au représentant de Buenos Aires à Londres une lettre où il lui exprimait «...les sentiments d'amitié et de fraternité qui unissent le gouvernement et les citoyens de notre république à celle qu'il a l'honneur, bien mérité, de représenter... » (Bolívar, *O. C.*, 1947a, p.293).

Dans le même élan, il adressa aussi ce jour-là une émouvante proclamation aux habitants du Rio de la Plata. Après leur avoir décrit le parcours des Vénézuéliens depuis le mémorable 19 avril 1810, il les leur assure de la même manière qu'ils ont vu avec la plus grande admiration la réforme et la gloire des frères du Rio

de la Plata et le bonheur qui en est résulté pour eux – ce qui unit les objectifs et les principes des deux peuples. Il rappelle les revers subis, la perte par deux fois de la république, les huit années de combats inégaux et de sacrifices, très semblables à ceux qu'ils ont eux-mêmes subis. Il reconnaît la sagesse du gouvernement du Rio de la Plata dans sa politique intérieure et extérieure, et le rôle extraordinaire qu'a joué son armée hors de ses frontières, donnant, estime-t-il, d'éloquents exemples d'honneur et de liberté, que le Venezuela, malgré la distance, ne perdra pas de vue. Il conclut sa lettre par ces mots :

La République du Venezuela, bien que couverte de deuils, vous offre son affection fraternelle ; et quand, couverte de lauriers, elle aura fait disparaître les derniers tyrans qui profanent son sol, elle vous invitera alors à former une seule société, pour que votre devise soit : UNITÉ dans l'Amérique Méridionale. (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N° 14, p.218)

Dans sa communication à Pueyrredón datée du 19 novembre 1818, où il répondait à une lettre de celui-ci arrivée avec un retard considérable, Bolívar exprime ses remerciements pour les paroles magnanimes du Directeur Suprême du Rio de la Plata envers le Venezuela et lui-même. Par ailleurs, il se réjouit de la possibilité d'engager des relations avec le gouvernement et le peuple qu'il appelle « bastion de l'indépendance américaine ». Le Libertador lui fait à son tour des éloges, et l'assure que le Venezuela est pour Buenos Aires une république amie, affirmant, les yeux fixés sur l'avenir, que « La patrie de tous les Américains est une et unique, étant donné que nous avons montré en tout une unité parfaite » (Bolívar, *O.C.* 1947A, p.294) Et il ajoute plus loin qu'il espère que :

...quand le triomphe des armes du Venezuela complétera l'œuvre de son indépendance, ou que des circonstances plus favorables nous permettront des communications plus fréquentes et des relations plus étroites, nous nous empresserons, pour notre part, de lancer avec le plus grand zèle le pacte américain qui, faisant de toutes nos républiques un corps politique, présentera l'Amérique au monde sous son aspect d'éclat et de grandeur sans équivalent dans les républiques antiques. L'Amérique ainsi unie pourra, si le ciel exauce un vœu si cher, s'appeler la reine des nations, et la mère des républiques (Bolívar, *O.C.*, 1947a, p.294).

Cet échange épistolaire marque un nouveau type de communication entre les gouvernements du Venezuela et du Rio de la Plata. Il permet d'instaurer un mode de relation original entre nations indépendantes de l'Amérique. En effet, celles-ci expriment leur solidarité dans la lutte contre l'ennemi commun, et échangent, en plus des expériences des deux parties qui s'affirment comme les composantes d'un tout, la reconnaissance mutuelle de leur contribution à la liberté (Acosta, 2015). Bolívar garantit aux Argentins que le Venezuela les traitera comme des frères. Ce dernier est convaincu que l'idéal intégrationniste devrait être le moteur de l'avenir politique d'une nouvelle Amérique, laquelle se construira après la défaite définitive du colonialisme, et trouvera un large écho dans le monde entier.

Dans sa missive à Pueyrredón, qui fait suite à la Lettre de Jamaïque, Bolívar continua à ébaucher son idéal intégrationniste pour la région. Par la suite, il poursuivit la construction de son modèle d'union américaine en exposant quelques aspects de ce

sujet dans divers écrits et proclamations : en particulier dans son discours d'ouverture du Congrès d'Angostura en février 1819, et dans la Lettre d'invitation aux gouvernements des nouvelles républiques indépendantes pour la convocation du Congrès de Panama en décembre 1824.

Dans un autre domaine, le Libertador prenait soin de révéler les manœuvres des Espagnols visant à désinformer sur le cours de la guerre en minimisant les succès des patriotes vénézuéliens. À cet effet, dans une proclamation lancée à Angostura le 6 février 1818, le Gouverneur Civil de Guyane Juan Vicente Cardoso établit que l'ennemi s'efforce de détruire le système politique de la république, et qu'il se sert pour cela de tous les moyens à sa portée. Assi fait-on savoir à la population qu'elle doit informer le gouvernement de toutes les fausses nouvelles propagées à propos d'« événements favorables aux armes ennemies ». De même, elle doit lui rendre compte des documents d'auteurs connus ou anonymes, poursuivant le même objectif. Elle doit également lui rendre compte des espions qui peuvent circuler dans la province – ceux qui ne respecteront pas ces mesures seront traités comme des adversaires de la république (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

Dans le même ordre d'idées, Bolívar écrivit au Capitaine Général des Barbades le 1^{er} septembre 1818 afin de démentir un rapport que le général espagnol Pablo Morillo avait adressé au fonctionnaire britannique pour lui faire connaître de prétendues victoires de ses forces. En des termes durs en ce qui concerne le manque d'éthique de l'Espagnol, qui falsifiait des chiffres et des faits, mais sur un ton respectueux des normes protocolaires, Bolívar fait connaître, chiffres à l'appui, les véritables résultats

des actions guerrières en vigueur. Il assure que l'armée vénézuélienne a infligé aux Espagnols des défaites écrasantes lors de diverses batailles, parmi lesquelles celles de Calabozo, El Sombrero, San Fernando, La Puerta, Ortiz et Cojedes. Aux cours de ces batailles, les Espagnols avaient perdu cinq mille hommes, morts (et il cite en particulier, parmi d'autres chefs, les colonels royalistes López, González, Villa, Navas, Aragón et Quero), blessés (y compris Morillo lui-même et son second Latorre) et prisonniers. Il expose en détail dans les chiffres donnés par Morillo des contradictions qui révèlent clairement de fausses informations sur le cours de la guerre. Il conclut en affirmant qu'étant donné l'évolution de la situation, il faudra peu de temps avant que Morillo ne puisse plus dater ses « rapports mensongers » depuis le Venezuela. Il termine sa lettre en assurant le Capitaine Général que s'il a lassé son attention avec ces détails, c'est qu'il estime nécessaire de porter à sa connaissance les renseignements qu'il lui apporte afin qu'il ne soit pas induit en erreur par les fausses informations de l'ennemi. Du reste, si les données fournies par Morillo étaient vraies, il aurait déjà occupé tout le territoire du Venezuela qu'il avait perdu lors de la dernière campagne, et aurait réduit l'armée espagnole à la plus lamentable défensive dans des zones montagneuses et à Caracas (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, Vol.XVI, 1881).

D'autre part, Bolívar se vit obligé de traiter la question de ses communications avec l'étranger. Le 22 novembre, il écrit ainsi à son ami le commerçant anglo-vénézuélien Guillermo White, alors installé à Trinidad, pour le remercier de son travail de divulgation de la cause émancipatrice du Venezuela et de son

rôle d'intermédiaire avec William Walton. Ce dernier travaillait en tant que conseiller de López Méndez, l'épaulant dans les fonctions qui lui étaient assignées. Walton collaborait en outre en publiant, bien qu'avec peu de style et d'aptitude à la composition littéraire, les nouvelles qui venaient du Venezuela et des autres pays ibéro-américains. Ces publications avaient pour objectif de s'opposer aux campagnes de désinformation sur les événements menées depuis l'ambassade espagnole en Angleterre, dirigée par le Duc de San Carlos. Walton apportait ainsi une version différente des faits, tâche hautement appréciée par le Libertador (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°13, 1983). Plus tard en 1818, Bolívar communique à nouveau avec White le 15 juin pour lui témoigner son soutien en lui envoyant une autre communication de Walton, ainsi que des informations en provenance de Buenos Aires. Au vu de cet important travail auquel le Leader Suprême attachait une grande importance, il lui demanda officiellement d'être son directeur de la correspondance avec les USA et l'Europe. En effet, il n'était pas parvenu à établir un système de communication sûr avec ses agents, ce qui l'empêchait d'envoyer rapidement l'information nécessaire pour qu'ils puissent mener à bien leur tâche auprès de l'opinion publique de ces pays (Bolívar, *Doc. Lib.* N°14, 1983).

V

Les relations de la Troisième République avec les USA

Comme le souligne Sergio Guerra Vilaboy (2017), dès la fin du XVIII^e siècle, les USA considéraient les colonies espagnoles comme un territoire potentiel pour leur expansion. Aussi, dès le début des luttes indépendantistes hispano-américaines, ils proclamèrent leur neutralité dans ce conflit pour ne pas se brouiller avec l'Espagne. Par ailleurs, ils s'efforcèrent de s'ouvrir un espace dans le marché potentiel qui allait émerger dans les nouvelles républiques du Sud après leur accession à la souveraineté. Toutefois, les États du Sud de la puissance nord-américaine naissante étaient dotés d'une ambitieuse élite qui aspirait à agrandir son territoire en occupant davantage de terres adaptées à leur florissante économie esclavagiste. À partir de 1810, ces États donnèrent libre cours à leur désir dès lors insatiable : s'emparer d'abord des Florides, puis du Texas, et ce, en dépit du fait que ces régions fussent des colonies de la monarchie espagnole. Bien que vaincus dans la guerre contre l'Angleterre, les USA obtinrent de leur vainqueur un accord indulgent, lors des négociations menées à Gand en décembre 1814. Cette guerre inspira au pays un nationalisme invétéré qui favorisa un esprit de grandeur et la volonté d'agrandir le territoire conquis. Cela devait conduire à établir certains principes qui devaient fixer les grandes lignes de leur politique extérieure pour les années suivantes, en particulier à l'égard de

l'Amérique hispanique.

À cet égard, il faut reconnaître la pertinence de la remarque de Suárez Salazar et García Lorenzo (2008). Ces derniers affirment qu' « il existe de multiples preuves historiques de l'attitude officielle indigne des USA qui contribua à prolonger la domination des puissances ibériques sur ce qu'on appelait alors le Nouveau Monde » (p.35). Ils se réfèrent ainsi à la prétendue neutralité des USA à l'égard des guerres émancipatrices de l'Amérique hispanique. Leurs intérêts les plus immédiats dans cette conjoncture privilégiaient la possibilité de négocier avec l'Espagne l'acquisition des Florides, ce qui leur évitait de courir des risques dans une initiative diplomatique qu'ils considéraient encore comme une chimère. Cette attitude devait avec le temps changer : leur précoce volonté hégémonique dans la région, d'une part, et les succès évidents dans la lutte des patriotes des colonies espagnoles, d'autre part les obligeraient à préciser leur position dans ce sens. Cependant, en 1817, cette possibilité ne se manifestait pas encore dans les faits.

Les possibilités d'accès des colonies à l'indépendance constituèrent un nouveau défi pour la diplomatie des USA : ils devaient se prononcer pour ou contre la reconnaissance des nouveaux États qui émergeaient. Sur ce point, leur principal dilemme était de définir le moment opportun pour prendre cette décision. Dès 1822, les USA reconnurent l'indépendance de l'éphémère gouvernement libéral portugais du Brésil. Comme le souligne Samuel Flagg Bemis (1944), cité par Vivian Trías (1988) : « Au lieu de faire des guerres européennes une occasion d'entreprendre une vaste politique d'aide à la libération de l'Amérique espagnole, Jefferson et Madison subordonnèrent

leur politique latino-américaine aux exigences du conflit avec l'Angleterre » (p.35).

Il est certain en tout cas que, même si les USA ne jouaient pas encore de rôle prépondérant dans les décisions du système international, ils se préparaient à exercer une influence déterminante dans la région. La Grande-Bretagne, qui était toujours la puissance impérialiste prédominante, s'orientait vers le soutien aux pays latino-américains du fait de ses intérêts commerciaux croissants. Bolívar avait pris note de cette situation et de la contradiction qui en dérivait. Aussi tendait-il à privilégier l'aide anglaise sur celle des USA. Le Libertador éprouvait à l'égard des tendances expansionnistes qui se manifestaient dans le Nord une vive inquiétude et une profonde méfiance – état d'esprit qui, certes, n'était pas partagé par d'autres leaders indépendantistes comme José Francisco Santander (Böersner, 1996).

Pendant ce temps, aux USA, les idées en faveur de l'indépendance des peuples du Sud connaissaient un certain essor. Un des plus remarquables apologistes de cette position était Henry Clay, brillant orateur, homme public et visionnaire précoce des possibilités commerciales qui allaient émerger dans la région, et qui le poussèrent à mener une campagne énergique et constante dans ce sens. Celle-ci ne fut pas sans rencontrer oppositions et résistances, en premier lieu depuis l'Espagne qui, à travers son ministre plénipotentiaire à Washington, réussit à faire approuver par le Congrès des USA une nouvelle loi de neutralité le 3 mars 1817. Cet outil législatif était, dans la pratique, un frein au soutien que les USA pourraient apporter à la lutte indépendantiste antiespagnole. En effet, il prévoyait de

sévères sanctions pécuniaires et des peines de prison à l'encontre de toute personne qui commercerait contre un État entretenant des relations pacifiques avec les USA. Toutefois, Clay favorisait l'alliance des « Deux Amériques » en tant que moyen pour contrebalancer l'influence de la Sainte Alliance dans la dynamique internationale. Par ailleurs, il eut l'audace d'être le premier à proposer au Congrès américain la reconnaissance des nouvelles nations indépendantes issues de la lutte anticoloniale, se faisant le défenseur des « 18 millions d'hommes, nos frères d'Amérique du Sud, qui luttent pour briser leurs chaînes et s'émanciper » (Maya, 1977, p. 86).

Dans un discours enflammé devant le Congrès, Clay déclare que son attitude est conforme à son désir de défendre le bonheur et la liberté d'une grande partie de la famille humaine et que, bien qu'il soit convaincu que la guerre n'est pas nécessaire dans tous les cas, dans celui-ci, si l'on considère ses conséquences désastreuses pour la société, la réputation des gouvernements, le bonheur des citoyens et la conviction invariable que les conflits ne mènent qu'à la pauvreté et au malheur, l'Espagne a donné des raisons suffisantes pour lui déclarer la guerre. Après une brève interruption, causée par les chaleureux applaudissements de ses auditeurs, il poursuit son discours en affirmant que toutefois, s'il était nécessaire de mettre la paix en danger, cela devrait constituer une raison pour exercer le droit de reconnaître l'indépendance d'autres pays (il se référait aux colonies hispano-américaines), plutôt que de prendre la même décision pour s'emparer d'une province qui devait, tôt ou tard, tomber entre leurs mains (il se référait tacitement ici à la Floride). Il affirmait dans une honnête vision impériale qu'il

valait mieux soutenir les colonies qui luttèrent pour leur liberté que de s'emparer d'un territoire espagnol, en luttant directement contre l'Espagne. Il justifiait cette position en comparant les dimensions, les ressources naturelles et les richesses de l'Amérique du Sud – encore non exploitées, du fait du monopole exercé par l'Espagne sur son économie – avec celles de la Floride, infiniment moindres. De même, Clay justifie le droit des peuples opprimés à se soulever et briser les chaînes qui les attachaient à une domination étrangère (Maya, 1977).

Cependant, dans ces années-là, les informations sur la lutte émancipatrice dans le Sud du continent prennent de plus en plus d'importance dans les principaux journaux des USA ; certains, comme le *Washington Post*, le *Daily Advertiser and Patriot* et le *Columbia Sentinel*, commencèrent à publier des opinions – certaines pour, d'autres contre – sur les actions du gouvernement des USA à l'égard de l'insurrection des colonies espagnoles.

Au milieu de ces contradictions, les besoins logistiques croissants des armées patriotes obligeaient à rechercher armements, munitions et assurances par tous les moyens, au point que ceux qui contrecarraient cet approvisionnement commencèrent à être considérés comme des alliés de l'Espagne. Cela apporta un élément nouveau à l'ordre du jour des relations des nouvelles républiques avec les USA, qui se trouvaient ainsi situés dans le camp opposé à celui de la lutte émancipatrice. Cette situation obligea les insurgés à arraisonner des navires fournissant des armes à l'ennemi. Ce qui entraînait en contradiction avec la liberté de commerce que prônaient les USA, ajoutant ainsi un nouvel élément de conflit dans les relations bilatérales,

comme nous pourrons le voir plus loin (Trías, 1988).

Comme il a été dit précédemment, les USA avaient commencé à préparer la conquête totale de la péninsule de la Floride. À cet effet, ils commencèrent à l'occuper à partir de 1810, quand les colons usaméricains, poussés par le gouvernement, se rebellèrent contre le pouvoir espagnol et sollicitèrent leur annexion à la nouvelle nation née en 1776. Ils alléguèrent pour cela une alliance des Indiens séminoles (originaires de cette région) avec l'Espagne et la Grande-Bretagne pour lancer des incursions sur le territoire usaméricain depuis la Floride espagnole. L'ambition expansionniste des USA, qui souhaitaient s'étendre vers le sud jusqu'au golfe du Mexique et occuper Cuba, le joyau le plus convoité des Caraïbes, se heurtait à la souveraineté espagnole sur ces territoires. Dans cette mesure, et contrairement à ce qui s'était passé lors des premières années de vie des nouvelles républiques indépendantes, lorsque les élites usaméricaines s'étaient efforcées d'entraver la volonté intégratrice et indépendantiste de Bolívar, les USA commençaient à présent à montrer modérément une certaine sympathie envers la lutte que les Hispano-américains menaient contre la métropole.

Toutefois, un événement était en cours qui ancrerait dans l'esprit de Bolívar une certaine opinion, et qui donna des indices sur la façon dont il allait gérer les rapports avec les USA. Dans l'immédiat, il s'agissait d'un contretemps pour l'évolution possible vers la normalisation des relations avec ce pays. Le 29 juin 1817, un groupe de 150 Vénézuéliens débarquèrent et occupèrent l'Île Amelia (Amalia pour les Espagnols) : d'une superficie d'environ 100 km², cette île est située sur la côte

atlantique de la Floride, en face de la ville de Cowford, aujourd'hui connue sous le nom de Jacksonville, et se trouve très près de la limite de l'État de Géorgie et face à l'embouchure du fleuve Saint-Mary aux USA. Le chef de l'expédition était le général d'origine écossaise Gregor MacGregor. Ce dernier occupa le Fort Fernandina, hissa le drapeau vénézuélien et celui de la croix verte de la Floride, nomma les plus hautes autorités civiles et militaires, et donna naissance à la République de Floride le 1^{er} juillet de cette année dans un territoire de la monarchie espagnole habité par quelques sujets de Fernand VII, bien que la majorité de la population fût d'origine usaméricaine (Pividal, 1977).

Bolívar n'avait jamais donné d'ordres pour réaliser cette opération militaire. Celle-ci était de l'initiative de Lino de Clemente, nommé représentant du Venezuela à Washington, et du Dr. Pedro Gual, qui se trouvait dans la capitale des USA en tant qu'agent diplomatique du gouvernement de Cartagena. L'objectif fixé était d'obtenir une position permettant d'agir militairement pour empêcher le commerce entre les USA et l'Espagne. Les instructions de Bolívar furent très précises, comme il ressort de la lettre que le Libertador avait envoyée à Clemente et Gual le 5 janvier de cette année. Après les avoir informés des plus récentes actions victorieuses de l'Armée Libératrice, Bolívar leur écrit :

L'opinion complètement retournée en notre faveur a davantage de valeur que les armées. Cet heureux changement nous a permis de bénéficier de moyens importants pour nous procurer des équipements militaires et satisfaire aux obligations que nous pourrions contracter, et nous a permis

également de négocier en respectant les instructions ci-jointes, les articles qu'elles contiennent, en étant sûrs que celles que vous contracterez seront payées et honorées avec exactitude. (Bolívar, *Œuvres complètes*, 1947a, p.227).

Il semble judicieux de souligner, en guise de note marginale, que Pividal (1977) met en avant l'état d'esprit du Libertador lorsqu'il se réfère à l'« heureux changement » de la situation militaire, alors que les garanties de paiement pour la résorption des dettes ne reposaient encore sur rien à un moment où la plus grande partie du territoire national était sous contrôle royaliste. Seul dépendait des patriotes l'encerclement de la Guyane et de San Fernando de Apure, tandis que le projet de Bolívar de faire sa jonction avec les troupes qui se trouvaient à Aragua pour, de là, attaquer Caracas, n'existait que sur le papier. Comme la suite le démontra, le jour où ce projet pourrait se réaliser était encore lointain.

Il n'y a pas dans la correspondance du Libertador de nouvelles instructions aux représentants diplomatiques aux USA. La lettre fut reçue par ses destinataires dans la deuxième quinzaine de mars et, comme on l'a dit, l'occupation de l'Île Amelia eut lieu en juin de la même année. Le 30 mars, Clemente et Gual adressèrent des instructions à MacGregor pour qu'il occupe un point non déterminé sur la côte espagnole de la Floride. Ce dernier se décida pour l'Île Amelia du fait de son emplacement stratégique. En effet, les représentants vénézuéliens pensèrent qu'il serait très difficile pour les Espagnols d'exécuter une opération de riposte, sous peine de risquer d'affaiblir la défense de Cuba ou du Mexique s'ils déplaçaient des troupes d'un lieu à l'autre. Dans leur projet, la conquête de ce point du territoire

espagnol s'insérait dans la conception continentale de la lutte indépendantiste, étant donné que ce port offrait des avantages tactiques dans la confrontation avec l'armée coloniale. Ils estimaient depuis longtemps que la côte orientale de la Floride revêtait une importance de premier ordre. En effet, le passage sur cette route maritime était obligatoire pour les navires marchands venant du Nord industriel des USA qui se dirigeaient vers le Sud à travers les Caraïbes.

Mais Bolívar réfléchissait sur le long terme, et avait une vision stratégique que ses subalternes avaient du mal à comprendre. Aussi il est inconcevable de supposer que Bolívar ait assigné cette mission à MacGregor, alors que dans une lettre du 14 juin adressée au général Manuel Piar, il l'informe qu'il attend l'arrivée du général écossais avec sept navires en provenance de Baltimore chargés d'armes et de munitions (Bolívar, O.C. 1947a, p.236). Ainsi, il n'est donc pas cohérent qu'il attende MacGregor au Venezuela s'il lui a donné des instructions pour occuper l'Île Amelia ou quelque autre point de la Floride.

Les instructions jointes à la missive du 5 juin, auxquelles fait référence le Libertador, attribuaient à Clemente et Gual des pouvoirs pour gérer des affaires politiques et commerciales, et des pouvoirs pour représenter légalement la République en cas de signature d'un accord commercial ou autre contrat qu'ils jugeraient approprié (Pividal, 1977).

Avec l'occupation de l'Île Amelia, les patriotes s'emparèrent d'une position stratégique pour le ravitaillement des navires transportant l'équipement militaire que devaient acquérir Clemente et Gual. De plus, on y installerait la perception des

taxes d'exportation et d'importation depuis et vers l'Amérique du Sud, et on créerait une base navale pour intercepter toute espèce d'embarcation espagnole qui se dirigerait vers le Venezuela en essayant de s'échapper au blocus. Les artisans de cette action supposaient qu'ils apporteraient ainsi une contribution à la lutte de l'Amérique méridionale, et ils assurèrent à maintes reprises que c'était là leur seul objectif.

Mais cette action se heurtait aux plans des USA de s'emparer de la Floride. Devant la vieille ambition de la France de construire un empire en territoire américain, les USA avaient approuvé une nouvelle loi de neutralité qui imposait des sanctions aux promoteurs d'expéditions organisées aux USA contre une nation avec laquelle ils ne seraient pas en guerre. En mars 1817, James Monroe avait assumé la présidence des USA, en nommant John Quincy Adams secrétaire d'État. Celui-ci, qui avait été ambassadeur de son pays à Londres, entretenait toujours de bonnes relations avec l'Angleterre (Ocampo, 2009). Dans ses nouvelles fonctions, Adams considérait que toute action contre l'Espagne pouvait susciter l'hostilité de l'Angleterre contre les USA, c'est pourquoi tout soutien à la cause indépendantiste ibéro-américaine était interdit.

Cependant, tandis que MacGregor préparait son opération, le gouvernement usaméricain ne s'était livré à aucune action visant à l'empêcher, pas plus qu'il n'en appela à la Loi de Neutralité mentionnée ci-dessus. Mais aussitôt que les Vénézuéliens occupèrent l'île, nommèrent des responsables, et déclarèrent l'indépendance de l'île sous le nom de République de Floride, les USA intervinrent en vertu des clauses secrètes de la « Résolution de Non-Transfert » de 1811. Dans cette résolution,

la nation naissante s'attribuait la responsabilité d'empêcher le transfert de tout territoire espagnol du Nord de l'Amérique à une autre puissance étrangère (Böersner, 1996). Il faut dire qu'en l'occurrence, placer le Venezuela dans cette catégorie était un euphémisme.

Toutefois, d'autres intérêts intervinrent dans les opérations ultérieures de l'Île Amelia. Des commerçants usaméricains et des membres des cercles gouvernementaux pensèrent qu'ils pouvaient tirer profit de cette action. Parmi eux, se distingua Ruggles Hubbard, shérif de New York, qui devint par la suite propriétaire de la principale banque de l'île et gouverneur civil de celle-ci. Les conflits sur l'île entre USaméricains et Vénézuéliens allèrent crescendo. Après des différends sur la conduite politique et économique du gouvernement, ils passèrent à la confrontation directe ; un bateau vénézuélien, le *Tentativa*, fut capturé et incendié par les forces navales usaméricaines, qui l'accusaient de violer les eaux territoriales de ce pays. Tout cela conduisit à des relations tendues, et aggrava le conflit, jusqu'à ce que le Président James Monroe et le Secrétaire d'État John Adams décidèrent d'envahir l'île et d'en expulser les Vénézuéliens (Pividal, 1977). L'Île Amelia, qui avait appartenu à l'Espagne, passait ainsi sous souveraineté usaaméricaine, à la suite d'un coup de force injustifié. En effet, le Venezuela avait agi dans le cadre d'une situation de guerre contre une cible espagnole afin d'aider la cause de l'indépendance des nouvelles républiques qui n'arrivaient pas à mettre un terme à leur lutte d'émancipation contre la métropole. Ce n'était pas le cas des USA, qui agissaient à partir d'intérêts ponctuels expansionnistes qui allaient marquer leur politique

extérieure pendant tout le XIX^e siècle.

Dans ce contexte, se produisit un autre événement qui, pour le plus grand bonheur de la cause indépendantiste, n'eut pas d'importantes répercussions pour l'avenir, mais qui aurait pu ternir l'effort du Libertador pour ouvrir un espace à la nouvelle république dans la région et dans le monde. Le 21 mai de cette même année 1817, le célèbre patriote de Cumaná Francisco Javier Mayz, décida, en qualité de « président par intérim » du régime parallèle né du Congrès de Cariaco, d'envoyer une lettre au président des USA James Monroe. Il s'attribua ainsi la plus haute autorité de l'État vénézuélien, et ignora de fait le leadership et la direction du gouvernement que conduisait Bolívar qui se trouvait alors en plein siège d'Angostura. Mayz, qui avait été désigné par le Congrès de Cariaco ⁵ membre du Triumvirat Exécutif, que ne rejoignirent jamais les deux autres triumvirs, envoya cette missive depuis Pampatar où s'était

5Il s'agit d'une assemblée tenue dans cette ville de l'actuel Etat de Sucre les 8 et le 9 mai 1817, par un groupe de 11 militaires et civils dans le but de créer un gouvernement fédéral et civil pour la république. Sa figure la plus importante était le général Santiago Mariño, qui dans son discours prétendit parler au nom du Libertador (qui ne savait rien de ce conclave), proposant la mise en place d'un gouvernement provisoire sans attendre l'élection de députés, rendue impossible par la situation de guerre. Mariño renonça à son poste de général en second de l'Armée, et présenta aussi la démission de Bolívar sans le consulter. Il fut ensuite nommé général en chef des Armées de la République. Le général Urdaneta et d'autres officiers supérieurs, parmi lesquels Antonio José de Sucre, ne reconnurent pas l'autorité du Congrès et les décisions prises à Cariaco, sachant qu'au fond ce qui était en fait proposé, c'était de contester l'autorité de Bolívar (Salcedo Bastardo, 1997). Le Libertador écrivit le 6 août 1817 à Martín Tovar Ponte, lui donnant son avis sur cet événement, en disant qu'« il avait duré moins qu'un casabe [galette de manioc] dans du bouillon chaud. Personne ne l'a attaqué, il s'est détruit de lui-même. [...] Ici, ne commande pas qui veut, mais qui peut ». (Bolívar, O.C., 1947a, p.254).

installé ce gouvernement, quelques jours avant de mettre fin à ses fonctions. Il faut dire que l'idée de ce triumvirat avait pris corps à partir d'éléments aussi absurdes que le fait qu'un de ses membres, Fernando Rodríguez de Toro, se trouvait toujours physiquement diminué et invalide depuis 1811 suite à sa blessure survenue pendant l'anéantissement de la dissidence à Valencia entre juillet et août de cette même année. Par ailleurs, celui-ci était pour le moment exilé à Trinidad, tandis que le troisième membre n'était autre que le Libertador lui-même, qui n'avait même pas pris part au Congrès ni à cette décision.

À travers cette missive, Mayz demande au président des USA la reprise des démarches engagées par Juan Vicente Bolívar et Télésforo Orea, qui avaient été envoyés par la première Junte de Gouvernement du Venezuela en 1810 pour demander au gouvernement des USA la reconnaissance du Venezuela en tant que nation indépendante. Mayz informe Monroe du succès des armes vénézuéliennes et du changement considérable dans la situation du pays par rapport à l'époque de la mission du père du Libertador et d'Orea, sept ans auparavant. Dans ce contexte, il le presse de mettre en place les accords qui confirmeraient l'établissement de relations entre les deux pays, lui notifiant que son gouvernement avait désigné José Cortés Madariaga comme représentant aux USA (Bolívar, Documentario de la Libertad, N°12, 1983).

Il serait du domaine de la supposition, loin de toute validité scientifique, que de faire des hypothèses sur ce qui serait arrivé si cette commission avait réussi, en tant que forme de pression sur Bolívar et son gouvernement et d'intervention au cours de la véritable épopée indépendantiste du Venezuela. Une simple

réponse de Monroe à Mayz aurait encore épaissi les nuages qui s'accumulaient dans les relations entre les deux pays. On peut cependant poser ce problème si on considère la perplexité du Secrétaire d'État John Quincy Adams lui-même devant l'existence de deux gouvernements au Venezuela ; ainsi que les instructions données à Washington le 31 janvier 1818 au diplomate John Baptist Irvine. Celui-ci devait effectuer la mission de réclamation dont il était chargé auprès des autorités du Venezuela, où il devait se rendre rapidement, en s'adressant indifféremment à l'un ou l'autre des deux gouvernements, comme l'affirme Francisco Urrutia (cité par Frankel, 1977) dans son ouvrage *Les USA d'Amérique et les Républiques Hispano-américaines* (Madrid, 1918).

Le 19 mai 1818, près d'un an après les événements de l'Île Amelia qui avaient tendu les relations entre USA et Venezuela, et provoqué une impasse quand à un possible soutien à la cause indépendantiste, le général Lino de Clemente informa le Leader Suprême des événements. Il lui indique qu'aussi bien les Espagnols que les USAméricains critiquaient l'action entreprise par les patriotes. Aussi pensait-il toujours que cet objectif était « utile et pertinent pour la liberté de l'Amérique du Sud et du Mexique » (Pividal, 1977, p.127). À peine une semaine plus tard, il défendait avec opiniâtreté auprès du Libertador l'idée d'un plan qui impliquait l'occupation de toute la Floride.

Malgré cela, le 22 juillet, Bolívar remet à Clemente les lettres de créance qui l'identifiaient comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République du Venezuela aux USA. Dans ce document, le Libertador établissait avec précision que le Venezuela désirait instaurer avec les USA des relations

d' « amitié et fraternité », telles qu'elles doivent s'établir entre les « gouvernements libres d'Amérique » afin d'assurer la prospérité à leurs peuples et les doter d'une défense mutuelle. Dans ce sens, il fait savoir aux autorités usaméricaines que la mission de Lino de Clemente est de solliciter la reconnaissance du Venezuela en tant qu'État libre et indépendant afin de pouvoir arriver à des accords et signer des conventions et des traités en vue d'établir de solides relations commerciales et politiques dans l'intérêt des deux nations. Lino de Clemente avait également pour mission de solliciter l'aide des USA pour faire face à la guerre, garantissant une réciprocité et correspondance pour toute aide qui pourrait être apportée (*Bolívar Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

Deux jours après, le jour du 35^e anniversaire du Leader Suprême, celui-ci envoya à Clemente un document où il le nommait officiellement aux fonctions fixées par ses lettres de créance. Bolívar informe le Ministre Plénipotentiaire de l'arrivée d'Irvine à Angostura près de deux semaines plus tôt, évaluant de façon positive – comme il l'avait déjà dit dans ses communications avec d'autres chefs patriotes ⁶ – l'importance de l'arrivée du diplomate usaméricain au Venezuela. Après avoir réitéré les conditions de la mission de Clemente aux USA, Bolívar l'

⁶Bolívar fut informé de l'escale d'Irvine à Margarita dans son itinéraire vers Angostura. Il donna une grande importance à la nouvelle et la fit connaître au Général en chef Santiago Mariño le 1^{er} juillet, aux généraux de brigade José Antonio Anzoátegui, José Antonio Páez, José Tadeo Moragas et Pedro Zaraza le même jour ; au chargé d'affaires du Venezuela à Londres Luis López Méndez le 2 juillet ; et une fois que l'envoyé des USA arriva à Angostura, il envoya des missives pour y informer le Général José Antonio Páez le 13 juillet, le Général Pedro Zaraza le 14, et le Général Juan Bautista Arismendi le 18 du même mois.

informe que les négociations formelles avec Irvine n'ont pas encore débuté, il ne pouvait donc pas encore évaluer les résultats de sa mission. Cependant, il lui confiait que lors des rencontres protocolaires de bienvenue, l'USAméricain lui avait fait savoir qu'il avait comme objectifs, dans son programme, quelques affaires importantes pour son gouvernement qu'il réservait pour le début des négociations officielles. Toutefois, il l'avait déjà informé que, parmi ces questions, il y avait la réclamation de l'arraisonnement par les forces patriotes des goélettes usaméricaines *Tiger* et *Liberty* par les forces patriotes. On peut voir dans cette lettre que Bolívar supposait encore que la mission principale d'Irvine était de reconnaître le Venezuela comme nation indépendante, et que les autres objectifs étaient secondaires. De ce fait, il réitère à Clemente ses intentions de prendre en considération la réclamation pour les deux navires.

Concernant la requête sur les événements de l'Île Amelia, Bolívar informa son ambassadeur que, n'ayant pas reçu sa lettre du 19 mai, et ne connaissant pas les événements survenus dans cette affaire, il voulait établir clairement que les actions entreprises par le Général McGregor et le commandant Aury n'avaient pas l'aval du gouvernement du Venezuela ; Cette information satisfait Irvine, comme il le déclara au Libertador, même s'il donna à cette question un caractère privé et confidentiel.

Finalement, le Leader Suprême fait savoir à Clemente que lui aussi était satisfait des premiers entretiens avec Irvine, qui lui avait fait part des « désirs sincères » des USA de voir accomplie l'indépendance du Venezuela, et du souhait de son pays d'établir des liens d'amitié et d'harmonie. Il expliquait que les faits qui

avaient empêché dans le passé d'engager ces démarches étaient maintenant dépassés. Comme preuve, Irvine se référa à l'envoi par son gouvernement, en plus de sa propre mission, d'autres commissions semblables au Chili et à Buenos Aires. Dans le même esprit, il fit part de la pression que les USA exerçaient sur les Espagnols en Floride, concluant que les dispositions du gouvernement des USA à l'égard du Venezuela étaient favorables. Aussi espérait-il que ce pays serait reconnu, et soutenu par des fournitures militaires et une aide financière pour la guerre (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

Par la nomination de Clemente, Bolívar légitime et accepte positivement les rapports que celui-ci lui avait fait parvenir au sujet des événements de l'Île Amelia, bien qu'il n'ait donné aucune instruction pour la réalisation des opérations sur ce territoire. De cette manière, il exerce une pression sur le gouvernement usaméricain et sa chancellerie – une fois qu'il eut reçu son agent diplomatique – pour qu'ils acceptent ou non cette nomination, ce qui, dans les faits, signifiait une reconnaissance de la nouvelle République (Pividal, 1977). Comme on l'a dit plus haut, le Libertador comprit à tort que l'envoi d'Irvine impliquait cette reconnaissance et que la réclamation des deux goélettes n'était qu'un objectif secondaire dans la mission du diplomate. Toutefois, les USA refusèrent l'accréditation à Clemente, et tant le Président que le Secrétaire d'État refusèrent de le recevoir.

Cependant, Bolívar écrit à Páez le 1^{er} août, encore plein d'espoir, en accord avec l'enthousiasme qui le caractérisait, pour l'informer qu'Irvine avait déjà présenté ses lettres de créance. Dans cette lettre au général des Llanos [région à l'Ouest du

Venezuela], il fait un bilan très positif et optimiste de la mission d'Irvine. Il réduit celle-ci à n'être qu'un examen de la situation au Venezuela, pour en informer son gouvernement. Le message du Libertador à Páez est rempli d'éloges de l'USAméricain. Il arrive même à dire qu'il lui « a parlé avec amitié et sincérité » (O'Leary, 1881, p.82). Il souligne que le diplomate l'a assuré que son pays est favorablement disposé à l'égard du Venezuela et que la guerre entre les USA et l'Espagne est inévitable, étant donné que les actes de guerre avaient commencé bien des mois auparavant avec l'invasion des Florides, sous le commandement du général Jackson (O'Leary, 1881).

Ce même 1^{er} août, date de la lettre de Bolívar à Páez, le *Correo del Orinoco* publie en une, dans son N°6 (1998), un article intitulé « Relations de l'Amérique du Nord avec l'Amérique du Sud ». On y expose longuement des décisions prises par le gouvernement des USA pour renforcer ses liens avec l'Amérique méridionale. On y reprend les appréciations de Bolívar dans sa lettre à Páez, selon lesquelles l'objectif des nominations de diplomates devant se faire accréditer tant au Chili qu'à Buenos Aires répondait au désir du Président Monroe de connaître de près le déroulement des événements dans ces républiques. Dans le raisonnement de l'auteur, cela s'explique par la décision des USA d'adopter une attitude d'opposition à l'Espagne dans ses efforts pour perpétuer sa domination dans les Amériques. Il estime que, jusqu'à présent, la nation nord-américaine s'est contentée d'observer les événements qui se déroulent au Sud de ses frontières, sans y participer réellement. L'article considère que c'est cette politique qui commence à être modifiée, et il rend compte de l'invasion des USA en Floride,

des avancées obtenues dans les actions guerrières, et des conditions qu'elle pose à l'Espagne en échange d'une cessation des hostilités. Il estime que celle-ci n'a pas la capacité de satisfaire à ces demandes, étant donné qu'elle est dans l'incapacité de faire face à une guerre simultanée « contre tous les États Unis des deux Amériques » (p.21).

Dans ce numéro du *Correo del Orinoco* du 1^{er} août 1818, on publia également des passages d'une lettre adressée au président Monroe par Henry Marie Brackenridge, secrétaire de la mission diplomatique que le gouvernement des USA avait envoyée en Amérique du Sud en 1817, et dirigée par l'avocat, ex-membre de la Chambre des représentants pour l'État du Delaware, ex-Procureur Général des USA, Caesar Augustus Rodney, en vue d'examiner l'utilité ou non de reconnaître les républiques sud-américaines qui avaient accédé à l'indépendance. Cette missive avait été publiée à Washington au cours de l'année 1817, et réimprimée à Londres en 1818. Brackenridge dément certaines informations qui circulaient au sujet des véritables objectifs des nations sud-américaines dans leurs efforts pour établir des liens avec l'Europe, ce qui selon lui ne devait pas être faussement compris comme des projets affectant les USA. Le diplomate étatsunien affirme que : « Ni les intérêts de l'Europe, ni ses inclinations, ni son honneur ne l'incitent à être complice de l'Espagne dans l'œuvre infernale d'extermination qui se poursuit dans cette malheureuse Monarchie » (*Correo del Orinoco* N°6, p.22). Brackenridge assure au président de son pays que les tentatives de rapprochement des Sud-Américains avec l'Angleterre et la France sont conduites dans le but d'obtenir leur passivité dans la guerre qu'ils mènent contre

l'Espagne, et que ces pays accepteraient avec plaisir une alliance avec les USA pour isoler la monarchie de Fernand VII. Cependant, ils ne laisseront pas le gouvernement de Monroe jouer un rôle de premier plan dans la conquête de l'indépendance des pays de l'Amérique méridionale. C'est pourquoi il est probable qu'ils essaieront d'être les premiers à reconnaître les nouveaux États ibéro-américains, ce que les USA ne devraient pas permettre. Il s'étend ensuite en explications sur les divers mouvements tactiques à mettre en œuvre dans le domaine diplomatique afin de mettre en échec les desseins européens, en appelant à des traits distinctifs du caractère de la toute nouvelle nation américaine du Nord en matière de justice et d'« amour de la paix honorable ». Il fait un parallèle avec de possibles actions européennes en ce qui concerne la situation de la Floride et du Texas, et conclue que les USA auraient dû soutenir l'indépendance des pays ibéro-américains. S'ils ne faisaient rien, ils risquaient, dans un délai de vingt ans, de se repentir d'avoir été « trop scrupuleux » (Correo del Orinoco N°6, p.22).

L'arrivée d'Irvine à Angostura et la nomination de Lino de Clemente comme Envoyé Spécial du Venezuela aux USA semblaient marquer un changement dans la façon dont on conduisait jusqu'alors les relations bilatérales. Cependant, Irvine s'obstina à discuter avec Bolívar des termes de sa mission au lieu d'essayer de rapprocher leurs positions. Leurs points de vue radicalement opposés ne permirent pas d'arriver à des accords, étant donné que Bolívar n'accepterait pas d'ingérences des USA dans les affaires internes du Venezuela, ni dans ce cas particulier, où l'on prétendait dicter des principes en ce qui concerne le

droit du Venezuela de prendre des mesures politiques ou militaires pour le meilleur déroulement possible de la guerre contre la colonisation espagnole (Niño, 1966).

VI

La situation internationale en 1818

Presque à la fin de l'année 1817, le 30 décembre, Bolívar adresse une proclamation « Aux peuples du Venezuela » dans laquelle, après avoir donné des informations sur l'état de la guerre, le succès des armes patriotes et les revers des armées espagnoles, qu'il décrit comme « inférieures en nombre et en vertus militaires », il confirme sa confiance dans la victoire définitive et laisse apercevoir la proximité de cet objectif. Puis, il passe à l'examen des affaires internationales. Il se réfère à un Congrès tenu à « Carlobado »⁷⁾ auquel avaient participé l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la Prusse et la France, où on aurait discuté du « sort de notre immense continent », ce qu'il juge de la plus grande importance, du fait des implications que pourrait avoir la « protection de si hautes Puissances » (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°13, 1983).

⁷⁾Sur ce point, il semble que le Libertador était mal informé, ou qu'il a fait une confusion dans l'utilisation de son information. À la date de cette missive, le seul Congrès tenu en Europe par la Quadruple Alliance avait été celui de Vienne, qui s'était achevé en juin 1815. La ville de « Carlobado » n'existant pas, on pourrait supposer qu'il se réfère à Karlsbad, sous souveraineté autrichienne à l'époque, aujourd'hui connu sous le nom de Karlovy Vary et appartenant à la République Tchèque. Cependant, dans les années antérieures à 1817, il ne s'y est produit aucun événement qui corresponde à la description du Libertador. Par conséquent, nous sommes arrivés à la conclusion que Bolívar faisait en fait référence au Congrès de Vienne. De même, il commet une erreur lorsqu'il parle de la participation d'Allemands et Prussiens. Certes, à l'époque, la Prusse et la Confédération Germanique (constituée de 39 Etats indépendants, y compris la Prusse) existaient bien en tant que pays différenciés ; mais seule la Prusse était considérée comme une puissance, et participait en tant que telle aux réunions du Concert Européen, y compris le Congrès de Vienne. Un Congrès allait bien se tenir à Karlsbad en août 1819, mais Bolívar ne pouvait y faire référence, puisque sa proclamation est datée de décembre 1817.

Dans l'année 1818, la situation internationale avait évolué de façon favorable pour les patriotes. À présent, la Grande-Bretagne soutenait plus ouvertement la libération des pays hispano-américains, toujours en fonction de ses intérêts mercantiles, et en évitant bien sûr des conflits avec les autres puissances européennes. Les commerçants anglais l'emportaient nettement sur leurs concurrents danois et nord-américains dans leurs affaires au Venezuela (Rodríguez, 1983). Son plus grand triomphe est d'avoir su augmenter ses exportations, du fait qu'elle était mieux préparée pour exploiter les conséquences de la guerre en sa faveur, surtout après avoir éliminé la concurrence française et établi un monopole dans le commerce avec les pays périphériques. De même, elle était aussi mieux préparée pour faire face aux répercussions de la crise économique qui avait éclaté en 1816 et qui allait durer jusqu'en 1819, surtout grâce à l'appui populaire dont bénéficiait l'agitation radicale de leaders issus de la petite et moyenne bourgeoisie naissante : aux exigences de démocratie politique exprimées en termes de suffrage universel et de réforme parlementaire, celle-ci ajoutait l'abolition des « Lois du maïs », qui prévoyaient des impôts et des restrictions à l'importation des aliments, en particulier des céréales, et exigeait en outre le contrôle des prix (Bergeron, Furet & Koselleck, 1988).

Outre cela, la crise se manifestait sous d'autres formes : à l'étape pré-industrielle, la structure agricole de l'Europe était fondée sur une autarcie de la production, où les petites villes, les villages et même les fermes couvraient leurs besoins à partir de leur production et par le troc des excédents. L'introduction d'une économie de marché n'amena pas une adaptation immédiate, ce qui, joint à l'augmentation de la population urbaine, provoqua un

véritable chaos conduisant à un doublement, voire un triplement de la valeur des produits, du fait de l'incompatibilité de la structure de stockage, distribution et vente avec les nouvelles masses de population. C'est ainsi qu'on peut expliquer la crise de 1816, qui se manifesta comme une sous-production venant d'une faible récolte. L'autarcie de la production, qui fonctionnait encore correctement en 1815, ne surmonta pas l'épreuve de l'adaptabilité à la nouvelle situation. En outre, le marché fut incapable de combler les déficits, ce qui provoqua la famine dans diverses régions de Prusse, Suisse, Pologne et quelques zones en France. Les prix atteignirent des niveaux exceptionnels, qu'on ne pouvait contrôler que dans de grandes villes, au moyen d'interventions du gouvernement de type administratif. Les échanges traditionnels ne purent se faire, ce qui fit grimper les chiffres de la mortalité – tout cela entraînant de graves désordres sociaux (Bergeron, Furet & Koselleck, 1988).

On pouvait voir que, dans le domaine économique, l'Europe n'avait pas évolué de façon uniforme : dans chaque pays, le développement prit des aspects différents. Après la défaite de Napoléon et l'état de paix instauré en 1815, l'Angleterre se trouvait déjà dans la deuxième phase de sa révolution industrielle, qui avait commencé à se développer au siècle précédent, tandis qu'en France ce processus ne se produira que 25 ans plus tard, et, qu'en Allemagne, les bases du décollage n'étaient même pas encore posées. C'est ainsi que l'Angleterre s'engagea dans une situation de paix qu'elle voulait maintenir à tout prix pour tirer parti de son incontestable supériorité en matière de filature de coton – même si la petite industrie en était encore au moteur hydraulique et que le métier à tisser manuel se maintenait. Cela explique un processus en nette expansion, avec un impact qui l'emporte de très loin sur celui

du reste du continent. En matière de production agricole, l'Angleterre était alors le seul pays à avoir une organisation de type capitaliste, tandis que dans le domaine de la grande industrie, elle prit un grand essor du fait de l'adoption de la machine à vapeur, en remplacement de la machine hydraulique. Ceci permit d'abord la transformation des mines, de la métallurgie et, plus tard, de l'industrie textile. La production de charbon et de fer fut multipliée de façon inouïe, faisant de l'Angleterre le premier producteur et vendeur de ces deux minerais. Mais c'est l'économie des transports qui connut les innovations les plus rapides après la construction de la locomotive à vapeur et de voies ferrées, ainsi que la construction de routes, ponts et canaux qui permirent d'étendre l'emplacement et la concentration d'industries dans des zones plus favorables. Les ports atteignirent une activité jamais vue encore comme points de redistribution des marchandises des colonies et d'exportation de la production manufacturière. Cependant, le progrès vint aussi du renforcement de la navigation à vapeur et de la construction de navires en fer de plus grandes dimensions et dotés d'un plus grand nombre de roues à hélice, ce qui permit de faire la traversée de l'Atlantique en seulement quatorze jours. De même, le télégraphe et la réforme du système postal permirent d'accélérer les transactions commerciales et financières. En résumé, on peut dire qu'à partir de 1815, l'Angleterre s'engagea dans un processus de développement capitaliste qui réussit à surmonter les difficultés dues à la chute du prix de l'or grâce à un rythme accéléré de production industrielle, un accroissement exceptionnel du commerce et une augmentation jamais vue des salaires. Tout cela fit que l'économie anglaise connut la plus grande prospérité économique de toute son histoire (Droz, 1979).

De même, l'Angleterre signa de nouveaux accords en matière de politique douanière, faisant revivre de vieilles pratiques mercantilistes et fiscales qui entraînèrent parfois une augmentation des taxes de 150% dans certains pays. La France, quant à elle, instaura de nouvelles primes aux exportations, ce qui entraîna des conséquences néfastes pour son grand marché. De son côté, la Prusse établit le principe de libre concurrence pour ses taxes douanières, qui ne dépassèrent pas 10%. Tout cela montre clairement la profonde différence en la matière entre les divers États, ce qui produisit du chaos (Bergeron, Furet & Koselleck, 1988). En 1817, commença la publication de l'œuvre de David Ricardo, « *Des principes de l'économie politiques et de l'impôt* », qui représentait la tentative la plus aboutie et la plus précise de formulation de principes économiques en termes classiques. À l'époque, son approche, qui voyait dans la détermination des lois qui régulent la distribution le principal problème de l'économie politique, constitua un apport d'une valeur inestimable (Ricardo, 2014).

Consolidant son objectif de dépasser ses concurrents, la Grande-Bretagne s'opposa aux projets russes d'intervention militaire en Espagne et empêcha la participation de celle-ci au Congrès d'Aix-la-Chapelle. En outre, elle parvint à faire en sorte que le duc de Wellington, prestigieux militaire, politicien et homme d'État britannique, soit désigné comme médiateur entre l'Espagne et les indépendantistes américains.

Le Congrès d'Aix-la-Chapelle, qui débuta le 1^{er} octobre 1818, joua un rôle important dans la reconfiguration de la situation internationale, exerçant ainsi une grande influence dans l'opinion publique des grandes puissances au sujet de la lutte anticoloniale

de l'Amérique hispanique. Ce conclave s'inscrit dans le prolongement du Congrès de Vienne qui s'était conclu trois ans plus tôt, et au cours duquel les puissances participantes avaient entrepris de régulariser l'examen de la situation internationale. Y assistèrent l'empereur François I^{er} d'Autriche, le tsar Alexandre I^{er} de Russie et le roi Frédéric Guillaume III de Prusse. La Grande-Bretagne fut représentée par son ministre des Affaires étrangères, le vicomte de Castlereagh, et par le duc de Wellington. Fut aussi présent comme représentant de la France Armand-Emmanuel du Plessis duc de Richelieu. Il fut décidé lors de la première session que les forces alliées évacueraient la France, et que celle-ci intégrerait la Quadruple Alliance, qui devenait ainsi la Quintuple Alliance.

Le Congrès fut clôturé le 5 novembre. Durant son déroulement, le tsar Alexandre I^{er} avait essayé de renforcer la Sainte Alliance, mais il se heurta constamment à l'opposition de la Grande-Bretagne, qui s'abstint de conclure des alliances fondées sur des motivations religieuses, en l'occurrence chrétiennes. Toutefois, elle accepta de signer une déclaration d'intentions dont l'objectif était de maintenir une union « fortifiée par les liens de la fraternité chrétienne ». Un des débats les plus intenses du Congrès fut celui que soutinrent le premier ministre autrichien, le prince de Metternich, et le ministre russe, le comte Ioánnis Kapodístrias. Celui-ci, né à Corfou, alors une dépendance vénitienne, et d'origine grecque, rejoignit la Russie lorsque les Îles Ioniennes passèrent sous le contrôle des Britanniques. Dans cette confrontation politique, Metternich représentait les idées les plus radicalement conservatrices : sa préoccupation suprême était de garantir la stabilité des gouvernements monarchiques et totalitaires, et

d'étouffer tout élan révolutionnaire, où qu' il se produisît. À l'inverse, Kapodistrias, qui avait une grande influence sur le tsar, promouvait des idées plus libérales. Metternich considérait son interlocuteur russe comme profondément fou (Ivorra, s.d.)⁸, et c'est sur cette base que se développa la controverse.

Metternich proposa de discuter sur l'insurrection des colonies espagnole d'Amérique, mais la Grande-Bretagne s'opposa à ce qu'on traite ce thème, et s'opposa fermement à l'idée de l'inscrire à l'ordre du jour. En effet, elle considérait que l'indépendance de ces pays et la fin du monopole espagnol sur le commerce avec eux conduirait à l'ouverture d'un grand marché dont elle prétendait avoir l'hégémonie. De même, on discuta l'approbation de mesures contre la piraterie et le commerce d'esclaves. Cependant, ces sujets ne donnèrent pas lieu à des accords du fait des protestations de la Grande-Bretagne contre la présence de la flotte russe en Méditerranée.

Du point de vue des résultats géopolitiques de ce Congrès, il faut souligner que malgré le renforcement de cette alliance, elle ne fut pas exempte de vues divergentes. La Russie, par la voix d'Alexandre I^{er}, proposa d'envisager la prévention des agressions extérieures contre n'importe lequel de ses membres ; mais l'Angleterre considéra que cela impliquait un organisme supranational interventionniste, fort du soutien de l'Autriche et de la Prusse. Aussi, c'est finalement la motion de Metternich qui l'emporta,

⁸ « Kapodistrias n'est pas une mauvaise personne, mais, franchement, il est complètement et profondément fou. C'est un miracle parfait de tête qui ne fonctionne pas.... Il vit dans un monde que nos esprits ne visitent que lorsqu'ils rêvent les pires cauchemars. » Metternich, cité par Carlos Ivorra

visant à faire de l'Alliance le champion de l'ordre établi, et le répressur de toute tentative qui s'y opposât (Alija Garabito, 2001).

Attentif aux analyses du Congrès, Bolívar anticipe sur les décisions qui pourraient en découler. Il se réfère à ce sujet quand, dans une lettre à Páez du 17 septembre – antérieure au début des négociations à Aix-la-Chapelle (O'Leary, 1881) –, il conteste la possibilité qu'une escadre russe lève l'ancre au nom de la Sainte Alliance à destination de l'Amérique, du fait d'une série de difficultés logistiques et financières. Il estime qu'une flotte d'Alexandre I^{er} mise au service de la monarchie espagnole pourrait seulement « impressionner plutôt qu'assujettir l'Amérique ». En outre, il l'informe que le responsable de cette mission pour l'Espagne, l'Amiral Cisneros, avait été convoqué à Madrid pour être jugé. En conséquence, les navires étaient restés dans les ports d'El Ferrol et La Coruña sans capacité de naviguer. Aussi l'Espagne ne pouvait pas disposer de navires de guerre ni de soldats à envoyer en Amérique (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983). Il l'informe en outre dans cette lettre que les USA ont déjà occupé la Floride dans sa totalité.

De son côté, la France, qui vivait sous le régime de la Restauration depuis 1815, suite à la défaite de Napoléon, était en désaccord avec la position anglaise au sujet de la lutte pour l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique. Elle appuya donc la demande du monarque espagnol à Aix-la-Chapelle d'une intervention collective contre les patriotes hispano-américains.

Il faut rappeler que le gouvernement français avait un caractère ultra-conservateur, et était représentatif de la noblesse et de la haute bourgeoisie financière naissante. En outre, la France pensait

qu'une intervention militaire collective en Amérique lui permettrait de se distinguer en tant que puissance militaire, de façon à pouvoir se placer au niveau de ses pairs du continent. Toutefois, après la conférence, les dirigeants de l'Hexagone comprirent que l'indépendance des colonies hispano-américaines était inévitable. Dans cette mesure, ils se proposèrent d'écarter la domination de l'Angleterre et d'éviter que les nouveaux États s'orientent vers des positions libérales opposées à leurs idées monarchiques et réactionnaires (Böersner, 1996).

L'entrée de la France dans le Concert Européen n'avait pas dissipé tous les doutes quant à son désir de démembrer l'Europe. Cependant, les Alliés estimaient qu'il fallait courir ce risque afin d'aboutir à une « pause » après la conflictualité des 150 dernières années. Ils ne perdaient pas de vue qu'un retour à cette situation mènerait de nouveau les puissances à la guerre pour y faire face sur la base de la « force morale » qu'elles étaient parvenues à accumuler et qui avait permis de préserver leur union. Aussi, malgré le refus de l'Angleterre pour laquelle il suffisait de maintenir le statu quo basé sur le bon sens, les autres nations représentées à Aix-la-Chapelle – en particulier l'Autriche – exigèrent de la France des garanties concrètes qu'elle ne déclencherait pas de nouveau conflit. Talleyrand (cité par Kissinger, 1994) l'exposa avec une clarté éclatante :

Si [...] le pouvoir minimum de résistance [...] était égal au pouvoir maximum d'agression [...] il y aurait un véritable équilibre. Mais [...] la situation réelle n'admet qu'un équilibre qui est artificiel et précaire et qui ne peut durer que tant que certains grands États continueront à être animés par l'esprit de modération et de justice. (p.77).

Il s'agissait d'envoyer un message direct et clair à la France ; dans cette situation, sa capacité d'action s'était trouvée considérablement réduite et, de ce fait, sa possibilité de prendre part avec un rôle de premier plan aux affaires des colonies espagnoles d'Amérique était fort compromise. Dans ce sens, l'Angleterre fixa une approche importante, si on considère son rôle prépondérant :

En cette occasion, nous approuvons [une déclaration générale] avec une certaine difficulté. Mais nous assurons [les puissances de deuxième ordre] que les [...] réunions périodiques [...] se limiteront[...] à un [...] sujet. Ou [...] à une puissance, la France, et il n'y aura aucun engagement à intervenir de quelque façon que ce soit là où le Droit International ne justifiera pas l'intervention [...] Notre véritable politique a toujours consisté à ne pas intervenir, sauf dans des cas de grande urgence et, même alors dans ce cas, avec des forces supérieures (Castlereagh, cité par Kissinger, 1994, p.84).

Il était évident que, même si la Grande-Bretagne désirait contenir la France, la priorité de sa politique était de gérer la stabilité du continent et de préserver son unité. Ces décisions levaient le doute quant aux alliés que pourraient obtenir les patriotes ibéro-américains dans leur effort de libération dans cette nouvelle étape de la guerre, de même qu'elles indiquaient les directions qui se dessinaient sur la scène internationale où évoluait l'Espagne dans sa recherche d'alliés. Bolívar suivait de près ces mouvements, et utilisait les informations obtenues pour concevoir la stratégie de la victoire.

Mais Aix-la-Chapelle, sous la forte influence de Metternich,

transforma le système des congrès en un instrument réactionnaire contre l'émancipation des peuples, qui se rapprochaient de plus en plus d'une pensée libérale et nationaliste. Considérée comme menaçante, celle-ci était perçue comme une menace pour les monarchies absolues, et où on pouvait pressentir en même temps comme un signe avant-coureur de leur ruine.

En ce qui concerne l'Amérique, l'Angleterre avait réussi à tenir à l'écart des débats la possibilité d'une intervention européenne dans les colonies espagnoles qui s'étaient soulevées contre Fernand VII. Quant à la perspective d'une médiation, le *Correo del Orinoco* publia un long article en plusieurs parties qui parut dans les numéros 7 du 8 août, 8 du 15 août, 10 du 29 août, 11 du 5 septembre, 13 du 17 octobre⁹, 14 du 21 novembre, 16 du 30 janvier¹⁰, et 17 du 6 février. Dans le numéro 16 (*Correo del Orinoco*, N°16, 1819), on fit connaître une Déclaration de la République du Venezuela où on prenait position à l'égard de la médiation. Après un bref préambule, et 10 considérants où l'on établissait que le gouvernement espagnol n'avait jamais envisagé de médiation, bien que la Grande-Bretagne l'eût proposée à deux reprises et qu'au contraire, sa réponse avait été de déclencher une guerre d'extermination brutale et atroce qui convainquit le gouvernement du Venezuela que, dans la situation vécue non seulement par le pays, mais aussi par « toute l'Amérique », il était impossible que l'Espagne puisse reprendre le pouvoir, tandis que les Hispano-Américains se considéraient déjà libres et indépendants – il devenait impératif de déclarer que, n'ayant sollicité la médiation d'aucune puissance, le Venezuela ne traiterait jamais avec l'Espagne « que d'égal à égal », comme le font

⁹La publication du journal avait été interrompue pour cause de maladie de l'imprimeur.

¹⁰Elle avait de nouveau été interrompue pour cause de maladie de l'imprimeur.

toutes les nations. Il ajoutait que la médiation ne serait souhaitable qu'avec des objectifs humanitaires, à condition de reconnaître le Venezuela comme une nation libre, indépendante et souveraine, auquel cas il serait disposé à signer avec l'Espagne un traité de paix et d'amitié. La déclaration fut signée par le Leader Suprême Simón Bolívar et datée du Palais du Gouvernement d'Angostura le 29 novembre 1818.

Comme on l'a dit plus haut, aux USA, le courant de soutien à l'indépendance hispano-américaine était de plus en plus fort. Outre les actions menées par Henry Clay depuis 1816, le corps législatif du Kentucky avait adressé une communication au Gouvernement Fédéral, où il exprimait « ses sentiments en faveur de la cause de l'Amérique du Sud », comme le signalait le *Correo del Orinoco* (*Correo del Orinoco*, N°12, 1818, p.48) dans son édition du 10 octobre 1818.

En ce qui concerne directement la lutte indépendantiste en Amérique du Sud, le 18 juillet, le *Correo del Orinoco* se fit l'écho dans son numéro 4 de deux informations parues dans la presse : la première, publiée dans le journal britannique *Morning Chronicle*, qui était parvenue à Angostura dans des lettres venues de Madrid, fait connaître les différends entre les couronnes espagnole et portugaise au sujet de l'embouchure du Rio de la Plata. Sur ce sujet, les puissances européennes avaient conclu que le Portugal devait garder le contrôle de la côte Est (c'est-à-dire ce qui correspond à l'Uruguay actuel) jusqu'à ce que l'Espagne envoie 20 000 hommes pour s'en assurer le contrôle. De cette information on tira la conclusion suivante : si l'Espagne a besoin d'autant de soldats pour intervenir dans cette province, elle devrait considérer comme vains ses espoirs de réussite. La deuxième note, publiée dans *La*

Gazette de Londres, puis dans ce même *Morning Chronicle*, fait référence à l'officier espagnol Juan Van Halen y Sartí qui avait lutté héroïquement pour son pays contre les Français, et qui avait été emprisonné par l'Inquisition, accusé de tentative de subversion de l'ordre social. On raconte qu'il fut torturé pour obtenir ses aveux, mais qu'il avait résisté à cette « charitable insinuation des Inquisiteurs, qui ne voulaient pas qu'il perde son âme en refusant de dire la vérité, alors que [sic] le pieux Fernand la recherchait par des moyens si doux ». (*Correo del Orinoco* N°4, 1818, p.16).

VII

La controverse entre Bolívar et Irvine

Comme on l'a dit précédemment, les prolégomènes du voyage d'Irvine au Venezuela remontent à 1812, lorsque le gouvernement des USA envoya de l'aide après le tremblement de terre de terre qui ravagea Caracas, Barquisimeto, Mérida, El Tocuyo, San Felipe et d'autres lieux proches de la capitale, où moururent près de 25% d'une population de 44 000 habitants. C'est un homme de confiance du président, Alexander Scott qui fut chargé d'apporter les secours usaméricains : il arriva en qualité d'agent privé, puisqu'il n'y avait pas encore de relations entre les deux pays. Cependant, la mission de Scott n'alla pas au-delà de tâches de stricte assistance, et il n'y eut aucune tentative de rapprochement politique.

À partir de là s'ouvrit une phase d'attente, qui passa par la chute de la première et de la deuxième république, respectivement en 1812 et 1813 jusqu'au début de la troisième république en 1817. Ces événements étaient observés avec une extrême attention par le gouvernement des USA. En outre, celui-ci surveillait de près les réactions de l'Europe et surtout de l'Angleterre et de l'Espagne, avant de prendre la décision de reconnaître les nouveaux pays. Il prêtait une attention particulière à la prudence de l'Angleterre qui ne voulait pas entrer en conflit avec des alliés et avec l'Espagne car – comme on l'a dit plus haut – elle ne voulait pas troubler les négociations en cours.

C'est ce qui motiva l'envoi des missions d'observation dans les pays de l'Amérique hispanique : le président Monroe désirait connaître l'ensemble de la situation et la particularité de chacune des nouvelles nations. Les instructions données aux agents étaient précises : ils devaient conserver une neutralité absolue dans les affaires internes et ne s'engager à aucune reconnaissance. Bien que ce fût aussi le cadre de la mission de John Baptist Irvine – comme on devait plus tard le voir – elle impliquait d'autres questions, beaucoup plus concrètes et de plus grande importance pour le gouvernement des USA. La conflictualité croissante entre les deux pays amena le président Monroe à sentir que le contrôle la gestion des relations avec le Venezuela et avec Bolívar lui échappait. Les désaccords s'aggravaient, ce qui acheva de finir par convaincre le Président et le Secrétaire Adams de l'impérieuse nécessité d'envoyer Irvine chercher des réponses à leurs questions et d'enquêter sur les plans futurs du gouvernement du Venezuela.

Dans ses Mémoires, John Quincy Adams (cité par Polanco Alcántara, 2000) décrit Irvine en ces termes :

Il fait partie de ces personnes, nombreuses à l'heure actuelle, fanatiques de la liberté pour toute la race humaine, honnête, mais avec un cerveau toujours en conflit, suffisamment instruit pour être pédant et qui négocie jusqu'à être importun, amer dans ses aversions et sans mesure dans ses ressentiments, mais zélé et persévérant. Il est originaire d'Irlande et n'a pas les sentiments d'un Américain. A l'instar de tous les Européens libéraux que j'ai connus, il pense que la liberté est un bienfait à acquérir et jamais un bienfait dont jouir. (p.47)

En février de cette année 1818, Irvine se trouvait à Philadelphie,

mais le 11 mars, il était déjà arrivé à New York, où il prit un bateau pour le Venezuela, avec escale à Saint Thomas, d'où il communiqua les circonstances du voyage le 1^{er} juin. Le 10 de ce mois, il arriva en territoire vénézuélien par Margarita. Là, il séjourna d'abord à Juan Griego et deux jours après à La Asunción, où il prit contact avec le général Francisco Esteban Gómez, qui lui arrangea une entrevue avec le général José Francisco Bermúdez et l'Amiral Luis Brión. Celui-ci proposa de le conduire à Angostura dans des embarcations sous son commandement.

Le 12 juin, John Baptis Irvine, représentant du gouvernement de James Monroe, arriva à Angostura en qualité d'agent diplomatique des USA. O'Leary rapporta l'information dans son Journal d'Opérations, disant qu'il arrivait avec l'Amiral Brión après avoir embarqué à Margarita. Le lendemain, l'événement fut annoncé par une salve d'artillerie (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, Vol. XVI, 1881). Le 18 juillet, le *Correo del Orinoco* rapportait ainsi le fait : « Nous avons eu [...] la satisfaction de voir parmi nous un Agent des États-Unis d'Amérique du Nord, qui a été conduit dans son embarcation par l'Amiral. Il s'agit de Juan Bautista Irvine, avantageusement connu pour ses principes philanthropiques et républicains, et par les idées libérales qu'il a exprimées dans ses écrits par lesquels il éclaire le public. » (*Correo del Orinoco* N°4, 1818).

Ces paroles si flatteuses à l'égard de l'hôte provenaient certainement d'informations obtenues directement aux USA, indiquant les antécédents connus du visiteur. Irvine avait effectué des tâches politiques et journalistiques. Dans le cadre de cette dernière fonction, il avait collaboré à Philadelphie avec *The Aurora* et, plus tard, publié son propre journal, *The Columbian*, à New York. Dans ce dernier, il publie en septembre 1816 la

première biographie de Bolívar écrite en anglais qui soit parue aux USA. Son auteur, le général John Robertson, était mort à la Jamaïque l'année précédente (Fortique, Irvine John Baptist, 1997b). C'est ce parcours qui amène le Secrétaire d'État Adams à désigner Irvine comme son envoyé au Venezuela, et à lui remettre ses lettres d'accréditation comme agent diplomatique en mission spéciale auprès du gouvernement de ce pays ainsi que les dispositions et instructions nécessaires à la réalisation des objectifs de sa mission..

Sur le papier, Adams confiait trois tâches à Irvine : 1. Exprimer la sympathie de son pays envers les nouvelles républiques qui naissaient en Amérique du Sud. On ne mentionnait pas explicitement le Mexique, les Caraïbes, ni l'Amérique centrale, vers lesquels se dirigeaient les intentions expansionnistes des USA ; 2. Protester au sujet des deux bateaux capturés (*Tiger* et *Liberty*) par les forces patriotes sur l'Orénoque ; et 3. Clarifier la tournure qu'allaient prendre les relations entre son pays et le Venezuela après les faits de l'Île Amelia (Pividal, 1977). Les événements à venir devaient tracer d'autres directions par rapport aux priorités de la mission de l'agent usaméricain.

Les goélettes *Tiger* et *Liberty* avaient été capturées par la flotte républicaine commandée par L'Amiral Brión alors qu'elles tentaient de contourner le blocus de l'Orénoque afin d'approvisionner les Espagnols assiégés à Angostura et dans les Castillos de la Vieille Guyane. Elles appartenaient aux armateurs usaméricains Peabody, Tucker et Coulter et avaient été affrétées par le gouverneur espagnol de Guyane Lorenzo Fitzgerald.

Les navires furent capturés à des dates différentes. Le *Tiger* avait

quitté l'Orénoque avec pour mission d'apporter des armes, des munitions et du tabac qui avaient été achetés par Fitzgerald au négociant britannique Lamson. Le 17 mars, il leva l'ancre à Salem, port de l'État du Massachusetts, et aborda dans un port de l'Orénoque au mois d'avril. De son côté, la goélette *Liberty* avait quitté la Martinique en juin avec une cargaison de munitions. Alors qu'elle naviguait déjà dans le fleuve, elle croisa les navires patriotes qui assuraient le blocus. Lorsqu'ils l'avertirent qu'elle violait le blocus et lui ordonnèrent de rebrousser chemin, elle tenta de revenir furtivement pour remonter l'Orénoque. C'est alors qu'elle fut capturée par l'escadrille du capitaine de vaisseau Antonio Díaz (Fernández, 2012).

Malgré le différend sur la Floride et la situation des goélettes capturées, Bolívar reçut Irvine avec de grandes attentes quant à sa mission. Le 13 juillet, il avait écrit au général Páez pour lui annoncer l'arrivée de l'agent diplomatique usaméricain, et l'informer qu'il présenterait le jour suivant ses lettres d'accréditation, ce qui lui permettrait de commencer à exercer ses fonctions. Dans sa communication au général de Los Llanos, il exprimait un grand espoir : « Je vous assure d'ores et déjà que les affrontements entre le Nord-Amérique [*sic*] et l'Espagne ont commencé, et que le premier s'est emparé de San Agustín, la capitale de la Floride. La guerre entre ces deux puissances ne fait donc pas de doute, et notre reconnaissance en est une conséquence nécessaire » (O'Leary, 1881, pp.69-70). Ses attentes allaient hélas être très vite déçues.

Après son arrivée à Angostura, Irvine voulut aussitôt avoir une entrevue avec le Leader Suprême, mais la rencontre (de caractère privé) n'eut lieu que le matin du 14 mars, à 10h30, et elle dura deux heures et demie. Concernant cette audience, Irvine rapporta à son

gouvernement que Bolívar l'avait reçu avec la plus grande courtoisie, se déclarant satisfait de sa présence à Angostura et de la décision de son gouvernement de l'y envoyer là. Il exprima à son tour sa reconnaissance au Libertador pour cette audience et son espoir que les relations entre les deux gouvernements suivent une voie positive. À propos des événements de l'Île Amelia, Bolívar assura incidemment que le gouvernement du Venezuela n'avait jamais donné d'ordres pour exécuter ces actions, et qu'il n'avait l'intention de s'impliquer dans aucune activité en Floride. Irvine manifesta alors sa satisfaction et sa joie. Il transmit à Bolívar les informations qu'il détenait sur cette affaire, et lui exprima sa conviction qu'elle n'affecterait pas le développement des relations entre les deux pays. Bolívar surprit Irvine en lui faisant un long exposé sur les points de vue des puissances européennes, notamment l'Angleterre, sur l'Amérique. Dans sa missive à son chef, le diplomate usaméricain souligna que le leader vénézuélien avait un esprit clairement libéral, et une ample maîtrise théorique des affaires d'État. Bolívar lui signala également qu'en ce qui concernait les deux goélettes, il allait réexaminer les faits, et que s'il y avait quelque irrégularité dans le processus de saisie, on pourrait négocier dans le cadre du droit international. Irvine indiqua alors qu'il ne souhaitait pas que ce différend puisse altérer l'harmonie entre les deux nations. Bolívar demanda aussi à Irvine de lui exposer l'état des relations entre l'Espagne et les USA, et celui-ci répondit que l'Espagne n'était pas satisfaite des actions du gouvernement du président Monroe (Polanco Alcántara, 2000).

La bienveillance du Libertador à l'égard du visiteur se manifesta lors de la réception qu'il lui offrit le 19 juillet aux environs de midi, heure à laquelle il recevait les autorités civiles et militaires, comme

l'indique O'Leary (1881) dans ses Mémoires. L'envoyé spécial des USA arriva escorté par l'Amiral Brión, et reçut les honneurs dus à sa dignité. Bolívar lui demanda de s'asseoir à sa droite et lui exprima la joie du gouvernement et du peuple du Venezuela de voir sur leur territoire le représentant d'un gouvernement pour lequel les Vénézuéliens avaient toujours éprouvé une « une grande estime » (*Correo del Orinoco* N°5, 1818, p.16). Irvine répondit en des termes semblables avant de lui remettre ses lettres d'accréditation ; il lui offrit une biographie de George Washington, puis se retira. Cette même nuit, le Leader Suprême donna en l'honneur de l'agent usaméricain un banquet auquel assistèrent les plus hautes autorités civiles et militaires du Venezuela. D'après le communiqué du *Correo del Orinoco* (1818) dans son N°5 du 25 juillet : « nul ne pouvait contenir au fond de son cœur les vœux ardents qu'il faisait pour l'amitié et l'union éternelle de l'Amérique du Nord avec celle du Sud. Un enthousiasme incroyable se répandit à la suite des toasts du Leader Suprême à la santé du PRESIDENT DES USA JAMES MONROE, autrefois le Soldat et pour toujours l'Avocat de la Liberté »¹¹ (p.20). Il ajoutait plus loin en guise de conclusion : « En somme, la satisfaction qui régnait dans ce festin ne peut se comparer qu'à celle qu'éprouvent deux frères quand, de façon inespérée, ils se reconnaissent et s'embrassent »¹² (*Correo del Orinoco* N°5 1818).

À compter de ce jour, commença une relation orageuse entre le Leader Suprême et l'agent diplomatique. En faisant le point sur les objectifs de la mission d'Irvine, Bolívar comprit à tort que celui-ci se proposait de maintenir les liens bilatéraux dans une atmosphère

¹¹Citation textuelle de l'original.

¹²Idem.

d'harmonie et de bonne compréhension. En outre, il supposa que la question des goélettes était absolument secondaire et n'interférerait pas dans leurs relations, ce qui lui permettait d'« orienter son attitude personnelle face au diplomate étranger, sans sacrifier les intérêts de la République ni mettre en péril leur bonne amitié réciproque » (Polanco Alcántara, 2000, p.49). Il comprenait la haute responsabilité qu'impliquait le fait que, pour la première fois, il avait à défendre en qualité de chef d'État du pays naissant les intérêts de la République sur le terrain diplomatique.

Irvine adressa deux notes à Bolívar les 25 et 27 juillet. Le Libertador en accusa réception et lui répondit le 29. C'est la première des dix lettres¹³ qu'il écrira au diplomate usaméricain entre cette date et le 12 octobre, date de la dernière. La teneur de cette réponse montre qu'il constate avec une certaine surprise que les goélettes *Tiger* et *Liberty*, c'est-à-dire un seul des objectifs de sa mission au Venezuela, sont l'unique objet d'intérêt d'Irvine.

Le Leader Suprême explique à Irvine que la réponse à son message du 25 doit attendre les consultations sur la procédure suivie à l'égard des propriétaires des navires. De même, il l'informe, en ce qui concerne sa note du 27, que ceux-ci recevront les indemnisations qui s'imposent, étant admis que les armes du Venezuela ont agi avec justice. Il réitère son jugement sur la haute valeur de la mission de l'USAméricain au Venezuela, mais fait remarquer que les navires usaméricains, «...oubliant ce qu'on doit à la fraternité, à l'amitié et aux principes libéraux que nous suivons, ont tenté de tromper, et trompé de fait, le blocus [...] pour donner

¹³Pineda (1979) mentionne « onze missives que l'agent lui envoya pendant ces trois mois » (p.188), mais, dans tous les textes consultés, je n'en ai trouvé que dix.

des armes à des bourreaux et pour nourrir des tigres qui, pendant trois siècles, ont répandu la plus grande partie du sang américain »... (Bolívar, O.C., 1947a, p.314).

Dans sa lettre, Bolívar expose avec précision et fermeté que le blocus et le siège des villes sous domination espagnole faisaient partie d'une même action, dans laquelle le deuxième est subordonné au premier. Il fait preuve de rigueur juridique quand il affirme que « les assiégeants jouissent, du moins, des mêmes droits que ceux qui font un blocus » (Bolívar, O.C., 1947a, p.314). De même, il rejette et réfute l'idée d'Irvine selon laquelle les USA étaient neutres dans le conflit en cours au Venezuela en lui rappelant que « Ceux qui fournissent armes et munitions [...] à des places-fortes assiégées et légalement soumises à embargo ne sont pas neutres » (Bol., O.C., 1947a, p.314).

Dans ce contexte, Bolívar écrit le 24 juillet au Général Juan Bautista Arismendi pour l'informer qu'afin de couvrir les dépenses importantes de la marine nationale, il avait décidé qu'on devait payer à l'Amirauté de Margarita les droits qui revenaient à l'État sur les prises que les corsaires privés introduiraient dans les ports de cette île ; les navires de guerre nationaux devaient procéder de la même façon (Puyo Vasco & Gutiérrez Cely, 1983). De même, il écrit entre le 22 et le 29 juillet cinq lettres à l'Amiral Brión, dans lesquelles il lui adresse des ordres précis sur des affaires similaires. Le 22, il lui envoie les instructions pour organiser les opérations pour la navigation de l'escadre nationale. Dans un document en six points, il lui fait connaître les possibilités de navigation sur l'Orénoque et lui ordonne de se diriger vers les Antilles pour charger le matériel de guerre et les provisions achetés par le gouvernement. Après quoi, il devra se diriger vers Margarita pour

équiper le plus grand nombre possible de bateaux, y embarquer 500 hommes, les emmener à Cumaná et les débarquer au plus tard et sans faute le 15 septembre. Il devra aussi s'informer sur l'expédition qui vient d'Angleterre sous le commandement du Général de division MacGregor et lui remettre, ainsi qu'au chef de la flotte, des documents en cours de préparation afin de lui faire savoir que tous les navires qui arriveront seront intégrés à la Flotte du Venezuela sous ses ordres. Il est autorisé à disposer de tout le matériel de guerre qu'on aura apporté d'Angleterre. Enfin, il faudra faire savoir aux vendeurs de ces marchandises qu'ils devront se diriger vers Angostura pour traiter personnellement avec lui, ou en son absence, avec le Conseil du Gouvernement en ce qui concerne les prix et les dates de paiement des produits achetés (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, Vol. XV, 1881).

Deux jours plus tard, il fait parvenir à Brión quatre missives. Dans l'une, il accède à une requête personnelle de Brión ; dans les trois autres, il donne des assurances aux propriétaires de navires qui ont reçu des lettres de course contre l'Espagne. Il donne pouvoir à Brión pour établir la concession pour la navigation à vapeur sur l'Orénoque, après avoir pris connaissance du « temps et des conditions avec lesquels les gouvernements les plus libéraux d'Europe et d'Amérique ont concédé ce privilège à des citoyens très estimables » (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, Vol. XVI, 1881, p.73). Enfin, il l'informe qu'il a envoyé des instructions au Secrétaire de l'Amirauté Thomas Richards pour qu'il réponde à sa demande de fonds pour l'Escadrille Subtile, et qu'il a donné des instructions précises pour les opérations de cette force navale dans le delta de l'Orénoque.

Pendant ce temps, dans le N°5 du *Correo del Orinoco* paru le 25

juillet, est publié un article qui rend compte du différend entre l'Espagne et les USA et de l'imminence de la guerre dans les Florides. Ce journal ajoute que les USA ont déjà occupé ces territoires, devant la faiblesse notoire et l'insolence du gouvernement de Ferdinand VII, ce qui rendait plus proche la probabilité d'une guerre. Se rangeant du côté des USA dans leur combat contre l'ennemi commun, cette note rend compte de l'attitude hautaine et injuste de la monarchie espagnole au cours des deux années que durèrent les négociations. Cette note affirme que l'Espagne ne tenait pas compte d'une réalité qui n'était pas celle de l'apogée, mais du déclin de sa monarchie, et qu'elle commettait l'erreur de répondre par des offenses et des actes arbitraires, en même temps qu'elle agissait sans la modération nécessaire pour éviter la guerre, et tout en exprimant de façon rhétorique sa volonté de l'éviter (*Correo del Orinoco* N°5, 1818).

Ayant achevé ses consultations, le Libertador rédige le 6 août une nouvelle lettre, en réponse à celle d'Irvine du 25 du mois précédent. Cette fois, il a pris le temps d'écrire de façon détaillée une longue note au sujet de la réclamation usaméricaine. Il lui expose, de manière extrêmement détaillée les circonstances dans lesquelles les goélettes ont été capturées, réfutant point par point les arguments du capitaine du *Tiger*, ainsi que ceux du négociant qui avait affrété le voyage. Il fait de même pour le *Liberty*, à une différence près : dans ce dernier cas, le capitaine, William Hill, avait fait une déclaration où il admettait les faits, bien qu'il se fût ensuite rétracté.

Les preuves apportées ont permis de caractériser la violation du blocus et du siège décrété par les autorités vénézuéliennes : Bolívar expose que si les propriétaires du *Tiger* ne sont pas responsables du délit, le négociant qui l'a affrété et qui a consciemment tenté de

violier les lois d'une république souveraine est, lui, responsable. Il explique que si les propriétaires de la goélette doivent adresser des réclamations, ce n'est pas au Venezuela, mais au sieur Lamson, qui l'a affrétée. Bolívar rappelle à Irvine « qu'apporter une aide militaire à une puissance belligérante est une déclaration implicite contre son ennemie. C'est un principe incontestable, et qui est confirmé par la conduite même des USA, où l'on ne permet à aucun particulier de faire des armements de quelque sorte que ce soit contre les pays espagnols» (Bol. O.C. 1947a). Bolívar ajoute : « La seule différence qui existe est la suivante : lorsque c'est le gouvernement qui apporte cette aide, la Nation se déclare ennemie, et lorsque ce sont des particuliers qui le font à son insu, ils n'engagent qu'eux-mêmes, et la Nation n'est pas responsable » (Bol, O.C., 1947a). Il lui fait en outre remarquer avec une sagesse digne d'un aphorisme que « si les nations neutres avaient obligé nos ennemis à respecter de façon stricte le droit public et le droit des gens, nous nous serions trouvés dans une situation infiniment avantageuse, et nous aurions moins à nous plaindre des neutres » (Bol. O.C., 1947a, p.319).

Entretemps, Bolívar envoie une lettre d'information à son ami d'enfance José Leandro Palacios, qui se trouvait exilé dans les Antilles depuis la fin de la Deuxième République. Cette missive est très importante, car non seulement elle rend compte des évidents succès d'organisation de la république et des préparatifs positifs pour poursuivre la guerre, mais elle reflète également un état d'esprit d'exultation qui ne peut être dû qu'à une confiance manifeste dans la proximité de la victoire. Palacios, écrit-il, connaît déjà certainement cet état d'esprit :

[...] les événements de la dernière campagne, qui ont été très

variés, nous ont apporté comme résultat final la possession de tous les Llanos, la partie de Barinas qui était occupée par les Espagnols, et surtout la ruine de l'armée espagnole, qui a été réduite à néant. Ces succès sont trop importants pour qu'on ait pu les obtenir sans sacrifices. Huit à dix combats livrés entre février et mai nous ont coûté la plus grande partie de notre infanterie, mais nous ont rapporté la destruction de toutes les troupes espagnoles de cavalerie et de presque toute l'infanterie. Notre cavalerie est intacte, et occupe le territoire que nous avons libéré. Quant à l'infanterie, elle s'est retirée pour se reformer pendant l'hiver pour pouvoir œuvrer utilement sur la côte et dans les montagnes, où l'ennemi a pris position. Voilà le compte rendu le plus exact qu'on puisse faire de cette campagne.

Compare nos bulletins avec les gazettes outrancières de Caracas¹⁴ et tu seras davantage convaincu de la vérité. Début juin, on a procédé à la réorganisation de nos bataillons qui sont déjà plus forts qu'avant l'ouverture de la campagne. L'enthousiasme avec lequel tous les hommes se présentent pour s'engager est indescriptible.

Voir se rapprocher la fin de notre lutte semble les encourager à fournir un nouvel effort avec plus de résolution que les autres... (Bol., Doc. De la Lib. N°14, 1983, p.336).

Quatorze jours plus tard, le 20 août, il accuse réception de la note d'Irvine du 17 dans laquelle celui-ci annonce qu'il prépare sa réponse à celle de Bolívar du 6 du même mois. Cependant, le Leader Suprême prend les devants et décide « de lui présenter

¹⁴ Bolívar fait référence à l'information officielle émanant du gouvernement et de l'armée espagnols.

d'abord quelques réflexions nées des principes qu'il admettait dans sa note » (Bol. O.C., 1947a, p.328). Très habilement, Bolívar, sans laisser passer de temps, essaie de faire des points admis par Irvine une jurisprudence à utiliser dans d'éventuels litiges juridiques ou même d'ordre politique et moral.

Malgré ses multiples responsabilités à un moment où il envoie des ordres aux généraux Pedro Zaraza, José Tadeo Monagas, José Francisco Bermúdez et au Colonel Justo Briceño pour la préparation logistique des combats qui approchent, il ne se donne pas de trêve ni n'en laisse à Irvine. Par ailleurs, il ne laisse pas passer l'occasion – à travers ses écrits – d'asseoir les bases juridiques de la raison essentielle du gouvernement du Venezuela pour agir en tant qu'autorité politique du territoire qu'il contrôle.

Dans ce message, il reprend les éléments de base pour contester les critères d'Irvine concernant la neutralité et l'impartialité. Il lui dit : « L'impartialité, qui est la grande base de la neutralité, disparaît dès lors qu'on apporte de l'aide à une partie contre la volonté clairement exprimée de l'autre, qui s'oppose justement et qui, en outre, n'exige pas, elle, d'être aidée » (Bol. O.C., 1947a). Rehaussant, pour la première fois, le ton du débat, il lui indique que le droit du Venezuela de condamner les actions des goélettes donne lieu à rappeler des faits qu'il « souhaiterait ignorer pour ne pas me voir obligé de les regretter » (Bol. O.C., 1947a, p.329). Il se réfère directement à la conduite des USA au sujet de la lutte indépendantiste en Amérique du Sud, et à l'absence absolue de soutien reçu dans des situations où l'on est même arrivé à appliquer des lois prévoyant des peines sévères à des citoyens qui ont voulu soutenir et défendre la cause de la justice et la liberté des peuples du Sud de l'Amérique.

Il se demande, et il demande à Irvine quel choix il va laisser aux indépendantistes qui luttent pour leur émancipation, et répond qu'ils n'ont que deux choix : nier leur droit à bloquer et assiéger, ou permettre que les neutres, entrent et sortent sans contrôle des ports soumis à embargo. Selon lui, le premier choix consisterait à déclarer les partisans de l'indépendance en dehors du droit international et donc sans obligation de le respecter. Il qualifie le second choix de « monstrueux » car ce choix se heurte à toutes les lois et pratiques des nations.

Attentif aux faits survenus hors de nos frontières, le Libertador prend le temps d'écrire le 14 août au nouveau président haïtien Jean-Pierre Boyer, pour lui exprimer son sentiment de douleur et lui adresser ses condoléances pour le décès du président Pétion, dont il exalte le patriotisme et la générosité, en plus d'autres vertus qui lui avaient valu une vénération véritable et immortelle de la part des Vénézuéliens. Dans cette missive écrite en français, Bolívar exalte et honore l'amitié et le désintéressement du gouvernement d'Haïti qui accorde l'hospitalité aux émigrés. Il lui signale d'avance la nécessité d'une réunion des gouvernements américains libres pour consolider l'indépendance et être prêts à repousser les préparatifs d'une restauration de la tyrannie. En outre, il lui réitère sa volonté d'établir dès que le Venezuela sera totalement libre, des relations plus étroites avec Haïti. Il termine sa lettre en exprimant les sentiments du peuple vénézuélien, et les siens propres, de fraternité et d'amitié (Bolívar, *Documentario de la Libertad* 1983). Lorsqu'il convoqua six ans plus tard le Congrès Amphictyonique à Panama, Bolívar oublia de manière inexplicable Haïti au nom d'une identité hispano-américaine qu'il voyait comme susceptible d'intégration.

Dans le contexte de la consolidation de l'armée et de la victorieuse extension de la guerre du Venezuela à d'autres lieux, le Leader Suprême commença à préciser sa vision de la campagne qui allait apporter la liberté et l'indépendance à la Nouvelle Grenade. À cette fin, il décida le 15 août de promouvoir le colonel Francisco Paula Santander au grade de général de brigade. Il justifie cette mesure par les préparatifs de l'expédition de libération de la Nouvelle Grenade, qui rendent nécessaire de nommer et de donner du prestige à des chefs originaires de cette région afin qu'ils se chargent du travail d'organisation qu'exige une telle campagne (Puyo Vasco & Gutiérrez Cely, 1983). En même temps, il nomme Santander commandant général de la province de Casanare en Nouvelle Grenade, la séparant, d'un point de vue opérationnel du Commandement des Llanos, et donc de l'autorité directe du général Páez. Santander reçut la mission de former avec des soldats néo-grenadins la division d'avant-garde de l'Armée de Libération de la Nouvelle Grenade. À cette fin, Bolívar écrit en outre, le même jour, au Colonel Juan Galea, jusque-là commandant de la province de Casanare, pour l'informer de sa décision et lui ordonner qu'aussi bien les forces militaires que les autorités locales soient à partir de cette date soumises aux ordres du général Santander (Puyo Vasco & Gutiérrez Cely, 1983).

Le 15 août, le Leader Suprême lance une proclamation adressée aux Néo-Grenadins, les informant que les Espagnols ont échoué dans leur guerre en Amérique, et que 20 000 Espagnols ont été tués ou blessés au Venezuela. Sa harangue met en valeur le courage des insurgés dans leur lutte pour la liberté, en dépit des immenses ressources de l'Empire espagnol. De même, il exalte les valeurs spirituelles des combattants, qui ont étonné le monde, et permis

que d'innombrables étrangers soient venus se joindre à la cause de la résistance au despotisme. Tout cela annonce la fin du pouvoir de l'Espagne et de sa monarchie, qui ne peut envisager pour le futur qu'une catastrophe. Il termine sa proclamation par ces mots :

Grenadins ! Le jour de l'Amérique est arrivé, et aucun pouvoir humain ne peut retarder le cours de la nature guidé par la main de la Providence. Réunissez vos forces à celles de vos frères : le Venezuela marche à mes côtés pour venir vous libérer. Comme dans les années passées, vous avez libéré avec moi le Venezuela. Notre avant-garde recouvre déjà de l'éclat de ses armes des provinces de votre territoire, et cette même avant-garde, puissamment aidée, noiera dans les mers les destructeurs de la Nouvelle Grenade. Le soleil n'achèvera pas le cours de sa période actuelle sans voir des autels de liberté sur tout votre territoire. (Bol. O.C., 1947b,p.1124).

De même, il prend note de la brillante opération militaire qui conduisit à la victoire des armes réunies du Rio de la Plata et du Chili sous les ordres du général José de San Martin. Celui-ci apporta la liberté à ce dernier pays, en écrasant le 5 avril « une armée espagnole de 7 000 hommes, faisant 3 000 prisonniers, parmi lesquels 190 officiers... », ce qui finit par le convaincre que les conditions propices à la liberté de la Nouvelle Grenade étaient réunies (Puyo Vasco & Gutiérrez cely, 1983). C'est ce qu'il déclara au général Pedro Zaraza le 18 août, au général José Antonio Páez le lendemain, et au colonel Justo Briceño le 20. Dans les communications qu'il leur adresse, outre le fait de leur envoyer des instructions précises à suivre pour continuer à développer les préparatifs de guerre, il leur rapporte la situation critique dans laquelle se trouve la Nouvelle Grenade. Par ailleurs, il les informe

que les armes républicaines ont remporté de brillantes victoires au Pérou, à Popayán, Gyaquil, Quito et dans le Sud de la Nouvelle Grenade.

Dans cette lettre adressée au général Zaraza, le Libertador en profite pour relever l'importance de l'attaque du général usaméricain Andrew Jackson contre le fort espagnol de Pensacola en Floride. Cette attaque provoqua la retraite des Espagnols et l'occupation de cette province par les USA, – ce qui signifiait une nouvelle et lourde défaite pour la monarchie espagnole. Il accorde une très grande importance à ce fait et l'analyse conjointement avec les conflits de l'Espagne avec le Portugal, et ses revers dans les colonies américaines. Il souligne que Fernand VII n'a pas de moyens économiques propres, et qu'il n'a pas non plus reçu de moyens suffisants de la part de ses alliés européens, en particulier de la Russie, pour envoyer une nouvelle flotte avec des renforts en Amérique. Tout cela constitue une situation favorable pour la cause indépendantiste (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a).

D'un autre point de vue, le numéro 9 du *Correo del Orinoco* du 22 août se fait l'écho de cette information en publiant un extrait du journal *The Evening Post* de New York. Cet extrait signale qu'un député représentant les indépendantistes hispano-américains (dont il ne précise pas l'identité) avait protesté au nom du Pérou, de la Nouvelle Grenade et du Mexique, contre l'occupation des Florides par les USA (*Correo del Orinoco* N°9, 1818). La non-inclusion du Venezuela dans cette protestation montre clairement le désaccord de Bolívar avec ce représentant. Même s'il était moralement inacceptable d'applaudir à l'esprit expansionniste que commençait déjà à montrer le gouvernement des USA, et qu'il était donc condamnable en termes tactiques de soutenir cette opération,

Bolívar, s'il se garda bien de toute démonstration d'appui, ne manqua jamais de l'observer et de la considérer comme un maillon de plus dans l'affaiblissement de l'Empire espagnol, ce qui rapporterait d'indiscutables avantages à la lutte indépendantiste dans les colonies. Pris par le quotidien de la gestion en tant que chef d'État, et plongé dans un travail des plus intenses en vue de la préparation des moyens matériels, humains, militaires et logistiques afin de poursuivre la guerre, le Libertador ne perdait pourtant pas la vision stratégique du conflit, convaincu que la tâche la plus importante du moment était la défaite définitive de l'Espagne. Dans ce contexte, il devait être très prudent quant au contenu et à la forme des relations développées avec les USA: il comprenait que le rôle positif ou négatif, direct ou indirect, qu'ils joueraient dans le conflit pourrait être déterminant dans le développement et/ou la prolongation des affrontements. Au moment même où Bolívar exigeait d'Irvine qu'il ne s'immisce pas dans les décisions souveraines du gouvernement du Venezuela, il choisit avec une très grande maestria diplomatique de ne pas s'impliquer dans les affaires concernant la confrontation entre les USA et l'Espagne. Dans le même temps, il suit attentivement les faits afin de déterminer leur impact sur la débâcle de l'Empire espagnol et sur sa capacité à envoyer de nouveaux renforts en Amérique ; ce qui constitue un élément fondamental pour élaborer son plan d'opérations tactiques et fixer le développement stratégique du conflit jusqu'à la victoire définitive contre l'Espagne et son expulsion du territoire américain.

C'est dans le cadre de ces préparatifs qu'il prend la décision de promouvoir Santander au grade de général et de l'affecter à Casanare. Il donne de nouvelles responsabilités au général Cedeño,

le chargeant d' « organiser une grande [sic] armée sur le territoire de la province de Caracas » (O'Leary, *Memorias del General O'Leary*, Vol.XV, 1881, p.91) avec les troupes du bataillon d'Angostura qui est sous ses ordres et les forces du général Zaraza, et avec celles qu'il pourra recruter dans le territoire pour former le bataillon de Barlovento. Avec cette mesure, il est clair qu'il commençait déjà à préparer l'assaut contre Caracas. De même, il envoie sous les ordres du colonel Rooke, une troupe du premier régiment de hussards du Venezuela, composée de cinquante ou soixante Anglais, et la place sous les ordres du général Moragas. Il décide que le général José Antonio Anzoátegui partira pour les Missions de la Guyane pour se mettre à la tête de la Garde d'Honneur. De même, le 22 août, il écrit aux ministres du Cabinet une lettre où il leur fait des reproches dans des termes virulents et avec une véritable affliction au sujet de l'état d'abandon dans lequel se trouve l'hôpital de la ville, et de l'indifférence du gouvernement pour une tâche qui devrait être de première importance et réclamer toute leur attention. Il les avertit qu'ils sont les premiers responsables de l'entretien de l'hôpital où les soldats blessés sont soignés, et leur ordonne même de façon impérative de vendre n'importe quel bien de l'État, à un prix inférieur à sa valeur, afin de consacrer cet argent à nourrir les malades (Puyo Vasco 1 Gutiérrez Cely, 1983). Sa contrariété provenait du fait qu'en prévision de cette situation, il avait envoyé le 7 juillet une lettre officielle au gouverneur de la province de la Guyane, soit un mois et demi auparavant, avec des instructions précises : étant donné que les ressources du budget ne suffisaient pas pour les dépenses de la guerre, il avait décidé que les fonds propres de la ville d'Angostura, de quelque nature qu'ils fussent, devaient être utilisés pour les dépenses de l'hôpital militaire de la

ville (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983)– ce qui, évidemment, n'avait pas été respecté.

Dans une lettre à Páez du 19 août, il visualisait les opérations à venir. Sa profonde conviction était que les actions en Nouvelle Grenade apporterait d'indiscutables avantages pour celle-ci et aussi pour le Venezuela : en effet, le général et chef des forces militaires espagnoles, Pablo Morillo, concentrait ses troupes dans les plaines des environs de Caracas, abandonnant ainsi le Guárico et Barinas. Considérant que le Vice-Roi espagnol de la Nouvelle Grenade, Juan de Sámano, avait aussi regroupé ses forces, et craignant l'avancée des contingents patriotes depuis le Sud, il en conclut que cette mesure laissait le champ libre à d'autres voies d'entrée possibles dans la province. Dans ce contexte, Bolívar croyait qu'on pouvait créer une grande armée dans la Nouvelle Grenade pour intimider Morillo, l'amoindrir et l'obliger à déplacer ses forces dans ce secteur, ou se concentrer sur la sauvegarde des villes côtières du Venezuela, sur un territoire où l'armée patriote était déjà infiniment supérieure. D'après le plan du Libertador, il s'agissait d'obliger Morillo à choisir entre évacuer le Venezuela pour se porter au secours de la Nouvelle Grenade, **ou se retrouver** totalement et définitivement perdu et isolé dans des places fortes qu'il occupait, où il périrait de faim à cause du siège, à moins de se résoudre à faire une sortie contre l'armée patriote, laquelle lui infligerait une défaite dont il ne pourrait se relever (Bolívar, *Documentario de la Libertad*. N°14, 1983). Les événements à venir lui donneraient raison : son génie militaire lui montra ce que d'autres ne pouvaient voir, tandis que sa vision opérationnelle de la guerre lui permit de concevoir cette campagne dans une perspective stratégique de victoire totale sur le colonialisme espagnol.

Le *Correo del Orinoco* N°9 du 22 août est plein de nouvelles de toutes sortes donnant des informations sur les avancées de la guerre, et sur les faits survenus hors des frontières ayant une incidence sur son développement. Ainsi, il fait savoir que la goélette *La Barinesa*, qui avait quitté Angostura le 5 mai, était devenue le premier vaisseau arborant le drapeau vénézuélien à entrer dans le port de New York, d'où elle était revenue le 4 juillet, avec un chargement d'armes, d'explosifs et de vivres pour l'armée. En outre, M. Anderson, propriétaire du bateau, avait réuni des journaux et des informations du pays du Nord qui rendaient compte du grand mouvement de soutien qui se créait en faveur de l'indépendance des colonies hispano-américaines. On y communique également deux bulletins du général San Martín adressés au Directeur suprême du Rio de la Plata¹⁵ : dans le premier, écrit le 5 avril depuis son quartier général sur le champ de bataille, il lui fait part de la victoire définitive de l'armée patriote sur l'armée royaliste dans les plaines de Maipú, près de Santiago du Chili, avec laquelle « les défenseurs de la Patrie ont remporté en ce jour un triomphe total ». Diverses informations sur ce fait d'une extrême importance capitale remplissaient les pages de ce numéro de l'hebdomadaire patriote (*Correo del Orinoco* N°9, 1818).

Dans la quatrième lettre, datée du 24 août, la plus longue de toutes celles qu'il a écrites à Irvine, Bolívar alléguait qu'il avait, selon lui, satisfait aux demandes du diplomate usaméricain dans ses communications antérieures. Il pensait donc que les conditions étaient réunies pour commencer à débattre des autres sujets

¹⁵ En réalité, ces bulletins sont adressés au « Directeur Suprême des Provinces Unies d'Amérique du Sud », nom officiel utilisé par cet Etat dans sa déclaration d'indépendance du 25 mai 1810.

concernant leurs relations bilatérales.

Devant la poursuite des réclamations, le Leader Suprême insiste en expliquant les raisons de l'action du Venezuela dans la capture des goélettes, qui était restée à tout moment conforme à la loi.

Il formule même la possibilité de recommencer le processus, si l'on ne parvenait pas à un accord. Dans cette communication, Bolívar affirme qu'il se contentera d'exposer les « principes du droit » pertinents pour cette question. Puis il confirme ses arguments antérieurs en rapports avec les concepts de liberté, belligérance, neutralité et impartialité. Il établit un lien entre ces deux dernières idées en affirmant qu'il est impossible qu'il y ait neutralité si l'impartialité ne triomphe pas, ajoutant par ailleurs qu'à partir du moment où la première n'existe pas, le droit qui en découle n'a pas lieu d'être. Il lui explique que si dans sa missive du 20 août, il a fait quelques observations où il exprime son « profond désaccord » à l'égard des actions du gouvernement des USA à l'égard du Venezuela, ce n'est pas dans le but de prouver sa partialité, mais pour établir dès le départ une preuve de la fausseté de l'argument invoqué par ce pays en ce qui concerne « l'absolue liberté de commerce entre neutres et belligérants ». Avec une connaissance érudite de l'histoire et de la jurisprudence, il passe au crible une à une les thèses d'Irvine, se référant à des traités et des pratiques européennes en cette matière (Bolívar, *Obras Completas* 1947a).

Il termine sa lettre en répétant à Irvine qu'il pense avoir satisfait à sa réclamation, estimant que de son point de vue, on s'est trop étendu sur ce sujet « au point qu'il est devenu déplaisant pour les deux parties, nous détournant de l'objet principal par de longues discussions sur le droit et par des épisodes qui, n'étant pas en lien

direct avec les faits, ne peuvent servir de base à la décision » (Bolívar, *Obras Completas* 1947A, p.335). Il s'agit de la première manifestation écrite du mécontentement que le Libérateur exprime dans sa correspondance avec l'agent usaméricain, ce qui montre une escalade dans la tension des échanges, devant l'urgence – du fait de la guerre – de passer à d'autres sujets que Bolívar jugeait plus importants pour l'avenir de la République et de toute l'Amérique.

Irvine répondit à la lettre de Bolívar du 24 août par deux notes des 25 et 29 août. Dans la première, il se plaint que Bolívar ait introduit un nouveau sujet dans la discussion. Le Libertador attendit la deuxième note pour ébaucher une réponse, qu'il rédige le 6 septembre (Bolívar, *Obras Completas* 1947a). Il insiste sur la nécessité de commencer à traiter ce qu'il estime être la principale question, c'est-à-dire la reconnaissance politique du Venezuela comme république indépendante. Avant cela, il ajoute un nouvel élément qu'il n'a, dit-il, qu'effleuré dans sa dernière lettre, parce qu'il lui avait paru insignifiant. Cela concerne l'appropriation par le Venezuela des goélettes, pour laquelle les armateurs usaméricains avaient déposé une réclamation, alléguant qu'on ne pouvait pas prendre cette mesure, tant que le procès n'était pas terminé. Bolívar recourt de nouveau au droit, reprenant l'article 33 des Ordonnances de Course espagnoles pour soutenir la position du Venezuela. Pour la deuxième fois, il explique à Irvine que la République n'a pas eu le temps de légiférer sur tout du fait de sa situation de guerre, ce qui l'a empêchée de construire un système juridique complet. Dans cette mesure, « Cette loi espagnole, la seule qui puisse régir notre conduite, parce que nous n'en connaissons pas d'autre, et parce que les représailles nous obligent

à l'appliquer, fut promulguée en 1796, et elle a été depuis en usage, sous les yeux de l'Europe et des États-Unis du Nord eux-mêmes » (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a, p.339). Il répète que le Venezuela a agi selon la justice, et relève quelques contradictions dans lesquelles est tombé Irvine lui-même dans son ardeur à démontrer le caractère neutre de son pays et des affaires que réalisent ses commerçants. Il affirme fermement que « Tant que vous ne m'aurez pas persuadé que le droit à rétorsion est injuste, je croirai que cet argument à lui seul (sans prendre en compte l'embargo maritime) suffit pour établir que nous avons procédé de façon juste dans les condamnations des goélettes *Tiger* et *Liberty* » (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a, p.339).

Au milieu de cet échange épistolaire avec l'envoyé du gouvernement des USA, Bolívar poursuit ses préparatifs concernant les futures actions militaires de manière intense, mais son regard ne laissait passer aucun détail concernant ses responsabilités de chef d'État. Le 26 août, il salue le général Santander qui est sur le point de partir, à travers l'Orénoque et le Meta, pour sa nouvelle affectation à Casanare. De même, il demande au général Bermúdez de lui confirmer la véracité d'un rapport qui lui était parvenu, et qui affirmait que le Général Morillo rassemblait à Cumaná une puissante flotte, dans le but de se diriger vers le Sud et de reprendre la Guyane et l'Orénoque, ce qui changeait le cours de la guerre et ses plans pour la Nouvelle Grenade. En effet, si ces informations étaient exactes, Morillo devrait laisser dégarnis les points du territoire qu'il occupait à cette époque (Puyo Vasco & Gutiérrez Cely, 1983).

Le N°10 du *Correo del Orinoco* publié le 29 août apporte une information tirée de l'*Evening Post* de New York, où l'on indique

que l'escadre russe qui se trouve à Cadix n'a pas pu lever l'ancre et que les troupes n'ont pas pu embarquer (elles se trouvaient encore en Andalousie). Il estime que le cours des événements laisse supposer que si elle parvenait à prendre la mer, la flotte russe se dirigerait probablement vers le Portugal (Brésil), plutôt qu'à Buenos Aires. Cela s'expliquait par le haut degré de conflictualité entre les deux monarchies suite à l'invasion luso-brésilienne en Uruguay en 1816, et à l'annexion de cette province par le Brésil. Sur le même sujet, il assure que la situation économique dans la péninsule est si grave que ces navires russes ne sont en position favorable pour entreprendre aucune mission. Il courait là-dessus de nombreuses rumeurs : par exemple que deux navires de guerre russes se dirigeraient en réalité vers le Pérou, ou, sur un autre plan, que 120 Espagnols, dont 8 officiers, avaient été exécutés par les troupes patriotes en représailles de l'exécution du héros espagnol Francisco Javier Mina qui s'était mis sous les ordres des indépendantistes du Mexique contre la monarchie de Ferdinand VII (*Correo del Orinoco* N°10, 1818).

L'hebdomadaire édité à Angostura insiste sur la situation économique et politique de l'Espagne dans le numéro suivant du 5 septembre, en publiant un long article trouvé obtenu sur l'*Evening Mail* de Londres du 10 juin. Le journal anglais remarque que la situation de la monarchie hispanique est si difficile qu'il est impossible de se faire une idée précise de sa gravité à moins de l'observer de près. L'auteur de cette étude passe en revue le contexte général et observe qu'avant la tenue du Congrès d'Aix-la-Chapelle, la monarchie espagnole avait voulu y participer, mais qu'elle n'avait reçu aucun soutien des puissances. Cela avait provoqué un grand mécontentement dans le royaume, car on se

rendait compte que c'était un important revers de sa diplomatie. Il montre ensuite la situation difficile de l'Espagne à Buenos Aires et Montevideo, montrant qu'il semble difficile de trouver une solution, étant donné l'état déplorable des caisses de l'État, dont les ressources sont épuisées : d'où des conflits avec la troupe, qui ne recevait pas sa solde, ce qui a en outre provoqué une augmentation de la délinquance. De même, l'article informe sur les demandes désespérées du général Morillo, afin que lui soient envoyés de nouveaux renforts et ravitaillements, étant donné que son armée « souffre de la plus épouvantable misère ». Il explique que les mesures prises n'ont pas produit de résultats dans le domaine économique, alors que le roi et sa Cour sont plongés dans le gaspillage, les activités « puériles » et la « tartuferie » ; tout cela est connu de l'Église qui protège ces agissements, ce qui contribue à « raviver la haine des Espagnols envers les moines » (*Correo del Orinoco* N°11, 1818). Cette note rend compte avec précision de la décadence morale de la monarchie, ce qui renforce la conviction des patriotes et de Bolívar que la fin de sa puissance en Amérique est proche.

Dans cette période, Bolívar commence à prendre des mesures concrètes en vue de son départ d'Angostura afin de participer à une nouvelle phase des opérations militaires. Entre le 22 et le 29 septembre, il fait savoir à l'Amiral Brión qu'il partira en octobre, vers la province d'Oriente. À cette fin, il a donné des ordres aux généraux Mariño, Bermúdez et Monagas afin qu'ils effectuent un ensemble d'opérations et de mouvements dans les environs de Cumaná. Il ordonne au général Cedeño de renforcer sa position à Barcelona afin d'« assurer les arrières » pour les opérations qui se dérouleront sur les côtes proches de Cumaná, et il l'engage à élever

les niveaux de recrutement. Cedeño et Monagas devaient aussi avoir pour mission de rassembler la plus grande quantité possible de bétail pour assurer la subsistance des troupes sur le terrain d'opérations. Dans cette perspective, Cedeño devait marcher vers l'ouest pour rejoindre Páez dans les plaines centrales. Il charge Bermúdez de faire parvenir le plan des opérations à Brión et Arismendi sur l'île Margarita, avec une recommandation spéciale : l'officier transportant ce document devait être prêt même à se jeter à l'eau avec lui, au cas où il risquerait de tomber entre les mains de l'ennemi. Bolívar les informe dans ce document des ordres donnés à Mariño, Bermúdez, Cedeño et Monagas. Les forces navales devaient opérer dans la même direction pour que tous les contingents patriotes de terre et de mer convergent sur Cumaná le 15 octobre, afin d'obtenir sa reddition et de prendre possession de l'île. Pour cela, Arismendi devait fournir 500 soldats de Margarita. Une fois Cumaná prise et toutes les forces réunies, ils se dirigeraient vers Barcelona avec le même objectif. De même, il l'informe que le colonel Anzoátegui (qu'il devait promouvoir au grade de général le 13 octobre) se déplacerait simultanément par voie fluviale et maritime avec le Bataillon de la Garde d'Honneur du Libertador, passant par Margarita et continuant vers la côte. Il explique à Páez que pour des raisons opérationnelles, il est impossible de marcher directement sur Caracas. Il a donc décidé de protéger d'abord la région orientale du pays, et il lui ordonne de se déplacer avec ses troupes sur San Carlos, pour traquer Morillo et l'empêcher de concentrer ses troupes en direction de l'Oriente. Dans ce contexte, Bolívar informe le général des Llanos qu'il a l'intention d'effectuer un débarquement pour unir leurs forces à tous deux, en vue de quoi Páez devait s'emparer des plaines

d'Aragua. Après ce mouvement, Bolívar s'efforcerait de se réembarquer et de revenir sur la terre ferme par Maiquetía pour occuper Caracas. En cas contraire, il débarquerait à Ocumare pour faire sa jonction avec Páez à Maracay ou dans les environs de Valencia. Comme plan alternatif – au cas où ses forces seraient diminuées – il envisageait de débarquer à Coro, auquel cas Páez devrait avancer vers l'Ouest pour rejoindre le Libertador (Puyo Vasco & Gutiérrez Cely, 1983).

Comme il est courant dans la planification d'actions militaires de grande envergure, les choses ne se passèrent pas comme prévu : Mariño et Bermúdez remplirent leur mission, ils s'emparèrent de Guiría et nettoyèrent les côtes du golfe de Paria des royalistes, et Monagas s'empara de tout l'intérieur de la province de Barcelona. Cependant, les ressources militaires et matérielles sur lesquelles comptait le Libertador ne furent pas reçues ou rassemblées à temps. Pour des raisons que je n'ai pu déterminer, Bolívar se vit dans l'obligation de changer ses plans et d'envoyer sa garde d'honneur, avec à sa tête le général Anzoátegui, et de protéger Páez dans les plaines, ce qui le soustrayait à sa mission originelle. Par la suite, il dut aussi envoyer le général Bermúdez à Coro, face à la nouvelle d'une insurrection – non encore confirmée – dans cette province, à cette fin il enjoignit à l'amiral Brión et aux généraux Arismendi et Monagas de lui apporter toute leur aide. De même, à une date ultérieure, alors qu'il était en marche pour faire sa jonction avec le général Mariño, le Libertador est informé que l'armée commandée par celui-ci avait été dispersée à Cariaco, ce qui l'obligea à revenir à Maturín – nouveau contretemps pour ses plans. Par ailleurs, Arismendi refusa de former le bataillon de 500 hommes de Margarita qu'il lui avait ordonné de créer, alléguant que

ceux-ci « ne voulaient pas quitter l'île ». Il fut donc fait prisonnier par Urdaneta, malgré l'opposition de Mariño et des Orientaux en l'absence de Bolívar. Il faudrait ajouter à cela la faiblesse et l'attitude ambiguë du vice-président Zea dans l'exercice de ses fonctions.

Toutefois, et bien que cela reste une supposition, la raison la plus importante qui obligea le Leader Suprême à modifier radicalement ses plans semblerait avoir été la réticence permanente du général Páez à exécuter les ordres reçus, comme Bolívar le lui fit savoir dans une lettre pleine d'amertume datée d'Angostura le 21 octobre. C'est cette situation qui pourrait expliquer la modification des plans originels qui mena la Garde d'Honneur à une mission autre que celle que le plan d'opérations avait initialement esquissé. C'est pourquoi il promut au grade de général le colonel Anzoátegui, qu'il nomma en outre commandant général d'infanterie de l'armée d'opérations d'Occident et sous-chef de celle-ci. En d'autres termes, un officier supérieur bénéficiant de la confiance totale et absolue du leader Suprême fut nommé second de Páez. Après le départ d'Angostura de Bolívar, le désordre au sein des troupes patriotes arriva à un tel point qu'un groupe destitua même Zea de son poste de vice-président pour le remplacer par Arismendi, dans ce que Pividal (1977) a appelé le premier « coup d'État » de l'histoire du Venezuela. Tout cela obligea Bolívar à rentrer dans la capitale provisoire. Comme on peut le voir, tout n'était pas rose dans le camp patriote : le Libertador dut supporter ces excès presque en silence, se battre contre eux et les surmonter dans sa quête de l'objectif supérieur qu'était l'indépendance.

Malgré tout, Bolívar n'oubliait pas la controverse avec les USA. Le 25 septembre, il envoya une courte note en réponse à des messages d'Irvine des 6 et 10 du même mois. Compte tenu des circonstances

dans lesquelles les États-Unis et le Venezuela n'ont pas pu se mettre d'accord, il propose un arbitrage pour trancher le litige des goélettes.

Ce même jour, il écrit une missive un peu plus longue, où il reprend les arguments du Venezuela sur le litige, et exprime son désespoir face à un débat où les deux parties, ayant expliqué leurs points de vue, n'ont pu parvenir à aucun arrangement, ce qui risque de rendre « la discussion interminable ». Dans ce contexte, il persiste dans son offre de la note antérieure dans laquelle il proposait de nommer des arbitres qui se « prononceraient sur la légalité de l'embargo ». Il cherche ainsi à couper court à un débat vain. Il demande à Irvine de donner une réponse sur la formule proposée, lui expliquant qu'elle démontre la rectitude et impartialité de ses intentions (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a).

Le 29 septembre, il rédige une nouvelle note où il reproduit les évidences exposées le 25, déplorant qu'Irvine, dans une lettre du 26 du même mois, les ait repoussées. Pour la énième fois, il expose les arguments du Venezuela, mais à présent il affirme catégoriquement qu'étant donné les circonstances, il voit dans l'obligation de « trancher la question une bonne fois pour toutes » (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a, p.351).

Cette situation entraîne l'envoi d'une lettre d'Irvine datée du 1^{er} octobre. Dans celle-ci, il considère le débat sur les goélettes clos, estimant que le Venezuela a agi illégalement. Bolívar répond le 7 sans laisser passer l'occasion de lui dire qu'il ignorera l'avant-dernier paragraphe parce qu'il le considère comme « extrêmement choquant et injurieux envers le gouvernement du Venezuela » (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a, p.355), et que pour y répondre, il

serait obligé d'utiliser le même langage qu'Irvine, « ce qui est contraire à la mesure, la dignité et le respect avec lesquels il a conduit leur différend » (ibid.).

Il affirme avec fermeté à Irvine qu'il ne le forcera pas à lui rendre ses insultes, mais qu'il ne permettra pas pour autant que celui-ci « outrage ou méprise le gouvernement et les droits du Venezuela ». Il conclut sa lettre d'un ton péremptoire : « Pour le Vénézuéla, c'est la même chose de lutter contre l'Espagne ou contre le monde entier, si le monde entier l'offense » (ibid.).

Malgré tout, il salue Irvine selon tous les usages protocolaires de sa fonction, avec le respect, la décence et la haute responsabilité qu'implique le fait de régir les destinées du Venezuela et de le représenter sur la scène internationale. En dépit du fait que le Venezuela n'avait pas encore consolidé son indépendance et n'exerçait pas encore son autorité sur tout le territoire de la république, Bolívar agit dans sa conduite de la diplomatie comme un chef d'État expérimenté, avec honneur, dignité et fermeté. Il comprend l'importance d'établir dans ce contexte, de solides relations d'amitié avec les USA, sans négliger les intérêts souverains de la République naissante. Il posait ainsi des modèles incontournables de comportement républicain, indépendant et souverain dans la conduite de la politique extérieure de la Nation.

Ce dernier échange épistolaire se produit à un moment où Bolívar comprend qu'il doit agir de manière urgente face à l'excessive prolongation des préparatifs pour poursuivre la guerre, conscient que l'inaction des troupes conduit à des situations désagréables, des disputes, des désertions et à la démoralisation. Dans ce contexte, il cherche à accélérer les événements, et le 1^{er} octobre, il réunit le

Conseil d'État et lui fait connaître sa décision de prendre la tête des prochaines opérations militaires. Par ailleurs, il soumet à son attention les derniers décrets qu'il a pris afin que cette instance législative les révise et, éventuellement, les modifie et corrige. Parallèlement, il propose au Conseil d'État la convocation du Congrès du Venezuela, sans même attendre la fin de la guerre. Il estime en effet qu'il est nécessaire d'avancer dans le processus de restauration des institutions républicaines, se fondant sur sa conviction bien établie que « nous avons besoin d'être plus libres sous les auspices de lois libérales, émanant de la source la plus sacrée, qui est la volonté du peuple » (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983, p.420).

Le lendemain, il écrit à Luis López Méndez une note où il lui annonce que le Congrès

...sera élu de façon populaire conformément au Règlement que publiera la commission que le Conseil lui-même a nommée à cet effet. Le Congrès lui donnera ainsi une constitution et établira le gouvernement qu'il jugera le plus acceptable et adapté à la situation de la République. Heureux serai-je mille fois si, après avoir arraché ma Patrie à ses chaînes, je peux la présenter au monde comme un peuple solidement constitué sur des bases libérales et stables ! Je me flatte d'aussi douces et prometteuses espérances (Bol, op. cit. p.423).

En attendant que ces questions soient réglées, il écrit à son ami William White le 5 octobre pour lui expliquer qu'il a nommé un

Conseil d'État¹⁶ pour qu'il se charge des questions relatives à la politique extérieure de la République, lesquelles à son avis, « sont celles qui causent le plus d'embarras dans la campagne ». En outre, il l'informe qu'actuellement le Conseil est composé du général de Division Urdaneta, du Directeur Général Roscio et de l'Intendant Peñalver, étant donné que les membres précédents ont renoncé à leur charge (Bolívar, *Documentario de la Libertad* N°14, 1983).

D'autre part, il allait plus tard en informer Páez dans la lettre déjà mentionnée du 21 octobre, où après lui avoir exposé sa contrariété à cause du manque de confiance à l'égard du gouvernement, des actes incessants de désobéissance à ses ordres et instructions, des décisions qu'il prend sans consulter personne et de sa désapprobation face à toute mesure que le Libertador a prise dans le cadre de ses responsabilités, il lui signale que, lassé de cette situation et afin de faire taire tout zèle et toute prétention des chefs militaires, il a décidé de convoquer le Congrès pour qu'il le libère de la peine de devoir commander ses compagnons d'armes, obtempérant à toute affectation qui lui sera donnée, et l'assurant qu'il n'acceptera pas le pouvoir exécutif, même s'il avait la certitude que ce renoncement impliquerait la ruine aussi bien du Venezuela que de lui-même.

Il écrit encore une fois à Irvine le 12 octobre en réponse à une note du 8 du même mois. L'agent diplomatique y exprime son

¹⁶Le *Correo del Orinoco* n°12 du 10 octobre donne des informations sur cette instance qu'il nomme indifféremment Conseil d'Etat ou Conseil de Gouvernement ; il annonce également que le Général de Division Rafael Urdaneta a été nommé Président du Conseil, et que les membres en étaient le Directeur des Revenus Juan Germán Roscio et l'Intendant de l'Armée Fernando Peñalver, citant aussi le Procureur de la Haute Cour de Justice, le Docteur Ramón García Cádiz en tant que Secrétaire (Cor Ori N°12, 1818).

étonnement devant la réponse du Libertador du 7 octobre, où il considère closes leurs discussions. Bolívar lui répond que cela en aurait été ainsi si Irvine s'était contenté d'admettre que l'affaire était close, mais que la teneur de cette nouvelle communication l'obligeait à répondre afin de ne prendre pour argent comptant aucun des arguments avancés dans la lettre, qui n'étaient que la répétition des arguments qu'il avait réfutés en leur temps un par un. Le Libertador excluait ainsi toute possibilité d'utiliser contre la République des questions qu'on aurait laissées en suspens (Bolívar, *Obras Completas*, 1947a).

Bolívar considère ainsi ses échanges avec Irvine comme terminés. Il ne reçut ni n'envoya aucune nouvelle correspondance avec le représentant des USA. Ce qui avait commencé sous de bons auspices et attentes 4 mois plus tôt s'était avéré être un fiasco du fait qu'Irvine était resté sourd à la proposition amicale et strictement conforme au droit légal de Bolívar, et du fait de l'escalade qui avait ensuite marqué le discours agressif, voire menaçant de l'USA américain.

VIII

Épilogue

John Baptist Irvine ne rentra pas tout de suite dans son pays. Il participa même comme invité spécial à la cérémonie d'ouverture du Congrès d'Angostura le 15 février 1819. Dans une tentative pour conserver des relations amicales avec l'USAméricain, Bolívar lui fit parvenir une copie de la Déclaration du Venezuela du 20 mars 1818. Devant le projet de revenir à la question de la médiation, que sollicitait le gouvernement espagnol, faussement en quête d'une réconciliation impossible avec les peuples hispano-américains dans les conditions actuelles, le gouvernement du Venezuela se sentit obligé de déclarer au peuple et au monde que l'Espagne n'avait jamais cru à la réconciliation ni à la médiation deux fois proposée par le gouvernement britannique. En même temps qu'elle parlait de réconciliation, elle déchaînait la plus féroce agression contre le pays. L'Espagne avait violé les termes de la Capitulation de 1812, déchaînant une guerre d'extermination et montrant une haine sans limites. Celle-ci avait conduit à un conflit qui, dans la situation actuelle, l'empêchait de rétablir son autorité dans le continent : les patriotes d'Amérique et du Venezuela étaient en effet résolus à ne pas revenir au passé ; le Venezuela se considérait comme un État libéré de la tutelle espagnole et donc libre, souverain et indépendant ; il ne reviendra jamais sous l'autorité de l'Espagne, il n'a sollicité aucune médiation de personne ; il ne traitera avec l'Espagne que d'égal à égal, en paix comme en guerre ; la médiation ne serait possible que si l'Espagne

était disposée à signer un traité de paix et d'amitié avec le Venezuela, le reconnaissant comme une nation libre, souveraine et indépendante (Bolívar, *Obras Completas*, 1947b).

Irvine, toujours à Angostura, continuait à informer de sa mission le secrétaire d'État John Adams dans des notes imprégnées de la rancœur de son échec, où il traitait Bolívar de dictateur et de tyran, et aussi de rêveur et de don quichotte. Polanco Alcántara affirme que ses lettres parvenaient rapidement à son chef. Il précise que lorsqu'on étudie les originaux, on remarque que certains paragraphes étaient soulignés par les fonctionnaires chargés de leur réception et étude, et que ces derniers avaient rédigé un résumé très court qui les précédait. Irvine envoya aussi à Adams les lettres de Bolívar traduites, des exemplaires du *Correo del Orinoco* et des rapports concernant ses observations personnelles sur la vie de la ville et son environnement (Polanco Alcántara, 2000).

Le 27 février 1819, il quitta la ville, frustré en raison de l'issue désastreuse de sa gestion. Dans son pays, il se consacra à la rédaction des articles de journal où il qualifiait Bolívar de « général charlatan et de politicien esbroufeur » (Fortique, *Irvine John Baptiste*, 1997b, p.826). L'échec d'Irvine fut scellé par son incapacité à comprendre le moment politique que vivait l'Amérique, en particulier le Venezuela, mais surtout par son mépris envers Bolívar et les Vénézuéliens dans la gestion de la controverse. Irvine n'admit jamais qu'il y ait eu rupture de la neutralité des USA dans la tentative de commercer avec les autorités espagnoles d'Angostura pendant le siège de la ville. Dans une lettre envoyée le 4 septembre à Bolívar (mais que celui-ci enregistre sous la date du 6), il dit au Libertador, avec la plus grande arrogance : « Les forces publiques du Venezuela ont capturé deux goélettes, dévoré les provisions

avec voracité, consommé les autres parties de la cargaison et, ont finalement, intégré les navires à leur escadre pour agir contre l'ennemi » (Irvine, cité par Frankel, 1977, p. 32). Dans tout cela, seul le dernier point était vrai. Pour le reste, on sent l'intention sous-jacente de présenter les marins vénézuéliens qui avaient capturé les goélettes comme des sauvages incontrôlables. Bolívar ne pouvait accepter cette insolence et il ne l'accepta jamais. De même, Irvine ne voulut pas prendre en considération les offres continuelles de Bolívar de procéder à un arbitrage.

De son côté, le Libertador répondit aux accusations acerbes du diplomate usaméricain avec une extrême patience, recherchant des points de d'accord susceptibles de marquer les relations des deux pays pour l'avenir. Cependant, sa défense inconditionnelle de la souveraineté nationale, qui l'empêchait d'admettre que les USA n'avaient pas violé le principe de neutralité, fut interprété par Irvine comme l'expression de l'ego exacerbé de Bolívar, comme il fait savoir à Adams dans une lettre datée d'Angostura le 11 septembre. Son regard sur le Libertador est si hautain que dans une missive postérieure adressée au Secrétaire d'État de son pays – alors qu'il échangeait encore des notes avec le Leader Suprême – il lui écrit que Bolívar « est passé par plus de métamorphoses qu'un papillon. Il a franchi les étapes du respect, de la plainte, de l'arrogance, de la puérilité et des reproches » (Irvine, cité par Frankel, 1977, p.32). Ces termes, qui deviennent l'essence des rapports qu'il envoie à son chef, dénaturaient dans le même temps le sens de sa mission, et l'éloignaient des usages diplomatiques : il se laissait emporter par les émotions négatives qui pénétraient son âme et qui s'exprimaient dans la correspondance avec Bolívar à travers un langage de plus en plus sec et mordant.

D'autre part, Polanco Alcántara affirme que Bolívar déconcertait Irvine. D'après lui, à mesure qu'il le connaissait mieux, son admiration pour lui augmentait. Cependant, il rejoint Frankel lorsqu'il affirme qu'il n'est jamais arrivé à le comprendre. Dans deux de ses lettres, l'une adressée à Adams et l'autre au médecin et entrepreneur Samuel Douglas Forsyth, Irvine compare le Libertador à Don Quichotte (Polanco Alcántara, 2000). Mais ce même auteur nous donne vision différente d'Irvine lorsqu'il signale que, contrairement à ce qu'ont affirmé Frankel, Fortique et M.A. Rodríguez¹⁷, Irvine, après son départ du Venezuela, intervint dès sa première escale à Trinidad devant un public nombreux, auquel il parla avec éloge du Congrès du Venezuela et du discours que Bolívar y avait prononcé. De même, Polanco assure qu'à son arrivée aux USA, Irvine rédigea à Baltimore en septembre 1819 un document très long d'environ 400 pages intitulé *Notes on Venezuela*. Dans ce document, il expose de manière très détaillée ses réflexions sur le pays, aussi bien sur sa géographie, sa politique, son histoire, sa population, son économie et ses finances que sur ses personnages les plus remarquables. D'après Adams (cité par Polanco Alcántara, 2000), Irvine devint « un virulent défenseur de la cause sud-américaine » (p.52).

Quelques mois après le départ d'Irvine, le gouvernement des USA envoya au Venezuela le commodore Oliver Hazard Perry, un héros de la guerre de 1812-1814 contre l'Angleterre. Celui-ci se rendit au Venezuela à bord de la corvette *John Adams*, puis prit une correspondance sur la goélette *Nonsuch*, d'un tirant d'eau inférieur, afin de traverser l'Orénoque. Il arriva à Angostura le 25 juillet 1819.

¹⁷Voir les diverses opinions tout au long du texte.

Le *Correo del Orinoco*, dans son édition du 31 juillet, salua l'arrivée du nouvel émissaire du gouvernement des USA, écrivant que le Commodore Perry

« fut reçu avec la distinction convenant à son statut, et avec les sentiments que mérite une personne d'une nation où l'immense majorité fait des vœux pour l'indépendance et la liberté du Venezuela, et de toute l'Amérique du Sud » (*Correo del Orinoco* N°35, 1819, p.140).

Sa mission était de donner et de recevoir des explications sur l'échec de la mission d'Irvine. Il venait également solliciter le départ du territoire usaméricain de Lino de Clemente, le gouvernement des USA considérant qu'il avait violé sa neutralité.

Bolívar avait quitté Angostura le 23 mai en direction des plaines occidentales où il devait réunir les principaux chefs de l'armée afin de les convaincre de déplacer les opérations militaires vers la Nouvelle Grenade. La direction du gouvernement était assumée par le vice-président, Francisco Antonio Zea, dont la gestion des affaires politique s'avéra malheureuse. Perry obtint de Zea – qui, comme on l'a dit précédemment, se caractérisa par ses erreurs de gestion – ce qu'Irvine n'avait pu obtenir de Bolívar : le paiement pour les goélettes *Tiger* et *Liberty*. Manuel Alfredo Rodríguez (1983) considère cette concession comme le premier revers de la diplomatie vénézuélienne. D'après Francisco Pividal (1977), lorsque le Libertador eut connaissance du fait, il estima que cette manière de faire était humiliante. En plus de payer pour les deux navires, le gouvernement colombien accepta aussi de payer une indemnisation pour la cargaison du *Tiger* – mais non pour celle du *Liberty*, car on soutint qu'elle transportait de la marchandise de

contrebande. Perry demeura au Venezuela jusqu'à la signature de la constitution provisoire de la république, approuvée au Congrès d'Angostura. La fin de sa mission sembla marquer un nouveau tournant, plus harmonieux, dans les relations entre le Venezuela et les USA (Frankel, 1977).

Le journal de l'aumônier du *John Adams*, John Needles Hambleton décrit assez abondamment les conditions dans lesquelles s'effectua le voyage de la commission dirigée par Perry, et l'atmosphère de la ville d'Angostura, ainsi que la teneur de ses conversations avec Zea. Il le faisait évidemment à partir du parti pris de son orgueil néo-colonial, et de la vérité quasi irréfutable des valeurs usaméricaines. Zea reçut Perry en compagnie d'Alexander Claxton, capitaine du navire qui l'avait conduit à Angostura, du lieutenant William Temple et d'Hambleton lui-même, et leur fit un compte rendu détaillé des événements que vivait le pays et de la situation de la lutte indépendantiste. Il leur fit savoir qu'il ressentait de l'admiration et du respect pour le gouvernement des USA et que-le désir des Sud-Américains était d'en établir un semblable, ce qui constituait une opinion différente de celle que Bolívar avait exprimée à Irvine. Hambleton décrit Zea avec des détails minutieux, mais, citant John Falstaff¹⁸, il affirme que « mis à part l'attrait de ses avantages, il n'a pas d'autres charmes » (Pineda, 1979, p.188). Il décrit également la maison où ils furent reçus et la ville elle-même. Il souligne en diverses occasions dans son journal la pauvreté qui régnait dans le pays et la gravité de la situation économique, ce qui selon lui, explique le fait que Zea se soit excusé

¹⁸Personnage de fiction créé par William Shakespeare, joyeux drille, téméraire, bagarreur et vaniteux, qui a inspiré de nombreuses œuvres dans la littérature, le théâtre et l'opéra [citation tirée des *Joyeuses commères de Windsor*, II, 2].

de ne pas les avoir invités à dîner. Sans tenir compte de l'état de guerre et des difficultés économiques et financières que traversait le pays dans son ardeur à se libérer de la domination espagnole, il rend exclusivement responsable de la situation le gouvernement vénézuélien, qu'il qualifie de « sanguinaire ». En outre, il en arrive même à se demander –manifestement inconscient et ignorant des résultats du Congrès (qui venait presque de s'achever), qui avait apporté une constitution au pays – s'il existe dans le pays d'autre loi que la volonté de Bolívar... ». Ce prêtre novice et insignifiant de 21 ans se permet au comble de son arrogance impériale, d'affirmer que l'éducation de Bolívar « laisse beaucoup à désirer ». Il est évident qu'il n'avait pas lu les lettres envoyées par le Libertador à Irvine. Selon l'aumônier du navire de Perry, les Anglais s'étaient attachés à calomnier les USA. C'est la raison pour laquelle il y avait au Venezuela beaucoup de préjugés contre eux, mais la mission de Perry avait permis de dissiper ces idées. Sur ce point, la vision d'Hambleton façonnée après seulement quelques jours de séjour à Angostura, s'oppose à l'opinion éclairée de Brackenridge qui, en tant que membre de la mission dirigée par Rodney, avait émis un jugement contraire après avoir passé deux ans à visiter la région.

D'un autre côté, et contrairement à ce qu'il avait dit précédemment, Hambleton apporte la preuve dans son journal de l'invitation à dîner adressée par le vice-président Zea à Perry et sa commission chez le secrétaire d'État Juan Germán Roscio, avec la participation des plus importants dirigeants du pays. À la suite de ce banquet, son observation la plus remarquable porte sur l'abus d'ail dans la nourriture, à cause duquel il avait eu beaucoup de mal à manger. Malgré cela, il loue la musique, les toasts, les prévenances, la gaieté et la bonne humeur (Pineda, 1979).

Un détail intéressant, qu'il vaut la peine de le relever, c'est qu'à son arrivée à Angostura, l'aumônier Hambleton se rendit sur l'ordre de Perry à Soledad, où résidait alors le général Mariño, pour s'entretenir avec lui. Dans son Journal, Hambleton révèle que le général de Margarita lui a affirmé qu'il avait des idées reçues sur les USA à cause de leur absence de soutien à la lutte indépendantiste hispano-américaine. Cependant –rapporte-t-il – ils ont réussi à le convaincre que la décision des USA de rester neutres était juste (Rodríguez, *Bolívar en Guayana*, 1983).

Malgré les recommandations de Perry et d'autres diplomates usaméricains qui avaient vu de près la situation des nouveaux États hispano-américains, les USA ne reconnurent que la République de Colombie qui était née du Congrès d'Angostura, et le Venezuela en tant qu'une de ses parties, que le 8 mars 1822, soit douze ans après la requête adressée par la Junte Suprême de Caracas en juin 1810. Les Batailles de Boyacá et de Carabobo avaient déjà eu lieu et Bolívar était entré en triomphateur à Caracas le 29 juin 1821. Cette reconnaissance intervint un an et demi avant le discours du président Monroe au Congrès des USA le 2 décembre 1823, discours est entré dans l'histoire sous le nom de « Doctrine Monroe ». Manuel Alfredo Rodríguez (1983) n'hésite pas à affirmer :

Il est très probable que l'échec d'Irvine fut le facteur déterminant de son parti pris contre Bolívar et du ton de critique acerbe qui se fait sentir dans ceux de ses rapports au Département d'État qui ont été divulgués (p.167).

Auparavant, le 25 mai 1820, dans une lettre à José Rafael Revenga,

ministre des Relations Extérieures et des Finances, le Libertador accuse réception d'une note élaborée par Manuel Torres¹⁹, qui l'informait sur l'état des relations avec les USA. Après avoir mis en doute la validité de l'information envoyée par Torres, il exprime avec fermeté ses appréhensions quant à la politique des USA. Il écrit à Revenga :

« Jamais conduite n'a été plus infâme que celle des Américains à notre égard : ils voient que le sort de nos luttes est décidé et, à force de protestations et d'offres, peut-être fausses, ils veulent nous flatter pour intimider les Espagnols et les faire entrer dans leurs intérêts » (Bolívar, *Doctrina del Libertador*, 1976, p.147).

Et il ajoute :

« Je ne sais pas ce que je dois penser de cette extraordinaire franchise que montrent maintenant les Nord-Américains : d'un côté, je doute ; de l'autre, je m'assure dans l'idée que notre cause étant parvenue à son plus haut point, il est temps de réparer les anciennes offenses. (...). Puisque l'Amérique du Nord, par son anti-neutralité, nous a fait tant de tort, exigeons qu'elle nous rende des services propres à compenser ses humiliations et fratricides. Demandons beaucoup et montrons-nous circonspects pour être plus forts ou paraître plus forts » (Bolívar, *Documentario de la Libertad*, 1976, p.148).

¹⁹ Manuel Torres exerçait les fonctions d'agent de la Colombie à Philadelphie, en remplacement de Lino de Clemente qui ne fut finalement jamais accepté par Washington comme représentant du Venezuela.

Il pensait certainement à sa néfaste expérience, deux ans auparavant, avec Irvine. Mais, pour mettre un point final à cette étude, nous recourrons comme couronnement de la gestion internationale de Bolívar et du gouvernement qu'il dirigea à Angostura en ces jours funestes et lumineux de 1818, à l'esprit de la Grande Patrie que le Libertador a légué au Venezuela, et qui imprègne le Règlement pour la deuxième convocation du Congrès du Venezuela, publié dans le *Correo del Orinoco* N°14 du 24 octobre 1818 :

Individus d'une même famille. Citoyens d'un même peuple, nous nous dégradons lorsque nous portons atteinte à cette unité avec l'idée de limites et divisions. Classer l'homme d'après sa position géographique, caractériser son esprit d'après les lignes tracées par l'imagination ou la main du mathématicien, établir sur elles des privilèges odieux à la fraternité, c'est l'une des bizarreries de l'entendement humain, l'origine de nombreuses guerres et désastres, de rivalités et jalousies. Que la raison ou la philosophie supplée donc au manque de cette heureuse révolution par laquelle l'angle de l'Équateur disparaîtrait enfin entièrement sur le plan de l'écliptique.

Animés de sentiments philanthropiques, et de la sympathie qu'exige le sort de nos frères et compagnons, nous ne devons pas considérer la cause du Venezuela comme notre unique devoir et intérêt ; celle de Buenos Aires, du Chili, de la Nouvelle Grenade et du Mexique s'identifie à celle du Venezuela. Nous ne devons pas nous contenter de libérer le pays situé entre les eaux de l'Orénoque et la Guajira, et entre les limites des possessions portugaises, du Río Negro et de la

Nouvelle Sparte. Nous aurions peu fait si une fois reconquise l'indépendance vénézuélienne, nous nous limitions aux limites de ces provinces, et n'aspirions pas à l'émancipation de tout l'hémisphère colombien. Nous enfermerions dans un cercle bien étroit notre patriotisme, nos victoires et sacrifices, s'ils se trouvaient réduits à la liberté et au bonheur de moins d'un million d'âmes ; si les autres millions dispersés et opprimés à travers les vastes régions de notre continent ne recevaient de nous les exemples du 24 novembre 1808, du 19 avril 1810, du 5 juillet 1811, et celui de la constance et la fermeté contre les assauts de la tyrannie et les revers de la fortune ; et si, au lieu de porter nos armes et nos triomphes jusqu'à Lima et Acapulco au secours de nos frères et compagnons dans le sort cruel de l'esclavage, nous devons rester tranquillement dans nos foyers, à contempler le petit tableau de nos provinces, les considérant comme un patrimoine héréditaire, ou comme une prise de guerre. (p.55).

Annexes

Lettres de Bolívar à Irvine

1. LETTRE DU 29 JUILLET 1818 (BOLÍVAR, 1947A, PP.313-314)

Angostura, 29 juillet 1818-8°

A Monsieur l'Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord

Bautista Irvine

Monsieur l'Agent :

J'ai l'honneur d'accuser réception des deux notes des 25 et 26 courants, que vous avez bien voulu remettre entre mes mains avant-hier.

La première ne peut recevoir de réponse de façon formelle et argumentée sans consulter d'abord le processus suivi pour la condamnation des goélettes marchandes Tigre et Libertad, appartenant aux citoyens des États-Unis du Nord Peabody, Tucker et Coulter. J'oserai seulement, pour le moment, avancer, pour les soumettre à votre attention, les observations suivantes

concernant la deuxième note.

Les citoyens des USA, propriétaires des goélettes Tigre et Libertad, recevront les indemnisations qu'ils demandent par votre entremise pour le dommage subi dans leurs intérêts, à condition que vous ne soyez pas pleinement convaincu que nous avons capturé les deux navires en question conformément à la justice. J'ai trop bonne opinion de votre caractère élevé pour ne pas m'en remettre en tout au jugement que vous devez vous former dans votre conscience sur notre procédé à l'égard des citoyens américains qui, oubliant ce qu'on doit à la fraternité, à l'amitié et aux principes libéraux que nous suivons, ont tenté de tromper, et ont de fait trompé le blocus et le siège des places fortes de Guayana et Angostura, pour donner des armes à des bourreaux et pour nourrir des tigres qui, pendant trois siècles, ont répandu la plus grande partie du sang américain et le sang de vos propres frères ! Je ressens avec vous un extrême plaisir à espérer que ce sera là le premier et le dernier sujet de discussion qu'il y ait entre les deux Républiques américaines ; mais je ressens une profonde douleur du fait que le début de nos négociation consiste en plaintes au lieu de congratulations.

Permettez-moi de vous faire observer que, quand le Gouvernement du Venezuela décréta le blocus du fleuve Orénoque, non seulement il se proposait, mais il réalisa le siège des places de Guayana et Angostura. Et je pense que le siège

d'une place ou de plusieurs places est quelque peu plus limité qu'un blocus maritime, et je pense que les assiégés jouissent, pour le moins, des mêmes droits que ceux qui effectuent un blocus. Et l'armée du Venezuela mit le siège à ces deux places dans les premiers jours de janvier, et publia dans ces mêmes jours le blocus, qu'elle rendit effectif de diverses façons, comme on le montrera plus loin.

Quant au dommage subi par les neutres, que vous mentionnez dans votre note, je ne conçois pas qu'on puisse alléguer en faveur des propriétaires de la Tigre et de la Libertad les droits que le droit des gens accorde aux véritables neutres. Ceux qui fournissent armes et provisions de bouche et de guerre à des places assiégées et légalement soumises à embargo ne sont pas neutres. Si je me trompe dans cette assertion, j'aurai grand plaisir à reconnaître mon erreur.

Pour conclure par où j'ai commencé, je répète que je m'en remets au jugement que vous formerez sur la justice avec laquelle nous avons procédé dans la condamnation des goélettes Tigre et Libertad appartenant à des citoyens des USA, en vue de la réponse que je me propose de vous faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande considération, votre plus attentionné et dévoué serviteur,

BOLÍVAR

2. LETTRE DU 6 AOÛT 1818 (BOLÍVAR, 1947A,
PP.315-320)

Angostura, 6 août 1818-8°

A Monsieur B. Irvine,

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès de la
République du Venezuela

Monsieur l'Agent,

J'ai l'honneur de répondre à votre note du 25 juillet dernier,
concernant les indemnisations demandées pour les
condamnations prononcées sur les goélettes américaines Tigre
et Libertad, capturées par les forces maritimes du Venezuela.

Pour procéder avec plus d'ordre et de netteté, on exposera
d'abord les faits de façon claire, comme ils ressortent des
procédures suivies, et des journaux de bord des navires ; ensuite,
on leur appliquera les principes du droit. Je commencerai par
la goélette Tigre, pour laquelle les faits paraissent plus douteux
et compliqués.

La Tigre quitta l'Orénoque pour remplir un contrat conclu

entre le gouverneur espagnol de cette province, le colonel Fitzgeral, et Mr. Lamson, par lequel celui-ci s'oblige à rendre en armes et munitions la cargaison de tabac que le premier lui avait remise. En effet, le 17 mars 1717 (et non le 12 comme l'allègue le défendeur), il quitta Salem avec la cargaison promise, et il entra dans ce port [Angostura] au mois d'avril : quittant ensuite l'Orénoque, vers le mois de juillet, il fut capturé le 4 avec une cargaison qui était en partie le produit de négociations antérieures, et en partie, de la dernière cargaison qu'il avait introduite.

Aussi bien le capitaine Tucker que le défendeur Lamson allèguent qu'ils ignoraient le blocus et le siège ; mais le premier se contredit lorsqu'il assure, dans sa déclaration, qu'étant dans ce port, il vit sortir un convoi espagnol envoyé contre les forces qu'avaient les patriotes sur le fleuve près de San Miguel, et le deuxième, lorsqu'il confesse, dans son mémoire, qu'il se trouvait dans cette place, où il ne pouvait ignorer qu'il y avait une armée en face d'elle et des forteresses de la Basse Guayana. En outre, le journal de bord du navire contient la nouvelle que quelques navires ont été capturés sur le fleuve par les patriotes ; et, de fait, un brigantin, une goélette et un guairo [embarcation utilisée pour le cabotage] furent bien capturés par nos forces subtiles, de même que, par la suite, toute la tête de pont ennemie située sur l'île de Fajardo. Mais même s'ils n'avaient pas

eu cette information, on sait que le décret d'embargo émis le 6 janvier 1817 fut publié dans la *Gazette de Norfolk*, datée du 6 mars de cette année ; on peut donc présumer qu'il fut publié par d'autres feuilles des USA. Cette publication ayant eu lieu à cette date, et le *Tigre* n'étant parti que le 17 du même mois, il est hautement probable qu'il n'ignorait pas le blocus.

Les faits concernant le *Libertad* ne souffrent aucune sorte de discussion. Il quitta la Martinique au mois de juin avec des provisions de bouche destinées à cette place [Angostura] et, alors qu'il était déjà entré dans le fleuve, il rencontra nos navires qui le bloquaient. Il apprit, par leur commandant, qu'il ne devait pas continuer sa route : on lui ordonna de repartir et il reçut l'aide d'un pilote. Après une conduite si libérale de notre part, on retrouva le *Libertad* en train de remonter le fleuve, en contravention avec le blocus déjà notifié. On peut trouver ces preuves dans la déclaration de son capitaine Guillermo Hill et des dépositions de M. l'Amiral et commandant Díaz.

Des faits que nous venons d'exposer, on tire deux arguments contre le *Tigre*. Le premier, c'est qu'il a violé le blocus et siège de la Guayana, en entrant et sortant d'un port effectivement soumis à embargo et assiégé ; l'autre, c'est qu'il a violé la neutralité en introduisant des armes et des munitions au profit de nos ennemis. Nul ne peut disputer au Gouvernement du Venezuela le droit de déclarer en état de blocus un port ou des

ports qui sont en possession de l'ennemi. Ses forces maritimes sont capables de rendre effective une telle proclamation, et elles l'ont démontré de façon positive lors du blocus de l'Orénoque. La publication du décret d'embargo aux USA douze jours avant le départ du *Tigre* répondent [sic] à tous les recours intentés. Si le capitaine du *Tigre* n'était pas au courant, comme il l'aurait dû, aucun gouvernement n'est obligé de le signifier aux individus, mais bien aux nations, et personne ne peut mettre en doute qu'un des moyens de le publier, ce sont les gazettes.

Laisant de côté ces considérations, le deuxième argument est à lui seul suffisant pour décréter le *Tigre* de bonne prise. A partir du moment où ce navire a fourni du matériel militaire à nos ennemis pour nous faire la guerre, il a violé la neutralité, et il est passé de cet état à celui de belligérant : il a pris parti dans notre conflit en faveur de nos ennemis et, de même que, si des citoyens des USA s'engageaient dans les forces espagnoles, ils seraient soumis aux lois en vigueur contre elles, les vaisseaux qui protègent [sic], secourent ou servent sa cause doivent l'être et le sont.

Il est vrai que si le *Tigre* avait réussi à s'enfuir et avait par la suite adopté une conduite de neutralité, dont il n'aurait pas dû s'écarter, il ne pourrait pas être condamné ; mais il n'y est pas parvenu et a été capturé dans des circonstances où il jouait effectivement le rôle d'ennemi ; il se trouvait dans les eaux de

notre territoire avec ce caractère et portait à son bord une partie du produit de la contrebande qu'il avait introduite. Toutes ces circonstances aggravent son cas et redoublent notre droit de le confisquer.

Il n'est pas même probable que l'aller et retour effectué par le *Tigre*, en vertu du contrat, l'ait été pour le compte du consignataire Lamson, et non pour celui de la maison Peabody et Tucker, ses propriétaires. Aucun document n'a été présenté pour valider ce recours, et le Gouvernement dispose, contre cette thèse, des rapports qu'a fournis le gouverneur Cerruti, lorsqu'il a été fait prisonnier, selon lesquels son prédécesseur avait conclu un contrat d'armement avec une maison de commerce des USA. On peut toutefois supposer vraies les explications de Mr. Lamson, cela n'invalide pas pour autant le droit que nous donne contre le bateau la transgression du blocus et, qui plus est, de la neutralité. Le *Tigre* est condamnable et doit subir sa peine, ses propriétaires n'auraient pas dû le fréter pour une négociation qui violait la neutralité, et, en le faisant, ils en acceptaient tous les risques. S'il a une réclamation à faire, ce sera contre le consignataire Lamson et non contre le Gouvernement du Venezuela, qui n'a fait qu'appliquer les lois et pratiques qui le condamnaient.

Que la fourniture d'aide militaire à une puissance belligérante soit une déclaration implicite contre son ennemie, c'est un

principe incontestable, et confirmé par la conduite des États-Unis d'Amérique eux-mêmes, où l'on ne permet pas que des particuliers fassent des armements d'aucune sorte contre les pays espagnols, où l'on a arrêté et emprisonné des officiers anglais qui se rendaient au Venezuela, et où l'on a empêché la sortie du pays des armes et munitions qui pourraient être destinées au gouvernement du Venezuela. La seule différence, c'est que, quand c'est le gouvernement qui le fait, la Nation se déclare ennemie, et quand ce sont les particuliers – sans qu'il le sache –, ils n'engagent qu'eux-mêmes, et on n'en rend pas responsable la Nation. Le *Tigre*, qui apportait des armes contre le Venezuela, était donc notre ennemi, et il ne peut en aucune façon bénéficier des lois de la neutralité, qu'il a méprisées et violées.

Il ne reste plus qu'à répondre à un recours, c'est que le jugement s'est déroulé de façon illégale, sans autoriser le recours à un interprète et sans entendre la défense. Comme le capitaine Tucker reconnaissait les faits exposés, et que le défendeur Lamson ne les a pas contredits, mais au contraire les confirmait, ces procédures n'étaient pas nécessaires, elles n'auraient servi qu'à rendre le procès plus dispendieux pour les parties. C'est pour la même raison qu'on n'a pas rédigé par écrit tous les autres actes et informations réalisés, et les propriétaires du *Tigre* devraient être reconnaissants qu'on ne leur ait pas imposé plus de frais provenant d'une plus longue

détention et des dépens du procès.

On ne peut concevoir comment le capitaine Tucker allègue qu'on ne lui a pas permis de présenter sa défense ni de recourir à un interprète. Le premier point est évidemment faux, puisque, outre celle qu'il a prononcée verbalement, on trouve dans le dossier celle que Mr. Lamson a présentée par écrit. C'est en vain qu'il tente de prouver sa fausse assertion en disant que la sentence a immédiatement suivi sa déclaration. Il suffit d'ouvrir le dossier dans l'ordre pour voir que celle-ci fut reçue le 24 et que celle-là ne fut prononcée que le 27 septembre. Le deuxième point est tout aussi faux, car lorsqu'on lui demanda s'il avait besoin d'un interprète, il répondit que non, et le fait qu'il ait signé de son nom sa déclaration montre qu'il savait ce qu'il signait, à moins qu'on veuille prétendre qu'on l'a forcé à le faire. Je pense que personne ne pourra accuser le Gouvernement du Venezuela d'une telle conduite, et le Capitaine Tucker lui-même n'allègue pas ce prétexte.

Le droit, pour la condamnation de la goélette Libertad n'admet aucune sorte de doute. Les faits sont uniformément exposés par écrit : ils sont incontestables. Alléguer l'ignorance du décret de blocus et siège, pour un navire qui a quitté la Martinique au mois de juin 1817, cinq mois après sa publication et sa mise en place effective, alors que les relations les plus fréquentes de cette place sous le gouvernement espagnol se faisaient avec cette

île, c'est montrer un grand mépris de la vérité et de la bonne foi. Malgré cela, le commandant de nos canonnières fut si libéral, qu'il se contenta d'un avis verbal, et lui ordonna de repartir sans l'arrêter, et en lui fournissant de l'aide. Si, par la suite, on l'a trouvée remontant de nouveau le fleuve, abusant de notre libéralité et notre confiance, son infraction a été doublement grave.

Un autre recours présenté par le capitaine Hill, c'est qu'*il ne savait pas par où descendre le fleuve*. Mais un bateau qui a pu trouver les bras du delta de l'Orénoque et y entrer presque jusqu'à la Vieille Guayana ne pourrait-il pas suivre la même route pour repartir, même si on ne lui avait pas donné de pilote ? Si le capitaine Hill disait qu'après s'être séparé de nos navires, l'escadrille espagnole l'avait obligé à remonter, son objection pourrait passer pour vraisemblable, et elle lui donnerait pour le moins le droit de réclamer contre cette nation pour les maux qu'on lui aurait causés en le forçant à rompre le blocus, contre les lois de la neutralité.

Si l'amiral Brión a utilisé les navires en question, leurs capitaines auraient pu, avant d'être jugés, ajouter où cela se fit, et les circonstances qui précédèrent ce fait. Les bateaux ont toujours été respectés, et on ne les aurait jamais employés au service de la République si les capitaines eux-mêmes ne s'étaient prêtés volontairement aux propositions qui leur furent faites et

si, comme preuve de la sincérité de leur consentement, ils n'étaient pas allés jusqu'à offrir leurs personnes. Le Gouvernement ne peut donner de preuve plus irréfutable de cette vérité que le fait qu'on a employé sur ces bateaux, après les avoir armés, une partie des mêmes équipages qu'ils avaient eus, et quelques-uns de leurs officiers.

Pour résumer, nous pourrions présenter l'affaire sous ces deux aspects : a-t-on suivi la procédure régulière ? Le droit permettait-il les condamnations ? Si on examine attentivement la démarche suivie contre les goélettes Tigre et Libertad, nul doute qu'on trouvera des manquements à la procédure, qu'on pourra qualifier d'essentiels, inévitables étant donné les circonstances. Mais si ces fautes sont dommageables pour quelqu'un, c'est plutôt pour le tribunal qui les a commises, que pour les parties que vous représentez. Si on avait conduit le procès selon les procédures les plus rigoureuses, les citoyens américains n'y auraient gagné que de multiplier sans nécessité les preuves qui existent contre eux et d'augmenter les dommages et les frais du procès, qui auraient crû selon les mêmes proportions. En outre, si nos pratiques judiciaires ont subi quelque altération dans le déroulement du procès, ce sont nos lois qui ont subi le plus grand tort, et le seul droit que pourrait réclamer l'étranger qui se croit lésé, c'est qu'on se remette à suivre la procédure selon les formalités ordinaires.

La question doit se ramener à examiner scrupuleusement si l'amirauté du Venezuela a eu le droit de condamner les goélettes Tigre et Libertad ; la question ne change pas en fonction de la manière dont on a examiné le fait, et le droit ne change pas parce qu'il est fondé sur le fait.

Depuis les premiers jours de janvier 1817, les places de Guayana et Angostura furent assiégées jusqu'au mois d'août de la même année. Au cours de cette période, les goélettes Tigre et Libertad sont venues apporter des armes et du matériel aux assiégés : elles cessent de ce fait d'être neutres et deviennent des belligérants et, de notre côté, nous acquérons le droit de les capturer par n'importe quel moyen possible. Dans les premiers jours de janvier, nous avons publié le blocus de l'Orénoque, et nous avons depuis lors commencé à mettre à exécution ledit blocus avec toutes les forces dont disposait le Gouvernement. Nos gros navires croisaient dans le delta, bien que par intervalles, et nos forces subtiles, qui se trouvaient stationnées entre la Vieille et la Nouvelle Guyane, se sont emparées, aux mois de mars, avril et juin, d'un brigantin, une goélette, un *guair* marchand et de la tête de pont de l'île de Fajardo. Si, début juin, nous avons livré contre l'ennemi un combat dans les eaux de Casacoima, dans lequel nous avons perdu la plus grande partie de nos canonnières, elles furent immédiatement remplacées par celles du commandant Díaz et l'escadrille de

l'amiral Brión. On déduit de ce résumé que le fleuve était bloqué par nos forces et qu'aucun neutre ne pouvait secourir par des armes et des munitions les places assiégées et soumises à embargo sans réaliser des actes hostiles qui lui feraient perdre les droits de la neutralité, s'il était capturé par les responsables du siège et de l'embargo, à son entrée ou à sa sortie, puisque les forces ennemies s'opposent à ces deux opérations. On commet la même infraction en entrant qu'en sortant d'un pont soumis à embargo, où l'on est entré après l'instauration de l'embargo, et, par conséquent, ni le *Tigre* ni le *Libertad* n'ont de réclamation légitime à faire contre l'amirauté du Venezuela.

Si les nations neutres avaient obligé nos ennemis à respecter de façon stricte le droit public et des gens, nos avantages auraient été infinis, et nous aurions moins à nous plaindre des neutres. Mais c'est le contraire qui est arrivé au cours de cette guerre. L'Espagne a étendu le droit de blocus beaucoup plus loin que la nation britannique : elle a fait confisquer tous les bateaux neutres que ses corsaires ont pu capturer pour n'importe quelle raison ou prétexte. Dans la place forte de Cartagena, la général Morillo a prolongé le blocus après sa prise par les armes du roi, et il a traité comme des prisonniers de guerre tous les neutres qui sont tombés entre ses mains, introduisant ainsi une innovation scandaleuse dans les lois publiques des nations. Pourtant, on n'a pas vu qu'aucune puissance maritime ait

réprimé cet abus tyrannique et brutal, alors que toutes les puissances maritimes sont plus fortes que l'Espagne. Prétendre, donc, que les lois sont applicables dans notre cas, et que les pratiques abusives sont du ressort de nos ennemis, ce n'est certes pas juste, et ce n'est pas la position d'un véritable neutre ; cela revient, au contraire, à nous condamner aux désavantages les plus néfastes.

Ne serait-il pas très regrettable que ce soit le faible qui pratique les lois et le fort les abus ? Tel serait notre destin si nous étions les seuls à respecter les principes et que nos ennemis nous détruisaient en les violant.

Il serait, sans nul doute, très glorieux pour le Venezuela que, semblant être la dernière dans l'échelle des nations, elle fût la plus scrupuleuse à respecter le droit écrit des gens, et rien ne serait si conforme à ses institutions et ses fins que de voir rétablis la justice entre les peuples et les pactes généraux qui lient tous les hommes de toutes les nations. Mais, alors qu'il est infiniment lamentable que, dans cette dernière époque de turbulence, d'agression et de tyrannie, rien n'ait été aussi foulé aux pieds que le droit public, avec quelles forces le Venezuela pourra-t-il s'opposer à l'empire des pratiques oppressives de presque toutes les puissances maritimes ?

Nonobstant toutes les considérations qui précèdent, je sou mets de nouveau à votre discernement la décision sur cette question,

m'en remettant avec confiance à la droiture de jugement qui vous distingue si éminemment; bien convaincu que le Gouvernement du Venezuela est prêt, par générosité, à la restitution des intérêts confisqués aux propriétaires des goélettes *Tigre* et *Libertad*, au cas où vous ne seriez pas intimement persuadé de la justice avec laquelle a œuvré l'amirauté de cette République.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération pour vous, votre plus attentionné et obéissant serviteur,

BOLÍVAR

3. LETTRE DU 20 AOÛT 1818 (BOL., 1947A, PP. 328-330).

Angostura, 20 août 1818

A Monsieur Baptist Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord auprès du Venezuela

Monsieur l'Agent,

Bien que votre note datée du 17 courant, que j'ai eu l'honneur de recevoir hier, ne puisse être considérée que comme un préliminaire ou une préparation à celle que vous offrez de m'adresser suite à ma réponse du 6, je crois très convenable de

vous faire connaître au préalable quelques réflexions qui naissent des principes mêmes que vous y admettez.

Vous considérez comme juste mon indignation à l'égard de ceux qui protègent et aident nos féroces ennemis ; mais vous ajoutez qu'elle est infondée si on pense que des commerçants neutres ne doivent pas abandonner leur profession parce qu'ils deviennent partisans d'une cause politique. Sans soutenir le contraire, je peux observer que je ne vois pas quelle nécessité il y a à ce qu'un neutre embrasse tel ou tel parti, s'il ne veut pas abandonner sa profession, pas plus que je ne conçois qu'on puisse appliquer ce principe aux ports sous embargo, sans détruire les droits des nations belligérantes. Si l'utilité des peuples neutres est l'origine et la cause fondamentale pour ne pas les exclure du commerce des puissances en guerre, celles-ci trouvent un argument contre le commerce réalisé dans les ports soumis à embargo non seulement dans la raison elle-même, mais aussi dans le mal qui résulte de la prolongation d'une campagne ou guerre qui pourrait s'achever en obtenant la reddition ou la prise de la place assiégée. L'impartialité, qui est la grande base de la neutralité, disparaît dans l'acte même de secourir une partie contre la volonté bien exprimée de l'autre, qui s'y oppose justement et, de plus, n'exige pas, elle, de secours.

La conduite de la France et l'Angleterre dans les dernières années de leur célèbre conflit vient très à propos soutenir cette

opinion. Mais je n'essaie pas de la justifier, car je ne crois pas que notre discussion soit de cette nature, pas plus que je n'ai besoin d'autres arguments que ceux que vous avez vous-même proposés. La doctrine citée de Vattel, sans nul doute la plus libérale pour les neutres, non seulement soutient puissamment le droit selon lequel le Venezuela a procédé à la condamnation des goélettes *Tigre* et *Libertad*, mais me permet de rappeler des faits que je souhaiterais ignorer pour ne pas me voir forcé à les regretter. Je parle de la conduite des États-Unis du Nord à l'égard des indépendants, du Sud, et des lois rigoureuses promulguées dans le but d'empêcher toute espèce de secours que nous pourrions nous y procurer. On a vu, contrairement à la douceur des lois américaines, décréter une peine de dix ans de prison et dix mille pesos d'amende, ce qui équivaut à la mort, contre les vertueux citoyens qui voudraient défendre notre cause, la cause de la justice et de la liberté, la cause de l'Amérique.

Si le libre commerce des neutres a pour objet de fournir aux deux parties les moyens de faire la guerre, pourquoi l'interdiction au Nord ? Pourquoi ajoute-t-on à l'interdiction la sévérité de la peine, sans exemple dans les annales de la République du Nord ? N'est-ce pas se déclarer contre les indépendants que de leur refuser ce que le droit de neutralité leur permet d'exiger ? L'interdiction ne peut s'entendre que

comme directement dirigée contre nous, qui étions les seuls à avoir besoin de protection. Les Espagnols avaient tout ce dont ils avaient besoin ou pouvaient se fournir ailleurs. Nous seuls étions obligés de recourir au Nord, autant parce qu'ils étaient nos voisins et frères, que parce que nous manquions des moyens et relations pour nous adresser à d'autres puissances. Mr. Cobett a pleinement démontré dans son hebdomadaire la partialité des USA en faveur de l'Espagne dans notre conflit. Refuser à une partie les moyens dont elle ne dispose pas et sans lesquels elle ne peut soutenir ses prétentions, tandis que la partie adverse les a en abondance, revient à la condamner à se soumettre, et, dans notre guerre contre l'Espagne, à nous destiner au supplice, à nous faire exterminer. Le résultat de l'interdiction d'importer armes et munitions confirme pleinement cette partialité. Les Espagnols, qui n'en avaient pas besoin, les ont acquises facilement, tandis que celles qui étaient destinées au Venezuela ont été bloquées.

L'extrême répugnance et douleur avec lesquelles je rappelle ces actes m'empêchent de continuer à les exposer. Seule la nécessité de justifier le Gouvernement du Venezuela pouvait me forcer à exprimer des plaintes que j'ai jusqu'à maintenant essayé d'étouffer et que j'aurais ensevelies dans le silence et l'oubli si elles n'étaient pas à présent nécessaires pour dissiper les arguments par lesquels vous avez voulu prouver l'illégitimité des condamnations prononcées contre les goélettes *Tigre* et *Libertad*.

Je veux toutefois supposer gratuitement, pour un moment, que l'impartialité a été préservée : que déduirions-nous de cela ? Ou il faut nous refuser le droit d'imposer un embargo et d'assiéger, ou il faut dire que les bateaux neutres peuvent entrer et sortir des ports qui ont été provisoirement exclus du commerce par un décret de blocus mis à exécution. Dans le premier cas, il faudrait nous déclarer en dehors du droit des gens et, par conséquent, sans obligation de le respecter ; et il ne serait pas moins monstrueux de soutenir le deuxième point, qui heurte toutes les pratiques et lois des nations.

Je pourrais étendre indéfiniment les observations que j'ai faites ; mais comme mon objet n'est pas de répondre de façon définitive, tant que je n'aurai pas vu et médité votre réponse, que je viens de recevoir, je réserve pour ce moment-là de développer ces mêmes raisons et d'y ajouter des raisons plus nombreuses que j'ometts maintenant de peur de lasser votre attention.

Avec la plus haute considération, j'ai l'honneur de vous exprimer de nouveau les sentiments d'estime distinguée avec lesquels je suis votre attentionné et obéissant serviteur,

BOLÍVAR.

4. LETTRE DU 24 AOÛT 1818. (BOL., 1947A, PP. 330-336).

Angostura, 24 août 1818 - 8°

A Monsieur B. Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du
Gouvernement du Venezuela.

Monsieur l'Agent :

J'espérais vous avoir satisfait dans ma note du 6 courant sur les faits qui servent de fondement au droit par lequel l'amirauté du Venezuela a procédé pour prononcer les condamnations contre les goélettes *Tigre* et *Libertad* ; et par conséquent, je me préparais à entrer dans des discussions qui, loin d'avoir un caractère de plaintes, puissent donner satisfaction aux deux gouvernements ; et j'ai vu avec regret votre réponse, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 19 courant.

Vous persistez dans votre réclamation, vous efforçant de prouver l'illégitimité de cet acte : vous niez les faits que j'allègue, qui résultent des procédures suivies, et vous prétendez faire prévaloir sur ces documents judiciaires les représentations et protestations que les intéressés ont adressées au Secrétariat

d'Etat des États-Unis d'Amérique. Si les propriétaires et frêteurs des goélettes *Tigre* et *Libertad* ont taxé d'injuste outrage la capture de leurs navires, qui étaient pour le moins sujets à une discussion rigoureuse, je ne trouve pas d'épithète pour qualifier la mise en cause de la bonne foi de nos actes et procédures judiciaires. Je n'aurais pas osé, pour ma part, faire usage de dépositions qui ne figurent pas dans le dossier, et quand je me suis référé aux procédures, c'était avec l'intention de vous les présenter, au cas où vous les exigeriez pour mieux vous convaincre : elle se trouvent, dans l'original, au Secrétariat d'Etat, et vous seront montrées quand vous désirerez les voir.

J'ai précédemment confessé sans difficulté que, si on examinait attentivement la démarche suivie contre les goélettes *Tigre* et *Libertad*, on trouverait des manquements à la procédure, qu'on pourra qualifier d'essentiels, inévitables étant donné les circonstances. J'aurais pu alléguer, pour justifier ces manquements, le droit qu'à chaque peuple de décider de la façon dont on doit rechercher les faits sur lesquels doit se fonder l'application de la loi. Du moment qu'ils sont mis en lumière, peu importe que ce soit d'une façon ou d'une autre : le droit est toujours le même et n'en est en rien altéré. J'aurais pu aussi citer l'article 120 de nos Ordonnances de Course où l'on dispose que les procès sur les captures aient lieu, selon une procédure rapide, dans un délai de vingt-quatre heures, ou plus

tôt si c'est possible ; mais j'ai préféré ne pas faire usage de ce droit pour donner une preuve significative d'amour pour la cause de la justice. Prétendre qu'un peuple, qui s'efforce maintenant de se constituer, et qui, pour y parvenir, subit toutes sortes de maux de la part de ses ennemis, ait les mêmes institutions que le peuple le plus libre et tranquille du monde, c'est exiger l'impossible. Il suffit de considérer un moment, avec impartialité, la situation du Venezuela, pour justifier sa conduite, et admirer son zèle pour l'ordre, et son amour et son respect pour la justice et la propriété.

Prévoyant que, tant que nous ne nous pénétrons pas des circonstances, et ne nous serons pas mis d'accord sur le principe auquel nous devons nous référer en ce qui concerne les faits, il y a peu d'espoir d'un accord satisfaisant, j'ai convenu dans mon courrier du 6 que les parties pourraient exiger qu'on refasse le procès. C'est le seul droit que la générosité la plus illimitée puisse accorder, et je regrette qu'il n'ait pas retenu votre attention comme étant le moyen le plus convenable pour un accommodement. Dans ma présente réponse, je me propose de laisser de côté les faits, que je suppose conformes aux déclarations recueillies dans notre amirauté, et je me limiterai seulement aux principes du droit. La méthode exige que je commence par ceux que vous attribuez aux nations neutres, et que j'expose à la fin ceux qui reviennent aux nations

belligérantes, en les restreignant tous deux à l'affaire qui nous occupe.

Placé à la tête d'un peuple qui, en proclamant les principes les plus parfaits de liberté, n'a pas épargné les sacrifices de toute sorte pour les soutenir, j'aimerais n'admettre dans cette discussion que les maximes les plus libérales ; mais comme elles sont contredites par la doctrine et la pratique générale des nations, et tout spécialement par celles de notre ennemie, je me vois forcé de céder au puissant empire de celles-ci.

Le principal argument que vous avez présenté comme convaincant, c'est le droit de commercer qu'on ne peut refuser aux neutres, et qui peut consister en n'importe quelle espèce de marchandise et même matériel de guerre. Je n'oserai pas réfuter directement cette opinion : je me limiterai à en signaler les limites et les justes exceptions auxquelles je la pense sujette, pour concilier les deux droits.

Il est indubitable que, si l'on observe une stricte impartialité, les neutres ne peuvent être exclus du commerce des nations en guerre. Toutefois, les experts en droit public se sont efforcés de prouver que s'expose à être condamnée comme contrebande toute cargaison d'armes et munitions s'acheminant vers tout port ennemi, et ils ont soutenu leurs opinions par des lois écrites du droit des gens, comme vous le verrez par la suite. À dire vrai, il est fort regrettable que cette limitation ait prévalu sur la

généralité de la maxime, qui est selon moi très conforme à l'intérêt des nations, car c'est le seul moyen, pour celles qui manquent de matériel militaire, de se le procurer. Mais même si on l'admet dans toute son extension, elle ne doit jamais s'appliquer aux ports soumis à embargo et à ceux qui sont assiégés, parce qu'ils cesseraient de l'être à partir du moment où ils pourraient recevoir des secours de l'extérieur, et c'est en vain qu'on ferait le blocus ou le siège d'un port ou d'une place forte, si les neutres étaient autorisés à leur fournir impunément les secours dont ils auraient besoin. Pareil principe détruirait les droits de la guerre.

La parfaite et stricte impartialité est une autre considération qu'on doit garder à l'esprit. Sans elle, il n'y a pas de neutralité, et une fois celle-ci évanouie, tout droit qui en découle cesse d'avoir cours. Dans ma note du 20, j'ai fait, bien qu'avec la plus grande répugnance, quelques observations sur la conduite du Gouvernement des États-Unis à notre égard, moins dans le but de prouver sa partialité, que de démontrer la fausseté du principe de la liberté absolue de commerce entre neutres et belligérants. Les faits cités dans mon courrier du 6, les paroles des actes du Congrès du 5 mars dernier, et les résultats ou effets de cette interdiction, qui se sont tous fait sentir contre les indépendants, montrent ou bien que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a eu pour les Espagnols des égards qui n'ont pas joué en notre faveur, ou bien qu'il n'a pas cru que nous

avons le droit de faire commerce, en tant que neutres, d'armes et munitions, lorsqu'il a interdit leur exportation. Je ne mentionne cela que pour l'ajouter aux nombreuses autres raisons qui justifient la condamnation des goélettes *Tigre* et *Libertad*. Et je suis intimement convaincu que, si stricte qu'eût été leur neutralité, les navires en question l'ont violée et étaient condamnables.

Un autre de vos principes, c'est que les navires neutres avaient le droit de venir vérifier par eux-mêmes la réalité du blocus, étant donné qu'ils doivent être avertis par l'escadre qui assure le blocus. Permettez-moi de nier ce principe, et d'ajouter en outre que les navires en question n'entrent pas dans ce cas, même si on l'admettait.

J'ai, pour le nier, l'autorité des décisions des amirautes de l'Angleterre, qui ont condamné les navires pris alors qu'ils faisaient route vers un port placé sous embargo, même s'ils étaient arrêtés en haute mer, et la pratique de nos ennemis les Espagnols qui ont arrêté et condamné tous les navires qu'ils ont pu capturer, même après la reddition de la place sous embargo, sur le simple soupçon qu'ils venaient la secourir. La goélette *Tigre* est entrée dans cette place après l'instauration du siège et du blocus, après que nous avons arrêté plusieurs navires, et si elle a eu la chance de tromper nos bases de surveillance, peut-être avec l'aide de l'escadrille ennemie, ceci ne prouve pas que

le blocus et le siège eussent été levés. Durant tout le mois d'avril, des bateaux ont été appréhendés alors qu'ils transportaient des vivres et des émigrés de cette place vers les colonies et vers le Bas-Orénoque, et, début mai, un brigantin venant d'Europe fut aussi capturé. Personne ne peut mettre en doute le fait qu'un navire qui quitte un port sous embargo, où on est entré malgré le siège et le blocus, est pris en flagrant délit. Le *Tigre* n'avait pas achevé son voyage et était encore en situation d'infraction. Ma note du 6 le démontre de façon évidente. La goélette *Libertad* a été traitée avec le respect que vous voulez bien exiger : elle a été avertie, et, malgré cela, elle a poursuivi sa route, au mépris de notre avertissement.

Si les intéressés allèguent l'ignorance du blocus, je conserve, quant à moi, et je vous présenterai la *Gazette de Norfolk* datée du 6 mars. Je peux en outre présenter le témoignage des amiraux et gouverneurs des Antilles. Si les États-Unis n'ont pas de communication directe avec nous, s'ils ne nous reconnaissent pas, et n'ont pas de relations avec nous, de quelle façon leur ferons-nous connaître nos décrets ? Les moyens indirects, les seuls qui nous restent, ont été employés, et je peux citer comme preuve la gazette mentionnée.

J'ai dit précédemment, et je répète maintenant, qu'on ne peut recevoir l'objection selon laquelle les biens capturés appartiennent à un autre que le propriétaire de ceux qui avaient

été introduits en contravention du blocus. Le Capitaine Tucker a déclaré qu'ils étaient en partie le produit de la négociation d'armes, et en partie celui de la négociation antérieure ; mais s'il ne l'établit pas, comme il aurait pu le faire en présentant les factures, registres et livres de commerce (comme il est d'usage en pareil cas), c'est en vain qu'on tente l'argument que vous avez proposé, même si c'était bien le cas.

Je pense avoir résumé les droits que vous attribuez aux neutres. Venons-en maintenant à ceux des belligérants. Supposant que vous ne déniez pas au Venezuela le droit de déclarer en état de blocus tel ou tel port, ou ports, possédés par ses ennemis, et que vous admettez par conséquent la légitimité du décret publié en janvier 1817, déclarant ceux de l'Orénoque placés sous ce régime, j'exposerai ce que les spécialistes espagnols ont jugé être du droit public et ce qu'ils ont validé. Le droit de représailles est le droit le plus certain et légitime dont un peuple en guerre puisse faire usage. Les ordres du Conseil d'Angleterre, en conséquence des décrets de Milan et de Berlin, en sont un exemple tout à fait catégorique et concluant.

Au chapitre 15, tome II, du *Droit public de la guerre* (qui récapitule les traités et pratiques de l'Europe), Olmedo écrit : « Que bien que les nations neutres aient le droit d'exiger le commerce libre pour les marchandises qui ne sont pas de contrebande, il y a certains cas où cette faculté ne leur est en

aucune façon permise : par exemple, dans le cas du siège d'une place, en particulier quand on l'encercle pour la soumettre par la faim, auquel cas aucune nation ne peut fournir les assiégés en vivres, sous peine pour les contrevenants de les perdre, et même d'être gravement punis ; car sinon, la guerre serait inutile, si l'on pouvait faire obstacle à son cours ». Cette doctrine universelle et très ancienne est confirmée par l'article 53 des Ordonnances de course espagnoles, conçues en ces termes : « Seront toujours de bonne prise toutes les marchandises interdites et de contrebande transportées au service d'ennemis, dans quelque embarcation qu'elles se trouvent » ; et il continue : « On considère aussi comme marchandises interdites et de contrebande tous les comestibles de quelque espèce qu'ils soient, lorsqu'ils sont destinés à une place ennemie soumise à blocus par terre ou par mer ; mais s'ils ne le sont pas, on les laissera transporter librement jusqu'à leur destination, pourvu que les ennemis de ma Couronne observent de leur côté la même conduite ».

Telle est la règle observée dans les procès de prises par les tribunaux espagnols : c'est celle qu'ils ont suivie en tout temps, et si elle a subi quelque altération, c'est plutôt en étendant ses droits sur les neutres. Telle a été leur conduite lors du blocus de Cartagena dont je vous ai parlé en une autre occasion.

Le Venezuela, qui n'a pu, jusqu'à présent, s'occuper que de combattre, s'est vu forcé à continuer les lois et pratiques qui l'avaient régi sous le joug pesant de l'Espagne, dans la mesure où elles n'étaient pas contraires à son système de liberté et d'indépendance. Si cette loi est injuste, si elle va contre les droits de la neutralité, c'est la nation espagnole, qui l'a promulguée et appliquée depuis le siècle dernier, qui doit en être responsable, et non le Venezuela qui ne peut, sans se débarrasser des monstres qui le déchirent et le dévorent, s'appliquer à améliorer les institutions qui doivent être la conséquence et non les prémisses de sa reconnaissance et son inscription dans le registre des nations libres et indépendantes.

Les termes exprès de la loi qui a été appliquée à l'encontre des goélettes *Tigre* et *Libertad* me dispensent d'entrer dans de nouveaux détails pour examiner si le blocus maritime a été ou non effectif jusqu'au mois de juin, comme vous l'avez dit, si, une fois établi, il a été levé ou assoupli, et si nos forces étaient ou non suffisantes pour le mettre à exécution. La loi condamne tout navire qui tente d'introduire un secours d'armes ou de provisions de bouche ou de guerre dans une place soumise à embargo par terre ou par mer.

Il me semble qu'il serait à propos de prouver que nos bases de surveillance étaient situées de telle sorte qu'elles exposaient à un danger imminent tout navire qui tenterait d'entrer ou sortir de

ce port. Avant l'entrée du *Tigre*, c'est-à-dire au mois de mars, plusieurs navires furent capturés en face de San Miguel, et nous avons aussi soutenu là quelques chocs contre les bases navales militaires de l'ennemi, jusqu'à ce que nous nous sommes finalement emparés de celle de Fajardo. Si des forces qui interceptent le commerce, et qui battent et capturent les navires de guerre ennemis ne suffisent pas pour bloquer un port fluvial, et si ce ne sont pas les nations en guerre qui doivent décider de la nature et du nombre des forces qu'elles utilisent dans leurs opérations militaires, le droit de ceux qui décident un blocus sera aussi divers et indéfini que les intérêts de chaque peuple.

Si l'amiral Brión n'est pas entré dans le fleuve avant le mois de juin, c'est parce qu'on n'a pas cru que ses forces y fussent nécessaires, sauf quand nous avons voulu renforcer le blocus des places, et je ne pense pas que, pour bloquer un port sur un fleuve, il soit nécessaire de remonter celui-ci. Le fleuve se trouvait suffisamment bloqué par nos forces subtiles et par notre armée de terre qui les appuyait, pendant que nos grands vaisseaux croisaient en mer.

Ce serait trop prolonger ma réponse que d'ajouter encore d'autres raisons, et de répondre à chaque article de votre note. Je me persuade que j'ai satisfait aux principaux. Toutefois, je ne peux terminer cette lettre sans vous supplier de me permettre

de vous faire observer à quel point la conduite des capitaines et subrécargues des goélettes *Tigre* et *Libertad* doit paraître étonné du fait de son caractère insultant pour l'amirauté du Venezuela. La sentence contre leurs bateaux a été prononcée par le tribunal de l'amirauté, qui est un tribunal inférieur. S'ils se sont estimés offensés, parce qu'on aurait manqué à la justice envers eux d'une façon ou d'une autre, pourquoi n'ont-ils pas contesté la sentence ? Pourquoi n'en ont-ils pas appelé à l'autorité suprême ? Mais ce qui met le comble à l'insulte, c'est la déclaration par laquelle le capitaine Hill affirme qu'on a substitué, dans le procès, d'autres réponses à celles qu'il a faites. Sans doute le capitaine Hill s'est-il imaginé que les simples paroles ou les paroles sous serment d'un intéressé peuvent détruire le témoignage d'un juge, qui a authentifié sa déposition par deux témoins, qui ne présentent même pas pour lui le défaut d'être étrangers, puisque c'étaient ses compatriotes. Si on a substitué d'autres réponses aux siennes, pourquoi a-t-il signé la déclaration ? Le capitaine Hill parle et comprend l'espagnol, et s'il n'avait pas confiance dans son juge, il aurait dû lire lui-même ce qu'il signait pour ne pas s'engager.

Estimant sans rapport avec le droit dont nous discutons le fait que vous vous plaigniez de l'amiral pour avoir mis en vente la goélette *Libertad* avant qu'elle soit condamnée, j'ometts les considérations que je peux présenter pour l'excuser, sinon le

justifier. Ce sont des faits particuliers qui n'entachent pas l'affaire principale, sauf dans la forme.

Je me flatte de l'espoir de vous avoir pleinement satisfait, et que sera ainsi réglée de façon satisfaisante la réclamation intentée, que j'ai, malgré tous mes désirs, prolongée jusqu'à devenir importune à l'une et à l'autre parties, nous détournant de l'objet principal pour des discussions fastidieuses sur le droit, et des digressions qui, sans liaison étroite avec les faits, ne peuvent servir de base à la décision. La question doit se restreindre à ce périmètre étroit : les ports de l'Orénoque étaient-ils bloqués ou assiégés au mois d'avril quand le *Tigre* est entré dans cette place ? Le blocus et le siège se poursuivaient-ils sans interruption quand il fut capturé à sa sortie, et quand le *Libertad* le fut à son entrée ? Une fois démontrés le siège et le blocus, ou l'un des deux, à ces dates, il sera inévitable d'avouer l'infraction commise par les deux navires rencontrés sur le théâtre de notre lutte, et la loi qui les condamne s'appliquera facilement.

Veillez accepter l'expression renouvelée de l'estime et de la haute considération avec lesquelles je suis votre plus attentionné et dévoué serviteur,

BOLÍVAR.

5. LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 1818. (BOL, 1947A,
PP.337-339).

Angostura, 6 septembre 1818-8°

A Monsieur B. Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord auprès du
Venezuela

Monsieur l'Agent,

J'ai eu l'honneur de recevoir ponctuellement vos deux notes datées des 25 et 29 du mois dernier. Comme, dans la première, vous vous plaignez de voir introduit, dans la discussion, un nouveau sujet, j'ai voulu attendre votre deuxième lettre pour restreindre à elle seule ma réponse et ne pas étendre davantage une digression qui, s'étant accidentellement mêlée à nos communications, ne doit pas nous distraire de l'affaire principale. Ma présente réponse sera brève.

Je ne m'arrêterai que pour satisfaire au seul argument que vous avez maintenant renforcé, lui donnant une valeur que je ne lui avais pas trouvée quand, dans ma communication du 6 août, je l'ai effleurée en passant. Elle m'avait paru alors si insignifiante que je n'ai pas cru nécessaire de réfuter dans mon dernier courrier ce que vous avez répété dans le vôtre du 19 ; il me

semblait en effet que le droit de confiscation n'était en rien concerné par le fait de se servir des bateaux avant la condamnation, à un moment où le Gouvernement était responsable d'eux, et où les intéressés avaient donné leur consentement. Je vous supplie de relire avec attention ce que j'ai dit dans cette communication.

La simple conversion des navires en navires nationaux pourrait être qualifiée d'appropriation, si cela s'était fait contre la volonté de ceux qui représentaient les propriétaires, et s'il n'y avait pas eu au préalable des propositions acceptées par lesquelles le Gouvernement s'engageait à répondre des dommages qu'ils pourraient subir au cas où ils seraient capturés ou détériorés dans le cadre de ce service, et où ils seraient libérés. Les navires devaient beaucoup souffrir en se trouvant immobilisés, sans exercice, en attendant leur jugement, et je ne vois pas quel mal pouvait résulter de leur emploi, alors que le Gouvernement se déclarait responsable de tout risque de capture, etc. En outre, on a pris en considération d'autres raisons qui n'étaient pas négligeables. Nous nous attendions d'un moment à l'autre à ce que l'ennemi évacue le fleuve et les places qu'il occupait et, pour cela, il devait forcer notre ligne de blocus. Si on n'équipait pas les navires qui se trouvaient détenus, ils seraient probablement capturés, et serviraient à l'ennemi non seulement pour des transports, mais aussi pour se fournir des vivres qu'ils contenaient. Nous devons priver l'ennemi de toute

espèce de secours, et n'avions pas d'autre moyen pour ce faire que de les mettre en état de naviguer. Toute une série de circonstances ont concouru à rendre plus urgentes ces raisons : nos ports sur l'Île Margarita et la côte de Cumaná étaient, les uns, occupés par Morillo, et les autres, bloqués ; nous n'avions donc aucun endroit où les envoyer en attendant la fin de la campagne de l'Orénoque. Méditez un instant sur notre délicate position, et vous vous convaincrez que nous avons pris le parti le plus prudent et même le plus modéré. Nous aurions pu, à l'instar des Espagnols, forcer les navires à nous servir.

Durant l'année 1814, nous avons capturé des navires neutres qu'on employait à transporter des troupes ennemies contre nous sous pavillon anglais. Dans le procès qu'on leur a intenté, les capitaines n'ont allégué d'autre prétexte que celui d'avoir été contraints de le faire par les Espagnols, qui furent pourtant bien servis, et on n'a pas vu qu'aucune nation ait réclamé contre cette infraction. Si eux abusent impunément des navires neutres à notre détriment, de quel droit sommes-nous obligés, nous, de les respecter davantage ? Et ne semble-t-il pas au contraire que notre état d'insurrection rend nos fautes plus excusables ?

Votre observation concernant le blocus, que vous ne croyez pas effectif, parce que quelques embarcations situées au-dessus de San Miguel ne peuvent bloquer les soixante ou soixante-dix bouches de l'Orénoque, ni les ports qui se trouvent en aval de

ce point, n'a aucune force, si vous considérez que le seul port habilité de l'Orénoque a toujours été Angostura : c'était lui que nous bloquions plus particulièrement : c'est là qu'est entré le *Tigre*, c'est de là qu'il est sorti. Aussi, même si nous admettions qu'avant l'arrivée de l'amiral Brión, il n'y avait pas de blocus effectif pour tout l'Orénoque, il faut reconnaître qu'il existait pour Angostura. Plus encore : l'article 53 des Ordonnances de Course, que j'ai déjà cité, établit catégoriquement qu'encourent la peine de confiscation les navires neutres qui se dirigent avec des vivres ou des articles de contrebande vers une place bloquée par terre ou par mer. Si vous ne vous persuadez pas que le blocus maritime des ports de l'Orénoque fût effectif, il suffit que le blocus par terre l'ait été. Cette loi espagnole, la seule qui puisse régir notre conduite, parce que nous n'en connaissons pas d'autre et parce que les représailles nous obligent à l'appliquer, fut promulguée en 1796, et a été depuis en usage en présence de toute l'Europe et des États-Unis du Nord eux-mêmes. Aucune puissance n'a réclamé contre elle, et toutes ont souffert et vu avec indifférence les scandaleuses transgressions du droit public dans notre lutte actuelle. Les intentions des neutres ont été conjecturées, et ces conjectures ont été une raison suffisante pour prononcer la confiscation contre les bateaux et leurs marchandises, et la prison contre les équipages des navires capturés au cours du blocus de Cartagena. La conduite du

Venezuela a été incomparablement plus régulière : on ne peut lui attribuer aucun acte semblable.

Vous ne voulez pas tenir compte, dans votre note du 29, de cet argument qui est un des plus puissants que j'ai mis en avant dans mon précédent courrier. Je sais bien que l'Espagne ne peut dicter de lois aux nations ; mais je sais aussi que celles qu'elle peut établir et pratiquer par haine du Venezuela doivent être pratiquées par celui-ci par haine envers elle. Tant que vous ne me persuaderez pas que le droit de représailles est injuste, je croirai que cet argument à lui seul (en laissant de côté le blocus maritime), est suffisant pour établir que nous avons précédé avec justice dans les condamnations des goélettes *Tigre* et *Libertad*. Les erreurs et fautes qu'on pourra relever dans les modalités et la procédure sont, comme je l'ai déjà dit, des effets inévitables des circonstances extraordinaires où nous nous trouvons, et ne lèsent en rien la principale, qui est le droit fondé sur les faits établis parce qu'ils ont été reconnus juridiquement.

J'ai, insensiblement, prolongé cette lettre plus que ne voulais. Pour un sujet d'aussi peu d'importance, nous avons trop étendu notre discussion, que je ne veux pas rendre plus fastidieuse en ajoutant de nouvelles raisons. Si celles que j'ai exposées dans mes cinq communications ne prouvent pas la justice et la rectitude avec lesquelles ont été prononcées les condamnations, celles sur lesquelles je pourrais encore m'arrêter ne serviraient

qu'à rendre prolixie notre controverse, contre vos désirs et les miens propres.

Je vous renouvelle les témoignages d'estime et de haute considération avec lesquels je suis votre attentionné serviteur,

BOLÍVAR

6. LETTRE DU 25 SEPTEMBRE 1818 (BOLÍVAR, 1947A, PP.345-346)

Angostura, 25 septembre 1818-8°

A Monsieur B. Irvine,

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du Venezuela

Monsieur l'Agent :

La note que j'ai l'honneur de vous adresser répond à quelques-uns des arguments que vous m'avez exposés dans les vôtres des 6 et 10 courants. Comme ni vous ni moi ne sommes convaincus par les raisons jusqu'ici présentées, ce serait prolonger interminablement le débat que de le continuer de la même façon qu'il a été jusqu'ici conduit. Comme preuve de la sincérité de mes désirs de la voir terminée, et afin que ce soit l'impartialité

et la rectitude qui dictent la décision, je propose en conclusion le jugement d'arbitres qu'on choisira et qui procéderont à former leurs accords aussitôt que vous me ferez connaître votre acceptation.

Tant que la question ne sera pas décidée, on ne peut prendre aucune disposition quant au paiement. Si, dans la sentence qui sera prononcée, on déclare les captures injustes, je m'engage à ce qu'on fasse tous les efforts possibles pour vous complaire, en secourant MM. Leamy et Ledli, ou à ce qu'on prenne les arrangements qu'on jugera convenables selon la situation des intéressés et du Gouvernement du Venezuela.

Je suis, avec la plus grande considération, votre serviteur le plus attentionné et dévoué,

BOLÍVAR

7. LETTRE DU 25 SEPTEMBRE 1818 (BOL, 1947A,
PP.345-346)

Angostura, 25 septembre 1818.

A Monsieur B. Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du Venezuela

Monsieur l'Agent :

Malgré toute l'attention que j'ai prêtée à vos notes des 6 et 10 courants, et si touchante que soit la description que vous faites des qualités et situation de Messieurs Leamy, Ledli et Lamson, je n'ai pas pu me convaincre de l'illégalité que vous prétendez prouver dans les condamnations des goélettes *Tigre* et *Libertad*. Si nous ajoutons constamment des raisons, sans répondre à celles que, de mon côté, je vous présente, nous rendrons interminable la discussion, qui serait déjà terminée si, dès le début, nous avions limité nos arguments et les avons dirigés sur les deux points principaux de la question. Montrer que les places d'Angostura et Guayana étaient ou non bloquées par terre ou par mer, depuis le mois de janvier de l'année dernière, et si, pendant le blocus, le *Tigre* est entré dans ce port et en est sorti, ou non, et si le *Libertad* a tenté ou non de le faire, aurait dû être notre seul objet.

Loin d'être injuste, l'arraisonnement de ces deux navires s'est fait conformément à la doctrine qui sert de règle de conduite aux capitaines des navires américains (Voir l'œuvre *The American Ship master daily assistant, or compendium of marine Laws and mercantile regulations and customs* - p.50 Édition de Portland). Selon cette doctrine, le blocus est de fait ou par notification. Pour le premier point, on exige l'investissement actuel de la place bloquée ; pour le second, la notification suffit,

accompagnée d'une force adéquate ou non ; et cependant, les droits que donne ce dernier sont plus étendus que ceux de l'autre.

Je vous ai démontré que le décret de blocus a été lancé en temps opportun et a été publié directement ou indirectement, selon nos relations avec les pays étrangers. Le gouvernement du Venezuela n'était pas obligé à faire plus. J'ai aussi démontré que nous avons conservé sans interruption des forces sur le fleuve et des croiseurs en mer, aucun doute ne peut donc subsister sur la réalité du blocus maritime. Je veux toutefois laisser de côté cet argument, et m'en tenir uniquement au droit que nous donnait le blocus terrestre. Si nos forces maritimes vous ont paru insignifiantes, l'ombre d'une ombre, je pense que vous n'aurez pas la même opinion de l'armée de terre, qui était au moins quatre fois plus importante que les troupes ennemies que nous bloquions.

Le moyen le plus rapide que je trouve pour un prompt accommodement, c'est que nous soumettions la question au jugement d'arbitres qui décideront ce problème : si, les deux places d'Angostura et Guayana étant bloquées par terre, les navires neutres qui y sont entrés ou ont tenté d'y entrer ont encouru la peine de confiscation, selon les ordonnances et pratiques espagnoles. Le désir de voir terminée la partie spéciale de votre mission m'a dicté ce moyen dont j'espère qu'il

sera accepté comme le plus satisfaisant.

Vos observations au sujet de la goélette *Libertad* sont fondées sur des informations fausses ou erronées. Non seulement la cargaison de vivres qu'elle transportait ne venait pas au secours de notre escadre, mais elle a été dénoncée comme étant la propriété d'Espagnols qui avaient envoyé ces fonds en Martinique pour acheter des vivres. On n'a pas tenu compte de cette dénonciation, parce qu'on n'a pas cru nécessaire de savoir à qui appartenait la cargaison alors que la violation du blocus ne souffrait aucun doute.

Le droit de représailles dont je vous ai parlé nous autorise à exécuter contre notre ennemie l'Espagne les lois et pratiques qu'elle exerce, de son côté, contre le Venezuela, qu'elles soient ou non au détriment des neutres, sans que, dans ce cas, notre conduite puisse être qualifiée d'innovation ou de transgression de la loi publique. La nation qui enfreint la loi la première est la seule qu'on puisse accuser d'infraction : et c'est la seule responsable de cet attentat. L'ennemi qui se sert des mêmes armes avec lesquelles on l'attaque ne fait que se défendre. C'est là la loi la plus ancienne et universellement connue et pratiquée.

Je ne sais pas, quant à moi, quelle valeur on peut donner au papier adressé par l'amiral Brion au subrécargue Lamson, lui promettant qu'il serait bien traité. L'Amiral supposait que le *Tigre* n'avait pas violé le blocus, parce que, s'il l'avait fait, ni

l'Amiral ni personne ne pouvait l'affranchir de la peine à laquelle la loi le condamnait.

La nomination d'arbitres qui prononceraient sur la légalité du blocus, comme je l'ai proposé plus haut, m'exempte d'étendre davantage cette controverse. Pour moi, je vous recommande donc de prendre en considération ce moyen, et de me faire connaître votre décision à ce sujet. Je crois que c'est là le témoignage le plus clair que je puisse donner de la rectitude et l'impartialité de mes intentions.

J'ai l'honneur de renouveler les hommages sincères de respect et de haute considération avec lesquels je suis votre plus attentionné et dévoué serviteur,

BOLÍVAR

8. LETTRE DU 29 SEPTEMBRE 1818 (BOLÍVAR, 1947A, PP.351-353).

Angostura, 29 septembre 1818-8°

A Monsieur B. Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du Venezuela

Monsieur l'Agent :

Lorsque je vous ai proposé, dans ma communication du 25, le jugement d'arbitres pour terminer notre présente discussion, mon objectif principal était de l'abrégé, et d'écarter de la décision jusqu'à la plus légère ombre de partialité. Puisque vous n'acceptez pas ce moyen, et que vous étendez vos arguments sur les mêmes principes précédemment allégués, je me vois obligé par votre dernière note du 26 à trancher une fois pour toutes la question.

Le 24 du mois d'août dernier, je vous ai dit que les procédures judiciaires de notre tribunal de l'amirauté seraient la règle à laquelle je me référerais dans la discussion sur le droit. Les faits que vous avez présentés ne détruisent pas la vérité de ceux qui apparaissent dans les procédures suivies dans notre amirauté, et il n'est pas possible de les ignorer en y opposant des rapports privés sans manquer gravement au respect des lois.

Bien que vous vous soyez efforcé, dans vos dernières notes, de prouver que le *Libertad* venait chercher un marché entre Angostura et Paria, je ne trouve, pour ma part, cet argument fondé sur aucune vraisemblance, et encore bien moins qu'il ait eu un penchant à chercher de préférence notre escadre.

On constate, dans le livre de bord du bateau, que sa destination était Demerari et, dans sa déclaration, le capitaine Hill ajoute qu'en faisant route vers ce point, il a appris la situation où se

trouvait Angostura et s'est dirigé vers ce port. La deuxième partie de cet argument est non seulement fausse mais invraisemblable. Nos forces subtiles l'avertirent du blocus et lui ordonnèrent de repartir, en l'avisant de parler d'abord avec l'amiral Brión qui était déjà sur le fleuve. Il manifesta son intention de repartir tant que nos canonnières furent présentes ; mais, dès qu'elles se séparèrent de lui, il poursuivit sa route vers cette place, et il fut rejoint alors qu'il remontait le fleuve. Si son objectif était d'approvisionner notre escadre, il serait allé la chercher, ou du moins il l'aurait attendue. Loin de suivre cette conduite, il nous fuit et essaie de tromper le blocus. Je ne vois pas dans tout cela un seul fait qui accrédite son désir de prêter ses services à nos navires.

La consommation des vivres par nos troupes ou équipages n'affranchit pas les propriétaires du *Libertad* de la peine qu'ils méritaient pour la violation du blocus. On ne peut concevoir comment la justice ou injustice d'un fait peut dépendre des circonstances ou de la situation où nous nous trouvons. En suivant votre argument, on pourrait dire que la misère ou l'abondance où nous pouvions nous trouver devait influencer sur le droit de confisquer le *Libertad*; mais il y a une différence notable : c'est que vous voulez que, du fait que nous avons besoin de la cargaison, nous aurions dû la payer et laisser libre le navire.

Si vous ne vous êtes pas convaincu que le droit de représailles est applicable aux neutres, c'est que vous voulez confondre la loi publique avec la loi civile de chaque peuple. Un individu, il est vrai, n'a pas de droit de mal se conduire envers un autre parce que celui-ci l'a fait ; la conduite de chacun doit être conforme à la loi et non à celle de ses concitoyens. Les nations se gouvernent selon d'autres règles. Parmi celles-ci, on ne connaît pas de loi qui puisse obliger une partie quand la partie adverse s'en croit exemptée. Je vous ai démontré à maintes reprises que le Venezuela se trouve dans ce cas dans sa lutte actuelle contre l'Espagne, et j'ai, de plus, ajouté que, même si les bateaux en question n'étaient pas confisquables de par le droit de représailles, ils le sont de par les Ordonnances de Course, qui s'appliquent dans nos tribunaux d'Amirautés, jusqu'à ce que, la République se trouvant pacifiée, nous puissions améliorer notre code et nos institutions.

Après les nombreuses raisons que je vous ai présentées pour démontrer la réalité du blocus par terre et par mer, alors que le premier point était suffisant, je ne sais à quoi attribuer votre opiniâtreté à soutenir l'inexistence des deux, sinon aux informations tendancieuses ou erronées que vous avez pu recevoir. Votre dernière note achève de me persuader que telle en est la véritable cause. Autrement, vous n'oseriez pas me citer des faits que j'ai eus sous les yeux, mais que je ne reconnais pas

quand vous les décrivez. Ainsi du brigantin qui, favorisé par le vent et les courants, a été arraisonné par un détachement de nageurs. Celui qui vous a donné cette information a sans doute entendu parler des passages du Caure et de l'Apura, où quelques nageurs abordèrent les canonnières ennemies, et a confondu ces faits avec l'arraisonnement du brigantin, capturé par nos *flecheras* [canots à quilles mus par des pagaies, d'origine indienne]. Mais il est fort regrettable que la source dont vous extrayez toutes les informations, à laquelle vous vous référez en ce qui concerne le blocus de cette place, soit si vicieuse ou mal instruite des faits. La base des *flecheras* située au-dessus de la Boca del Infierno s'appelle dans votre exposé Corps de Cavalerie, et le fait que le *Libertad* remontait le fleuve, suivant les déclarations du capitaine Hill, devient d'après vous le fait de le descendre pour se porter au-devant de l'escadre. Je suis sûr que, si vous aviez eu des rapports exacts sur toutes les circonstances, et si vous n'aviez pas jugé partiaux ceux que je vous ai adressés, nous serions tombés d'accord dès le début sur la légitimité des condamnations.

Malgré tout ce que vous avez exposé pour prouver l'inexistence du blocus du fait de l'insuffisance de nos armes, je crois, pour ma part, qu'il a été effectif. Même en laissant de côté le fait que chaque peuple est arbitre absolu s'agissant de décider de la nature et l'importance des troupes qu'il doit employer dans ses opérations militaires, sans qu'aucun neutre puisse se mêler de

définir celles qui sont nécessaires pour l'entreprise, car ce serait dicter des lois en dehors de sa juridiction, j'ai, à l'appui de mon opinion, les résultats de notre blocus et la reconnaissance des forces bloquées ~ qui est la règle la plus sûre.

Fondé sur ces raisons, outre celles dont je vous ai informé dans mes communications antérieures, je crois donc vous avoir satisfait et persuadé quant à la justice avec laquelle ont été prononcées les condamnations. Les lois y ont été respectées, et je ne me juge pas autorisé à les altérer ou les enfreindre en faveur des propriétaires des goélettes *Tigre* et *Libertad*. C'est la seule réponse que je puisse vous donner en conclusion de notre présente discussion.

Avec des sentiments de la plus haute considération et sincère amitié, j'ai l'honneur de me dire encore une fois votre attentionné et dévoué serviteur,

BOLÍVAR.

9. LETTRE DU 7 OCTOBRE 1818. (BOLÍVAR,
1947A, PP.353-355).

A Monsieur B. Irvine,

Agént des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du
Venezuela.

Monsieur l'Agént,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 1^{er} courant, par laquelle vous mettez fin à la discussion sur les captures que vous persistez à qualifier d'illégales. Après avoir reçu une réponse catégorique et finale, et alors que les illusoires espérances d'indemnités ou de persuasion n'existent plus, votre entêtement peu profitable et superflu à réfuter mes assertions et mes erreurs semblait inutile. Si, en effet, tel était votre jugement en écrivant votre note, il aurait mieux valu que vous vous épargniez la peine de répondre à mes arguments, retombant dans les mêmes erreurs, que vous vous êtes efforcé de corriger, de vos communications des 6, 10 et 15 du mois dernier.

Si les témoignages que vous avez en votre pouvoir, depuis sept mois, sont ceux dont vous avez donné des extraits dans le 2^{ème} paragraphe de votre note, je ne sais comment vous pouvez déduire que le 3^{ème} paragraphe de ma lettre antérieure les

confirme. Je n'ai jamais pu dire que le *Libertad* avait été escorté par nos *flecheras*, ni que le hasard qui l'a fait s'échouer est la raison pour laquelle il s'est séparé d'elles. Assurément, vous avez dû lire de façon précipitée le paragraphe en question, ou vous ne l'avez pas compris. Mais même si l'escorte ou la surveillance que vous voulez supposer avait été réelle, cela voudrait seulement dire que nos *flecheras* craignaient que le *Libertad* se conduisît avec la mauvaise foi que sa conduite ultérieure a démontrée. Outre cette observation, vous me permettrez d'ajouter que notre escadre était véritablement désireuse de ne pas quitter le *Libertad* avant d'être sûre qu'il n'entreprendrait pas d'entrer dans les places bloquées. L'ordre qui lui a été donné, de parler avec l'Amiral, avait pour but de permettre à celui-ci de l'examiner, et non de le dépouiller de sa cargaison, comme on a voulu si gratuitement le supposer.

Il est bien étrange que vous fassiez dépendre la force de mes arguments sur les repréailles de l'opinion de n'importe quel auteur que je pourrais citer. La raison et la justice n'ont pas besoin d'autres appuis que d'elles-mêmes pour se présenter. Dans toute ma correspondance, j'ai évité les citations, parce qu'elles ne servent qu'à la rendre fastidieuse et pesante, et parce que j'ai remarqué que les quelques citations que j'ai faites, poussé par votre exemple, n'ont mérité que votre mépris.

J'aimerais connaître le nom du commandant du groupe de

cavalerie nageuse des Llanos qui vous a informé de l'arraisonnement du brigantin favorisé par le vent et les courants. Vous rapportez de nouveau ce singulier mais instructif incident avec une telle fermeté et assurance que j'incline à croire que c'est là un événement (qui ne serait pas jusqu'ici parvenu à ma connaissance) différent de celui que je vous ai exposé dans mon courrier précédent. Il est difficile qu'il en soit ainsi : mais je ne peux non plus me persuader qu'il y ait quelqu'un qui s'amuse à vous tromper par des contes de bonne femme. Vous m'obligerez tout spécialement en me citant l'auteur de celui-ci.

Jusqu'ici, j'ai pu répondre à votre note ; mais, en arrivant au paragraphe « *Pleasant enough in all consciencie* »²⁰, je dois suspendre ma plume comme j'ai suspendu mon jugement pour que notre correspondance ne dégénère pas en farce. Je n'ose croire que votre but soit de tourner en ridicule une discussion sérieuse par elle-même et par ceux qui la mènent, pas plus que je ne peux me persuader que vous ignorez le passage étroit et périlleux de l'Orénoque situé entre deux rochers qui forme ce qu'on appelle la Boca del Infierno [Bouche de l'Enfer] ~ seule cause d'erreur que je trouve dans le paragraphe de ma note que vous transcrivez dans la vôtre. L'expression amusante de cavalerie

²⁰Il aurait dû écrire « *Pleasant enough in all conscience* », qu'on peut traduire par « Assez agréable en toute conscience ». Traduction de l'auteur.

nageuse – si elle a été telle – doit faire référence aux brillantes et glorieuses journées où de petits groupes de patriotes de cette arme ont traversé à la nage les flots impétueux du Caura, du Caroní et de l'Apure, délogeant et vainquant les troupes espagnoles qui s'opposaient à eux, et montant à l'abordage de vaisseaux de guerre. Seuls [sic] l'amour de la Patrie et de la gloire ont conduit ces entreprises qui, loin d'être risibles, méritent l'admiration et les applaudissements de ceux qui ont une Patrie et aiment leur liberté. Je vous répète ce que je vous ai dit plus haut, vous suppliant de relire avec plus d'attention ma communication du 29. Il faut vraiment vouloir bouleverser son sens et inverser ses propositions pour s'attribuer, comme vous le faites, ce que je disais, moi, des informations que vous avez reçues, en privé, de sources qui, à la vérité, ne sont pas mal informées, mais vicieuses.

Je voudrais terminer cette note en ignorant l'avant-dernier paragraphe de la vôtre : comme elle est extrêmement choquante et insultante pour le Gouvernement du Venezuela, il faudrait, pour y répondre, user du même langage que vous, si contraire à la mesure et à la dignité avec lesquelles j'ai, quant à moi, conduit le débat. L'opiniâtre entêtement et emportement que nous mettez à soutenir ce qui n'est pas défendable, sinon en attaquant nos droits, me fait porter mon regard au-delà de l'objet auquel le limitait notre discussion. Il semble que votre

intention soit de m'obliger à rendre les insultes : je ne le ferai pas ; mais je vous proteste que je ne permettrai pas qu'on outrage ou méprise le Gouvernement et les droits du Venezuela. Une grande partie de notre population a disparu en les défendant contre l'Espagne, et ce qui en reste aspire à mériter le même destin. Pour le Venezuela, combattre l'Espagne ou combattre le monde entier, c'est pareil, si le monde entier l'offense.

Je conclus en me réjouissant avec vous de la fin de cette affaire, que je considère comme terminée, et en vous renouvelant les témoignages d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre plus attentionné et dévoué serviteur.

BOLÍVAR.

10. LETTRE DU 12 OCTOBRE 1818.
(BOLÍVAR, 1947A, PP. 355-357)

Angostura, 12 octobre 1818-8°

A Monsieur Baptist Irvine

Agent des États-Unis de l'Amérique du Nord, auprès du Venezuela.

Monsieur l'Agent,

C'est avec raison que vous dites, dans votre note du 8 courant (que j'ai eu l'honneur de recevoir en temps opportun) que ma communication du 7 a été lue avec surprise de votre part, parce que vous n'attendiez pas une nouvelle lettre sans nouvelle proposition préalable. Si votre note du 10 courant s'était limitée à déclarer l'affaire terminée, et que n'ayez pas ajouté d'autres observations, votre surprise aurait été fondée, comme l'a été la mienne en voyant relancer une question qui, après cette prolix discussion, a été terminée de façon formelle de mon côté.

Même si les arguments que vous utilisez étaient nouveaux, et non une répétition de ceux auxquels j'ai déjà répondu, je n'entreprendrais pas de répliquer, pour que vous ne croyiez pas que j'accepte d'entrer de nouveau dans la discussion. Toutefois,

je sollicite votre permission pour vous répéter que, s'il existe quelques apparences ou prétextes pour nier le blocus maritime de cette place, il faut être aveugle à la lumière et à la raison pour affirmer que le blocus terrestre n'était qu'une ombre, ou, du moins, il faut confondre le siège et le blocus, et exiger pour celui-ci ce qui n'appartient qu'à celui-là. La loi des nations et la loi espagnole, que je vous ai citée, ne parlent que de blocus, pour lequel il suffit qu'on prive la place de l'introduction de provisions, en occupant les routes ou chemins, sans nécessité d'établir des retranchements, ni de former des lignes de fortifications ni derrière nous ni face à la place bloquée. Notre objectif n'a jamais été d'assiéger Angostura : nos opérations et positions ont toujours constitué un blocus.

Le fait d'avoir incendié le brigantin n'est pas un argument contre l'existence de nos forces subtiles, pas plus qu'il ne prouve qu'il a été abordé à la nage. Nous n'avions ni hommes de mer pour le manœuvrer, ni port pratique et sûr pour le garder. Voilà pourquoi on l'a brûlé, comme on l'a fait pour les autres grands vaisseaux qui ont été capturés, même quand ils étaient pris à une grande distance des canonnières ennemies. Les mêmes *flecheras* qui se sont emparées du brigantin, renforcées peu après par celles de la base de San Miguel, ont vaincu et capturé les navires de guerre espagnols, situés à Fajardo, et sont passées devant cette place, au milieu de toute l'escadre espagnole, pour

aller battre la flotte qui est sortie d'ici pour attaquer la base que nous avons établie en amont de la Boca del Infierno. Une fois cet objectif pleinement atteint, elles sont revenues à leurs anciennes positions, se jouant de nouveau de la place et de vaisseaux de guerre. Le colonel Eugenio Rojas, que je connais, et le lieutenant-colonel Rodríguez auraient pu vous donner des informations sur toutes ces opérations effectives, au lieu des contes qu'on s'est amusé à inventer.

Rien de ce que vous pourrez dire ne peut détruire la supériorité de notre armée de terre sur l'ennemi, et ce que vous alléguiez pour prouver l'insuffisance de nos forces navales pourra tout au plus convaincre que notre escadre ne comptait pas autant de navires que l'espagnole qui, au moment d'évacuer les places et le fleuve, fut grossie des navires marchands armés d'une partie de l'artillerie et pourvus en guise d'équipage des garnisons des postes qu'elle abandonnait. Mais si nous étions si inférieurs, pourquoi n'a-t-elle pas osé nous offrir] bataille ? Pourquoi, lors d'une poursuite de plus de cinquante lieues, ne nous a-t-elle pas attendus ou ne nous a obligés à renoncer à cette poursuite ?

Pourquoi, fuyant dans un désordre épouvantable, a-t-elle laissé capturer une multitude de navires, la plupart armés ? Le courage et l'habileté, Monsieur l'agent, suppléent avantageusement le nombre. Infortunés les hommes, si ces vertus morales ne compensaient et même ne l'emportaient sur

les avantages physiques ! Le maître du royaume le plus peuplé serait bien vite le seigneur de la Terre entière. Heureusement, on a vu fréquemment une poignée d'hommes libres vaincre de puissants empires.

Je regrette que les nouvelles lumières dont vous avez voulu éclairer la question des captures, loin de me détromper comme vous l'espérez, me confirment encore plus dans mon opinion de leur légalité. Je ne crois pas qu'il y ait aucun argument assez fort pour pouvoir s'opposer, ou ne serait-ce que contrebalancer, à l'autorité des lois qui ont été appliquées. Aussi ai-je le droit d'espérer que cesse la correspondance dont elles ont fait l'objet.

Avec de sincères sentiments d'amitié et considération, j'ai l'honneur d'être votre plus attentionné et dévoué serviteur.

BOLÍVAR.

Bibliographie

Acosta, V. (. (2015). *Independencia, soberanía y justicia social en el pensamiento del Libertador Simón Bolívar*. Caracas: MonteÁvila Editores.

Alija Garabito, A. M. (2001). El Congreso de Viena y el "Concierto Europeo", 1814-1830. En J. C. Pereira, *Historia de las relaciones internacionales contemporáneas*. (págs. 63-84). Barcelona. España: Ariel.

Avendaño Vera, A. (1997). Manuel Centurión Guerrero. En F. Polar, *Diccionario de Historia de Venezuela* (Segunda ed., Vol. 1, págs. 774-775). Caracas: Fundación Polar.

Bergeron, L., Furet, F., & Koselleck, R. (1988). *L'âge des révolutions européennes (1780-1848)*, Bordas, 1973

Blanco, J. F., & Azpurúa, R. (1875). *Documentos para la Historia de la Vida Pública del Libertador* (Vol. V). Caracas: Gobierno de Venezuela.

Böersner, D. (1996). *Relaciones Internacionales de América Latina. Breve historia* (Quinta ed.). Caracas: Nueva Sociedad.

Bolívar, S. (1947a). *Obras Completas. Vol. I*. La Habana: Lex.

Bolívar, S. (1947b). *Obras Completas* (Vol. II). La Habana: Lex.

Bolívar, S. (1976). *Doctrina del Libertador*. Caracas: Biblioteca Ayacucho.

Bolívar, S. (1983). *Documentario de la Libertad N° 12*. Caracas: Ediciones de la Presidencia de la República.

Bolívar, S. (1983). *Documentario de la Libertad N° 13*. Caracas: Ediciones de la Presidencia de la República.

Bolívar, S. (1983). *Documentario de la Libertad N°14*. Caracas: Ediciones de la Presidencia de la República.

Bremer, J. J. (2010). *Tiempos de guerra y paz. Los pilares de la diplomacia: de Westfalia a San Francisco*. México. D.F.: Taurus.

Cabello Requena, H. (2014). *Historia regional del Estado Bolívar* (Vol. I. Tercera edición). Caracas: Academia Nacional de la Historia /Corporación Venezolana de Guayana (CVG).

Correo del Orinoco N° 4. (18 de julio de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 13-16.

Correo del Orinoco N° 5. (25 de Julio de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 17-20.

Correo del Orinoco N° 6. (1° de Agosto de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 21-24.

Correo del Orinoco N° 9. (22 de Agosto de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 33-36.

Correo del Orinoco N°10. (29 de Agosto de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 37-40.

Correo del Orinoco N°11. (5 de Septiembre de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 41-44.

Correo del Orinoco N°12. (10 de Octubre de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 45-48.

Correo del Orinoco N°14. (24 de Octubre de 1818). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 53-56.

Correo del Orinoco N°16. (30 de Enero de 1819). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 61-64.

Correo del Orinoco N°35. (31 de Julio de 1819). (G. Rivas Moreno, Ed.) págs. 137-140.

Depons, F. (1960). *Viaje a la Parte Oriental de Tierra Firme en la América Meridional*. (Vols. V. Tomo II. Colección histórico-económica.). Caracas: Banco Central de Venezuela.

Dos Santos Lima, N. (1978). *La imagen de Brasil en las cartas de Bolívar*. Caracas: Banco do Brasil.

Droz, J. (1979). *Europa: restauración y revolución 1815-1848* (Cuarta edición en castellano ed.). Madrid: Siglo XXI de España editores, S.A.

Fernández, A. (14 de Noviembre de 2012). *Cronología del Estado Bolívar*. Obtenido de Las goletas Tigre y Libertad: <http://cronologiadelestadobolivar.blogspot.com/2012/11/las-goletas-tigre-y-libertad.html>

Fortique, J. R. (1997a). Hippisley Gustavus Mathias. En F. Polar, *Diccionario de Historia de Venezuela* (2da. ed., Vol. II, págs. 696-697). Caracas: Fundación Polar.

Fortique, J. R. (1997b). Irvine John Baptiste. En *Diccionario de Historia de Venezuela* (2da. ed., Vol. II, págs. 825-826). Caracas: Fundación Polar.

Frankel, B. A. (1977). *Venezuela y los Estados Unidos (1810-1888)*. Caracas: Ediciones de la Fundación John Boulton.

Guerra Vilaboy, S. (2007). *El dilema de la Independencia*. La Habana: Editorial de Ciencias Sociales.

Herrera Luque, F. (1987). *Manuel Piar, caudillo de dos colores*. Caracas: Pomaire.

Hilton, S. L. (2001). América en el sistema internacional, 1783-1895. En J. C. Pereira, *Historia de las Relaciones Internacionales Contemporáneas* (págs. 85-106). Barcelona. España: Ariel.

Ivorra, C. (s.d.). *Historia universal*. Obtenido de La independencia de Sudamerica I: <https://www.uv.es/ivorra/Historia/SXIX/1816.htm>

Jaramillo, J. D. (1983). *Bolívar y Canning. 1822-1827*. Bogotá: Banco de la República de Colombia. Biblioteca Luis Ángel Arango.

Kennedy, P. (1994). *Auge y caída de las grandes potencias* (Primera Edición ed.). (J. F. Aleu, Trad.) Barcelona, España: Plaza y Janés Editores.

Kissinger, H.. *Diplomatie, Fayard, 1996*

Kissinger, H.. *L'ordre du monde*, Fayard, 2016

Lancini, A. R. (2008). *Alejandro de Humboldt. El viajero del Orinoco*. Caracas: Fundación el Perro y la Rana.

Maya, A. (1977). *Influencia de los Estados Unidos en la Independencia de Venezuela*. Caracas: Ministerio de la Defensa de la República de Venezuela.

Ministerio de Estado para la Cultura. Instituto de Patrimonio Cultural. (2005). *Catálogo del Patrimonio Cultural Venezolano 2004-2005. Municipio Heres*. Caracas: Instituto de Patrimonio Cultural.

Niño, R. (1966). *Alfa y eclipse del genio*. Caracas: Senda-Ávila.

O'Leary, D. F. (1881). *Memorias del General O'Leary*. Vol. XV. Caracas: Gobierno de Venezuela.

O'Leary, D. F. (1881). *Memorias del General O'Leary*. Vol. XVI. Caracas: Gobierno de Venezuela.

Ocampo, E. (2009). *De la doctrina Monroe al destino manifiesto. Alvear en Estados Unidos*. Buenos Aires: Claridad.

Pereira, J. C. (2001). *Historia de las Relaciones internacionales contemporáneas*. Barcelona. España: Ariel Historia.

Pineda, R. (1979). *Santo Tome de Guayana, Angostura o Ciudad Bolívar*. Ciudad Bolívar: Asamblea Legislativa del estado Bolívar.

Pividal, F. (1977). *Bolívar: pensamiento precursor del antimperialismo*. La Habana: Casa de las Américas.

Polanco Alcántara, T. (2000). La relación Venezuela-Estados Unidos durante el período 1806-1900. En T. Polanco Alcántara, S. A. Consalvi, & E. Mondolfi Gudat, *Venezuela y Estados Unidos a través de 2 siglos* (págs. 23-135). Caracas: Cámara Venezolano- Americana de Comercio e Industrias.

Puyo Vasco, F., & Gutiérrez Cely, E. (1983). *Bolívar día a día* (Vols. I (1783-1819)). Bogotá: Procultura. S.A.

Ramos, J. A. (2012). *Historia de la nación latinoamericana* (1a. 3ra reimpresión ed.). Ciudad Autónoma de Buenos Aires: Peña Lillo/Ediciones Continente.

Ricardo, D. (2014). *Principios de economía política y tributación* (8va. Reimpresión ed.). México. D.F.: Fondo de Cultura Económica.

Rodríguez, M. A. (1978). *Angostura, escenario de un discurso histórico*. Caracas: ARS Publicidad.

Rodríguez, M. A. (1983). *Bolívar en Guayana*. Caracas: Editorial Cejota.

Rodríguez, M. A. (1990). *La ciudad de la Guayana del Rey*. Caracas: Ediciones Centauro.

Rodríguez, M. A. (1997). Ciudad Bolívar. En F. Polar, *Diccionario de Historia de Venezuela* (Segunda ed., Vol. 1, págs. 833-836). Caracas: Fundación Polar.

Salcedo Bastardo, J. L. (1997). Congreso de Cariaco. En F. Polar, *Diccionario Histórico de Venezuela* (Segunda ed., págs. 969-970). Caracas: Fundación Polar.

Simne, P. (2001). Ciudad Bolívar. La fundación que nunca termina. *BVC Cultural*(7), 31-40.

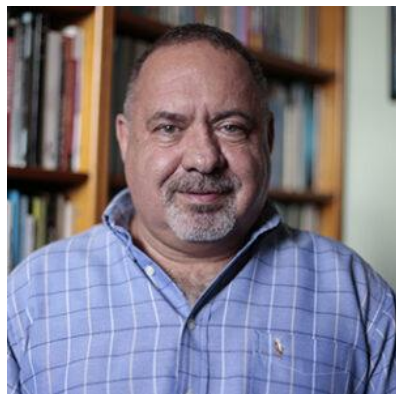
Suárez Salazar, L., & García Lorenzo, T. (2008). *Las relaciones interamericanas. Continuidades y cambios*. Buenos Aires: CLACSO.

Trías, V. (1988). *Historia del imperialismo norteamericano* (Vol. I). Montevideo: Ediciones de la Banda Oriental.

Webster, C. (1938). *Britain and the Independence of Latin America 1812-1830*. Oxford: Select documents from the Foreign Office Archives.

Les artisan-es de ce livre

Sergio Rodríguez Gelfenstein est à la fois Chilien et Vénézuélien. Il a suivi des études en relations internationales et en sciences politique. Il a participé aux combats pour la libération du Nicaragua de la dictature de Somoza, devenant ensuite ambassadeur vénézuélien à Managua. Il a été directeur des relations internationales de la présidence vénézuélienne à l'époque d'Hugo Chávez. Enseignant-chercheur invité à l'Université de Shangaï, il est l'auteur de plus de 20 livres et publie des chroniques hebdomadaires sur l'actualité internationale. [Blog](#)



Rosa Llorens est professeure de latin et grec retraitée, critique de cinéma et traductrice, membre du réseau Tlaxcala.



Fausto Giudice ((Rome, 1949) est journaliste, écrivain et traducteur, coordinateur des éditions The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal et cofondateur du réseau international de traducteurs [Tlaxcala](#) ([bio-bibliographie](#))



The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal

Une initiative commune de...

**éditions workshop19, Tunis ♦ [Tlaxcala](#), le
réseau international de traducteur·trices pour
la diversité linguistique ♦ [Promosaik – dialogue
entre cultures et religions](#) ♦ [La Pluma](#), site
oùèbe non-aligné**

...et de nombreux individus associés

Tous nos livres en français

<https://glocalworkshop.com/fr/>



[contact\[at\]glocalworksop\[dot\]com](mailto:contact[at]glocalworksop[dot]com) ou [wglocal\[at\]gmail\[dot\]com](mailto:wglocal[at]gmail[dot]com)

**Nos Ebooks sont gratuits. Toute contribution est la
bienvenue**

Faire un don



SERGIO RODRÍGUEZ BOLIVAR/IRVINE FR

229

COLLECTION « TEZCATLIPOCA »

Tezcatlipoca (nom nahuatl signifiant littéralement « Miroir fumant ») est un dieu de la mythologie aztèque. C'est la plus crainte de toutes les divinités aztèques. C'est le second des quatre fils d'Ometecuhtli et Omecihuatl, les parents des quatre Tezcatlipoca : Xipe Totec (le Tezcatlipoca rouge), Tezcatlipoca (le Tezcatlipoca noir), Quetzalcoatl (le Tezcatlipoca blanc) et Huitzilopochtli (le Tezcatlipoca bleu). Tezcatlipoca est associé à la nuit, la discorde, la guerre, la chasse, la royauté, le temps, la providence, les sorciers et la mémoire. En un mot l'histoire, à laquelle cette collection est consacrée.

[Livres dans la même collection](#)

Original de ce livre : [La controversia entre Bolívar e Irvine. El nacimiento de Venezuela como actor internacional](#), Hermanos Vadell Editores, 2018

Classification Dewey : 918.4 - 973-980.02-981 - 987.04

Mots-clé : Simón Bolívar, John Baptis Irvine, John Quincy Adams, Venezuela, USA, Abya Yala, Libération nationale, Indépendances américaines, Relations internationales, Doctrine Monroe, Nouvelle Grenade, Colombie

